ABSTRACT

Après un rappel de la vie de Joubert en fonction du sujet, pour présenter le personnage et situer ses diverses relations, cette étude décrit les différents aspects de la vie affective du moraliste.

Le personnage: faible constitution, nature douce et sensible, esprit réfléchi et profondément religieux.

Sa vie affective: un amour filial très marqué pour sa mère et de bons rapports, mais peu d'affinités, avec les autres membres de la famille; un amour de jeunesse avec Mme Restif de la Bretonne; un mariage très raisonnable avec plus de tendresse que d'amour; des amitiés féminines, qui ont certaines des caractéristiques de l'amour, pour Mmes de Beaumont et de Vintimille; des amitiés masculines très vives pour Fontanes, Chateaubriand et Molé.

Joubert savait trouver beaucoup de satisfactions dans ses affections. Elles entrent dans l'idéal de perfection qu'il s'était fait et que nous pouvons établir d'après les Carnets et la correspondance: rejet de l'amour physique et idéalisation de l'amitié cultivée avec art. Selon Joubert, nous pouvons agir sur nos sentiments. L'amitié est à la fois un devoir et la clé du bonheur.

A. Cerran French M.A

Master of Arts

Department of French Language
and Literature

Alain Verron

JOUBERT - AMOUR ET AMITIE

JOUBERT

AMOUR ET AMITIE

by

Alain Verron

A thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research in partial fulfilment of the requirements for the degree of Master of Arts.

Department of French Language and Literature,
McGill University,
Montreal.

April 1970.

© Alain Verron 1970

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE I : Présentation de Joubert..... 7

CHAPITRE II : Joubert et l'amour..... 23

CHAPITRE III : Mme de Beaumont..... 48

CHAPITRE IV : Mme de Vintimille..... 74

CHAPITRE V : Fontanes..... 90

CHAPITRE VI : Chateaubriand.....127

CHAPITRE VII : Molé.....164

CONCLUSION :.....189

BIBLIOGRAPHIE :.....227

NOTES :.....230

Introduction

La plupart des critiques et des biographes de Joubert nous ont montré en lui un champion de l'amitié. Parmi eux:

Paul de Raynal: "Il avait le rare bonheur d'arriver au terme de la vie sans avoir perdu une des amitiés formées pendant la route." (1)

Victor Giraud: "Comment n'eût-on pas aimé Joubert? Il était né ami, si je puis dire: toutes les prévenances, toutes les délicatesses, tous les raffinements les plus exquis de l'amitié étaient comme sa nature même. Il a eu beaucoup d'amis, de très divers, et qui jusqu'au bout lui sont demeurés non pas seulement fidèles, mais tendrement attachés et dévoués. Cet"égoiste qui ne s'occupait que des autres", comme disait de lui Chateaubriand, a eu quelque chose comme le génie de l'amitié." (2)

Emile Henriot: "Le génie de l'amitié, qui était le propre de Joubert..." (3)

Ces exemples rendent compte d'une tendance générale des ouvrages sur Joubert.

L'idée, et aussi le ton, avaient d'ailleurs été donnés par ses premiers thuriféraires. En tête de ceux-ci, le propre frère du moraliste, Arnaud Joubert, auteur d'une "Notice Historique" publiée d'abord séparément et placée ensuite par Victor Giraud en tête de sa reproduction de l'édition originale des Pensées. Arnaud disait par exemple:

"La conversation, avec M. Joubert, même sur les objets les plus indifférents, amenait toujours l'attrait et un sentiment de bienveillance dont il était impossible de se défendre(...)

Il n'était pas de ces hommes qu'on peut oublier après les avoir admirés un moment: il avait un attrait qui ramenait près de lui tous ceux que lui avaient gagnés le charme de son esprit et la chaleur de son âme éminemment communicative..." (4)

En appendice à sa Notice, Arnaud Joubert avait publié quelques témoignages comme celui de Bonald dont voici un passage:

"A toutes les qualités de l'esprit, trop souvent inutiles pour notre bonheur, et qui quelquefois éloignent les autres de nous, M. Joubert joignait les dons de l'âme et du coeur, qui les en rapprochent, et font la douceur de la vie et les délices de ceux qui nous entourent.(...)

L'humeur la plus obligeante, un accent de bonté qui se faisait sentir à la première vue, rendaient sa société aussi douce, aussi sûre, aussi aimable que sa conversation était agréable et intéressante. (...)

Admis plus tard dans la société de M. Joubert, j'y ai trouvé tout ce qui peut laisser de touchants souvenirs et nourrir de longs regrets." (5)

On lit encore dans la préface de Chateaubriand à la première édition des Pensées:

"C'était un de ces hommes qui attachent par la délicatesse de leurs sentiments, la bienveillance de leur âme, l'égalité de leur humeur, l'originalité de leur caractère, par un

> esprit vif et éclairé, s'intéressant à tout et comprenant tout. Personne ne s'est plus oublié et ne s'est plus occupé des autres." (6)

Ainsi, au départ, Joubert était sacré "génie de l'amitié". L'idée a fait son chemin allégrement par la suite. De même le ton. A cet égard, ce commentaire de Victor Giraud sur la Notice Historique est significatif :

> "si elle n'est assurément pas l'oeuvre d'un grand écrivain, elle est du moins écrite avec cette bonhomie charmante, cet air d'"honnêteté" naïve qui reposent de tant de productions contemporaines et qui, au total, laissent mieux transparaître la physionomie véritable de l'homme..." (7)

On lira plus loin (8) un passage de la Notice Historique qui donne un exemple de la "bonhomie charmante", de l'"honnêteté naïve" dont parle Victor Giraud. Dans l'ensemble, les continuateurs d'Arnaud Joubert n'en sont que trop largement pourvus. A propos de la correspondance de Joubert avec la fille de Fontanes (9), l'abbé Pailhès commente:

> "J'aime à me les représenter, père, mère, amie, groupés autour de Mlle de Fontanes, et lui demandant à qui mieux mieux de lire à haute voix." (10)

Victor Giraud dit d'André Beaunier qu'il "n'était pas sans ressembler un peu à Joubert par une certaine préciosité d'esprit et de style"(11). La remarque est juste mais lui-même n'échappe pas à ce caractère quasi-général. Plus près de nous, Bernard Halda écrit, en parlant de Mlle Moreau: "Les lettres que Joubert lui adresse avant leur mariage sont celles d'un directeur de conscience, rôle qu'il assumera auprès de presque tous ses amis(...) Là est le domaine de Joubert. Ce nonchalant écrit des lettres interminables et cependant elles ne lassent pas. Elles enchantent au contraire." (12)

En fin de compte, trop d'enchantement est plutôt nuisible au souvenir de Joubert. Le pieux enthousiasme a dépassé son but et l'image traditionnelle de Joubert tourne pour nous, trop souvent, à la caricature. En présentant sa récente édition des Pensées de Joubert, Raymond Dumay écrit:

> "Ecartons d'abord les flambeaux de Chateaubriand, de Sainte-Beuve et de leurs successeurs. Ne regardons que ce visage. Comme tout d'un coup il nous paraît plus dur. Sous le velours usé, l'acier montre son éclat. "Un égoiste qui ne pensait qu'aux autres". Laissons les autres un instant. Il reste l'égoïste..." (13)

Essayer de montrer le vrai visage de Joubert face à l'amour et à l'amitié: c'est l'objet de cette étude.

Quant à la méthode, j'ai préféré présenter séparément chacune des principales relations de Joubert, cette approche permettant une étude plus rigoureuse des sentiments et une discussion plus serrée des points controversés. L'ordre chronologique n'a été suivi que lorsqu'il paraissait plus pratique puisqu'aussi bien l'analyse psychologique et l'analyse historique se mêlent constamment, de par la nature même du sujet, mais aussi par nécessité du fait des lacunes dans l'information historique.

On me reprochera l'abus des citations. Il tient à des raisons qui m'ont paru décisives. D'abord la nécessité de recourir à des textes inconnus et pratiquement introuvables qui sont les bases mêmes de l'analyse. Joubert est peut-être plus lu qu'on ne le pense, comme le montrent les récentes rééditions de ses pensées, dont l'une dans la collection populaire 10 - 18. Mais il s'agit d'un choix limité de pensées. Rares sont les familiers des Carnets de Joubert, publiés en 1938: le désordre de ces notes intimes qui n'étaient pas destinées à la publication rebute le lecteur. Rarissimes ceux qui

connaissent la correspondance entre Joubert et ses amis. Beaucoup des lettres citées n'ont été publiées qu'au hasard d'ouvrages critiques que l'on chercherait vainement dans la plupart des bibliothèques canadiennes.

Dans ces conditions, paraphraser les textes reviendrait ni plus ni moins à parler en l'air, la référence aux sources étant quelque peu illusoire. Se contenter d'y renvoyer le lecteur serait lui rendre un bien mauvais service et lui demander, en fait, une confiance aveugle.

D'autre part, la paraphrase résume l'idée mais ne rend pas compte de la beauté ou de la sensibilité d'un texte. Or, le plus souvent, la seule beauté des textes cités leur mérite d'être lus au moins une fois. Quant à la sensibilité qui s'en dégage, il faut évidemment l'apprécier pour juger des sentiments.

Ainsi, le contact direct avec les textes m'a semblé nécessaire et les citations sont ici une méthode. Elles seules peuvent permettre au lecteur d'imaginer l'ambiance de l'intimité de Joubert, de saisir sa sensibilité.

CHAPITRE I

Présentation de Joubert

Avant d'examiner dans le détail les principaux attachements de Joubert, il faut le présenter lui-même avec son entourage.

Joseph Joubert est né en 1754 et a grandi dans le calme d'une petite ville du bassin aquitain, Montignac-le-Comte. On ne possède que fort peu de détails sur sa famille. Son père, Jean Joubert, ancien chirurgien militaire, semble avoir eu quelque difficulté à assurer la subsistence des siens car il dut être aubergiste en plus de chirurgien et apothicaire. Mme Joubert était une personne pieuse, sensible, modeste, dévouée à ses enfants. Elle en mit au monde treize dont cinq ne vécurent pas. Notre Joubert était le deuxième enfant et l'aîné des garçons.

Après les premières études à Montignac, le jeune Joseph est envoyé, à quatorze ans, au collège de l'Esquille à Toulouse. Les Doctrinaires y donnaient, dans l'ambiance recueillie des institutions religieuses, un enseignement et une formation qui ont profondément marqué Joubert. Plus tard, il écrira à Fontanes:

> "Dans nos collèges, l'enfant était dressé à distinguer et à goûter tout ce qui doit charmer l'imagination et le coeur. Des hommes qui

> faisaient leurs délices de l'étude de ces beautés se consacraient à leur enseignement. Jeunes eux-mêmes, ils portaient, dans l'exercice de leurs fonctions, un zèle épuré par le désintéressement le plus parfait, et engagé par de riantes perspectives. Ils voyaient dans l'avenir, dès que leur âge serait mûr, une retraite studieuse, les dignités du sacerdoce, ou les grâces et les honneurs de toute espèce qu'obtenaient alors les talents. Le temps de leur professorat était pour eux un enchantement continu, et de ces dispositions naissait en eux une aménité de goûts et de manières qui se communiquait, non seulement à leurs élèves, mais à tous ceux qui enseignaient, car partout où il y a des modèles il y aura des imitateurs." (1)

De fait, pendant ses études à l'Esquille, Joubert admira ses professeurs et voulut les imiter: d'élève il devint novice et professeur à son tour. La vie d'un Doctrinaire convenait parfaitement à son tempérament. Pourtant, le noviciat ne devait pas le conduire à la vie religieuse. Le novice Joubert avait dans la tête un tourbillon d'idées. D'ailleurs, tout en étant axé sur une solide formation classique et religieuse, le collège de l'Esquille était ouvert aux idées. On trouve dans les notes de Joubert des échos des réflexions et des discussions de cette époque, en particulier avec un camarade nommé Dardenne. Celui-ci devait mourir prématurément et Joubert écrit à cette occasion:

> "Dardenne est mort. Quelle mort! et quelle perte! que d'erreurs il eût détruites, que de vérités il eût enseignées. Je mourrai peut-être à son âge, hélas! et l'expérience de deux hommes de bien sera perdue pour leurs semblables." (2)

Quelles étaient au juste, pour Joubert et Dardenne, les erreurs à détruire et les vérités à enseigner? On ne le sait pas exactement mais l'évolution de Joubert vers la libre pensée dans les années qui suivirent le laisse présumer, comme cette absence de toute modestie ecclésiastique. Les hésitations du novice, puis l'abandon du noviciat sont peut-être les premières manifestations d'un scepticisme naissant.

D'autre part, Joubert était attiré par le monde. En 1773, il quitte le noviciat pour devenir confrère laic, renonçant aux dignités - et aux engagements - du sacerdoce. Ce faisant, il accédait à la liberté de sortir et de découvrir la société toulousaine. C'est à cette époque qu'il commence à noter ses pensées, d'abord sur des papiers, au hasard, puis sur des carnets, habitude qu'il gardera jusqu'à la fin de sa vie. Ses premières réflexions, de 1774 à 1776, nous éclairent un peu sur ses préoccupations. Il y est beaucoup question des plaisirs, de l'innocence, de la chasteté. Par exemple:

> "En 1774, à l'Esquille. Les âmes vives se dégoûtent des plaisirs parce qu'elles y trouvent du mécompte dans leur calcul; si le plaisir est mauvais, profitez du premier moment pour les en arracher; si elles y reviennent, tout est perdu, elles prendront l'objet tel qu'il est et s'en contenteront." (3)

Joubert avait l'âme vive et délicate et il semble bien qu'il n'ait pas voulu alors "prendre l'objet tel qu'il était", quand l'occasion - peut-être - s'en présenta. A Toulouse, il fréquente notamment la maison du baron de Falguière. Très lié avec le baron, Joubert ne négligeait pas la maîtresse de maison pour qui il composait des vers à l'occasion. N'ayant pas trouvé de fleurs à lui offrir pour sa fête, il lui écrit:

"Votre mérite sans parure
Est plus aimable et plus charmant;
Le vernis d'un faux ornement
Enlaidit la belle nature.

Faute de bouquet, j'ai voulu faire un beau
parallèle de vous et de sainte Anne(...):

De part et d'autre le détail
Eût sans doute été long à faire,
Mais je ne plains pas mon travail
Quand je travaille pour vous plaire".

Galanterie amicale ou amoureuse? Probablement amicale. En tout cas Joubert ne paraît pas avoir dépassé ce stade. Il y a là déjà le schéma de toutes ses amitiés féminines.

En 1776, Joubert abandonne complètement les Doctrinaires et retourne à Montignac. Parlant des collèges comme l'Esquille, il dira (à Fontanes, 8 juin 1809):

"On les quittait avide de s'instruire encore et plein d'amour et de respect pour les hommes qu'on croyait instruits"(5). C'est ce qui lui est arrivé. Envoyé par son père à Toulouse pour y devenir magistrat il en revient avec le goût de l'étude pour elle-même et de la méditation. Il ne veut plus se consacrer au droit mais à la littérature. Pour cela, il lui faut la vie oisive et douce qu'il va mener, pendant deux ans, près de sa famille, sans rien écrire du reste que quelques vagues brouillons si l'on en juge par les papiers qu'il a laissés.

Mais s'il n'a rien écrit, il a lu et réfléchi. Après deux ans, l'ancien novice est devenu "philosophiste". Il rêve de rencontrer les Philosophes et, en 1778, à vingt-quatre ans, il s'établit à Paris. Ses espoirs ne sont pas déçus: très vite, il fréquente Marmontel, La Harpe, d'Alembert et surtout Diderot. Ce que furent au juste leurs relations, on n'en sait rien, ou presque. Joubert aurait été un disciple docile de Diderot pendant un temps. Docile, mais pas efficace: le maître l'avait chargé d'écrire un traité sur "la bienveillance universelle" et cet ouvrage ne vit jamais le jour. Joubert suit sa pente: il lit, il médite, il "cause" et prend des notes.

Y eut-il vraiment des liens d'amitié entre le jeune disciple et ses nouveaux maîtres? Plutôt sans doute

admiration éblouie de l'un et bienveillance des autres. Joubert avait appris à être "plein d'amour et de respect pour les hommes qu'il croyait instruits". C'est un genre d'"amour" plus intellectuel que sentimental. Entre les Philosophes et leur disciple il y eut surtout une communauté d'idées, d'admiration intellectuelle; un goût partagé pour les arts, la littérature, les beaux raisonnements et les longues palabres. Mais André Beaunier n'a pu trouver aucune trace de Joubert sous la plume de Diderot (6). Joubert, par contre, parle des Philosophes en des termes qui nous permettent d'apprécier non pas combien il les a aimés, mais comment il les a rejetés.

15 Décembre 1804: "Marmontel. Cet homme n'avait que de l'esprit qu'il s'était fait. Au reste, c'est un bien singulier pouvoir que celui de se donner à soi-même de l'esprit quand on n'en a pas". (7)

A la même date: "Ils (les Philosophes) avaient les uns pour les autres une espèce d'estime et d'amitié hypocrites." (7)

8 Janvier 1812: "Diderot. Fou; non pas qu'il eut la tête folle, mais par de folles opinions." (8)

30 Septembre 1813: "Diderot, etc. Ils prenaient leur érudition dans leur tête, et leurs raisonnements dans leurs passions ou leur humeur." (9)

22 Octobre 1820: "Diderot. Il ne vit aucune lumière et n'eut que d'ingénieuses lubies." (10)

C'est que la pensée de Joubert a continué d'évoluer. "Mes découvertes (et chacun a les siennes) m'ont ramené aux préjugés"(11). Au début de la Révolution, après en avoir vu les premiers désordres, d'athée et revolutionnaire, Joubert est redevenu religieux et conformiste et il renie ceux qu'il considère désormais comme de mauvais maîtres.

Vers 1779, Joubert avait rencontré Fontanes. Fontanes était alors un jeune poète aux dents longues, soucieux de se faire une place au soleil dans le monde littéraire, ou autre, le cas échéant. Ce monde littéraire était constitué surtout par Dorat, Parny, Louis Ramond, Sébastien Mercier...Joubert et Fontanes se lièrent tout de suite d'une amitié pour la vie. On ne peut pas en dire autant pour les autres, que Joubert fréquenta également, mais dont il écrit en 1789: "Ces petits maîtres que nous n'avons eus qu'un moment, au temps de Dorat".(12) Ou encore (1807):

> "Parny. Des blasphèmes miéleux et des ordures vernissées...Il a mis les vases sacrés dans les latrines et parfumé avec de l'encens les ordures desmauvais lieux. Enfin il a souillé le ciel, sali les temples et mis sur les autels de la porcelaine et du musc. Il a le coeur et l'âme eunnuques. Il ne se montre insinuant que parce qu'il est énervé. Son impuissance a quelque grâce. Enfin, le puritas impuritatis de Juste Lipse est fait pour lui. Véritable Spadon."(13)

Les "petits maîtres" littéraires, on le voit, ne furent pas moins vivement repoussés que les petits maîtres philosophes!

Un autre écrivain, rencontré par Joubert vers 1784, retiendra plus loin notre attention. Il s'agit de Restif de la Bretonne. La fréquentation du ménage Restif eut d'abord pour base l'admiration de Joubert pour le mari, puis bientôt un sentiment plus tendre pour sa femme. C'est, à notre connaissance, le premier amour de Joubert.

Cependant, Joubert philosophe et homme de lettres, n'a, depuis son arrivé à Paris, ni activité bien définie ni revenus substantiels. Dans l'embarras, lui et Fontanes avaient en l'idée, en 1785, de lancer en Angleterre une sorte de revue de la vie littéraire parisienne, mais l'entreprise avait échoué. En 1790, une situation s'offre à Joubert: il est élu, à Montignac, à la fonction récemment créée de juge de paix. Le nouvel officier ne montre aucun empressement à se rendre à son poste et c'est seulement après plusieurs mois qu'il se décide à regagner le Périgord. Paul de Raynal, neveu de Joubert, et auteur d'une notice sur sa vie, nous le décrit dans l'exercice de ses fonctions:

> "Il étudiait avec un soin poussé jusqu'au scrupule les causes déférées à son tribunal, les

> règlements ou les lois remis à sa défense. L'amour du devoir lui tenait lieu de vocation, et il était rare que les calculs de la cupidité, les ruses de la mauvaise foi ou l'obstination des plaideurs missent en défaut la perspicacité du juge ou l'habileté du conciliateur...Mais cette mission de paix, quelque habile qu'il fût à la remplir, n'en était pas moins une mission de contrainte et d'efforts. Aussi, quand, vers l'expiration des deux années que devait durer sa magistrature, ses concitoyens vinrent une seconde fois lui offrir leurs suffrages, il crut avoir acquis le droit de s'y soustraire et déclina formellement l'honneur d'un nouveau mandat." (14)

En effet, Joubert n'était pas attiré par "une mission de contrainte et d'efforts": Raynal nous fait entrevoir ici un trait de la personnalité de Joubert sur lequel la critique s'est montrée discrète. Mais aussi, on imagine sans peine l'homme de la bienveillance universelle déçu et découragé par les réalités humaines, l'auteur des Pensées rebuté par les discussions sordides des plaignants de Montignac.

En outre, Joubert avait d'autres préoccupations. A l'approche de la quarantaine, il songeait aux établissements: celui de Fontanes d'abord qui se trouva marié par les soins de son ami en 1792; le sien l'année suivante: il épousa Mlle Moreau de Bussy qu'il avait recontrée dès 1788 à Villeneuve-le-Comte, en Bourgogne. C'est dans cette petite ville tranquille - rebaptisée Villeneuve-sur-Yonne- "un lieu

fait pour le bien-être" écrit-il (15) que Joubert vivra désormais, dans la propriété familiale, "à la recherche de la vérité et du beau", nous dit Paul de Raynal. (16) Il garda cependant un appartement à Paris pour y séjourner près de ses amis.

Aucun de ceux-ci n'a encore été mentionné, excepté Fontanes. En effet cette période marque un tournant important pour Joubert: le philosophe de l'école de Diderot a fait place en lui à l'auteur des Pensées. Une nouvelle vie s'ouvre avec des relations presque entièrement renouvelées qui auront dans le coeur de Joubert une place autrement importante que les anciennes. En octobre 1794 il rencontre Mme de Beaumont. Au début de 1800, Fontanes lui présente Chateaubriand. En 1801, il se lie avec Molé. En 1802, il s'attache à Mme de Vintimille qui le consolera de la perte de Mme de Beaumont. A ces noms principaux s'ajoutent, à des degrés divers, Chênedollé, Bonald, Julien, Pasquier, Mmes de Krudner, de Duras, de Lévis, de Pange, de Pastoret...

Le nom de Molé appelle une remarque ici pour expliquer l'importance de la place qu'il occupe dans cette étude. C'est qu'il y est présent au double titre d'ami intime de Joubert et de chroniqueur. Molé a bien connu la société de Joubert et il l'a décrite d'une plume alerte

dans ses Souvenirs d'un Témoin de la Révolution et de l'Empire, publiés en 1943. On peut discuter son témoignage mais il semble avoir observé d'un regard pénétrant ceux dont il parle. On notera en particulier, en ce qui concerne Chateaubriand, que Molé ne présente pas l'artiste des Mémoires d'Outre Tombe mais l'homme fréquenté journellement. Du reste ses jugements sont donnés surtout comme éléments de comparaison pour mieux apprécier les sentiments de Joubert.

Au milieu de ses nouveaux amis, Joubert retrouve les manières, les goûts, les habitudes, l'ambiance de la société du XVIII° siècle, de l'ancien monde. Sainte-Beuve a montré très exactement cet aspect constant de la vie de Joubert: "Il y vécut comme on vivait alors: il "causa". Ce qu'il fit en ces années de jeunesse peut se résumer en ce seul mot."(17) Dans l'ensemble, on pourrait en dire autant de son âge mûr. Seulement, "la parole doit naître du silence", c'est à dire de l'étude et de la méditation. Joubert suivait lui-même son précepte: sa vie s'est passée à lire, réfléchir, converser avec ses amis et prendre quelques notes. Voici son portrait par Sainte-Beuve:

> "M. Joubert fut en son temps le type le plus délicat et le plus original de cette classe

> d'honnêtes gens, comme l'ancienne société seule en produisait, spectateurs, écouteurs sans ambition, sans envie, curieux, vacants, attentifs, désintéressés et prenant intérêt à tout, le véritable amateur des belles choses. "Converser et connaître, c'était en cela surtout que consistait, selon Platon, le bonheur de la vie privée". Cette classe de connaisseurs et d'amateurs, si faite pour éclairer et pour contenir le talent, a presque disparu en France depuis que chacun y fait un métier." (17)

La belle époque de cette survivance du XVIII° siècle fut, de 1801 à 1803, celle de la "Petite-Société" qui se réunissait quotidiennement dans le salon bleu de Mme de Beaumont, rue Neuve-du-Luxembourg. Joubert écrira plus tard:

> "Paisible société où n'avait accès aucune des prétentions qui peuvent désunir les hommes; où la bonhomie s'unissait à la célébrité; où, sans y penser, on se faisait une occupation assidue de louer tout ce qui est louable, où l'on ne songeait qu'à ce qui est beau; paisible société dont les débris ne se réuniront jamais que pour s'entretenir entre eux de celle qui en était le noeud et qui les avait rassemblés." (18)

Même enthousiasme chez Molé, qui n'est pas - tant s'en faut - un laudateur par vocation (19). De son côté, Chateaubriand nous dit dans ses <u>Mémoires:</u>

> "C'est peut-être la dernière société où l'esprit français de l'ancien temps ait paru. Chez les français nouveaux on ne trouvera plus cette urbanité, fruit de l'éducation et transformée par un long usage en aptitude du caractère". (20)

L'urbanité n'exclut pas la fantaisie et chacun est affublé d'un sobriquet: Pauline de Beaumont est l'Hirondelle; Joubert, le Cerf; Chateaubriand, l'Enchanteur, le Chat ou le Sauvage; Fontanes, le Sanglier; Mme Joubert, le loup; Mme de Chateaubriand, la Chatte...

On sait combien la société du XVIII^{o} siècle était raffinée, hyper-civilisée. Elle était un aboutissement. On reconnaît ce raffinement dans les rapports de Joubert avec ses amis, à la fois dans la nature même de ses sentiments et dans leur expression et sans qu'il soit toujours facile pour nous d'apprécier exactement le fond à travers la forme, passablement précieuse. Avec des sentiments nets et un style sobre et efficace, Molé échappe à ce caractère, ce qui est une marque de goût et de jugement.

Joubert eut tout de même un métier de 1808 à 1815. Il fut alors, grâce aux bons offices de Fontanes, inspecteur général et conseiller ordinaire de l'Université impériale. Là encore, il prit son rôle très à coeur et se montra soucieux de ses responsabilités. Il écrit par exemple à Chênedollé, alors que celui-ci est sur le point de devenir inspecteur de l'Académie de Caen, sur l'intervention de Joubert: (6 avril 1810)

> "Vous savez ce que je vous ai dit des fonctions que vous auriez à remplir. Elles sont morales, civiles, politiques, religieuses, sublimes, mais ennuyeuses par les détails...Je vous préviens qu'il y a deux moyens infaillibles de s'y plaire: le premier est de les remplir parfaitement, car on parvient toujours à faire volontiers ce qu'on fait bien; le second est de vous dire que tout ce qui devient devoir doit devenir cher. C'est une de mes anciennes maximes, et vous ne sauriez croire quelle facilité étonnante on trouve dans les travaux pour lesquels on se sentait d'abord le plus de répugnance, quand on s'est bien inculqué dans l'esprit et dans le coeur une pareille pensée..." (21)

Néanmoins, lorsque Louis XVIII fit mettre Joubert à la retraite en 1815, celui-ci accueillit avec joie la décision royale: il note dans son carnet: "Premier jour de liberté retrouvée! " (22) Il est vrai que l'inspecteur honoraire gardait son traitement d'activité, mais, de toute manière, Joubert était à l'abri des soucis matériels depuis son mariage.

Joubert, on s'en doute, n'eut aucun mal à s'adapter à une vie de retraité qu'il ne faisait en somme que retrouver après cet intermède universitaire. Sa liberté, il la consacra, comme par le passé, à la lecture, à la conversation et à la méditation. De plus en plus, tout de même, à méditer et à polir ses Pensées. Le côté mondain de sa vie va s'estomper rapidement en effet. L'âge d'or des réunions quotidiennes dans le salon de Mme de

Beaumont n'est qu'un lointain souvenir et les beaux jours du salon de Joubert, rue St. Honoré, sont eux-mêmes passés. Les dernières années de Joubert ont été assombries plus spécialement par la douleur de Fontanes, d'abord, à la mort de son fils en 1819, puis, en 1821, par la perte de Fontanes qui était son plus ancien et son meilleur ami.

D'autre part, Joubert était de plus en plus faible et malade, et il ne quittait guère son lit. Il faut dire que cette situation, aggravée par l'âge, n'était pas nouvelle pour lui: de faible constitution, il a été plus ou moins souffrant toute sa vie. Comme il l'écrivait à Mme de Pange en 1797: "quand on a une santé qui dépend éternellement du beau temps et de la pluie, on est condamné à se porter mal partout et toute la vie"(23). Physiquement, Joubert a été vieux bien avant d'être âgé!

Cela n'a pas été sans favoriser son attitude résolument spiritualiste. En 1803, il expliquait à Mme de Beaumont:

> "Vivre, c'est penser et sentir son âme; tout le reste, boire, manger, etc., quoique j'en fasse cas, ne sont que des apprêts du vivre, des moyens de l'entretenir. Si on pouvait n'en avoir aucun besoin, je m'y résignerais facilement, et je me passerais fort bien de corps, si on me laissait toute mon âme." (24)

Ces dispositions ont eu leur influence sur les affections de Joubert. Il remarque encore dans son carnet en 1812:

> "Mme Victorine de Chastenay disait de moi "que j'avais l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps et qui s'en tire comme elle peut." Le mot est très joli et je ne puis disconvenir qu'il ne soit juste". (25)

A force de précautions et de soins, Joubert sut, néanmoins, maintenir ce compromis, pour précaire qu'il fût, pendant soixante-dix ans: il mourut à Paris le 4 mai 1824.

CHAPITRE II

Joubert et l'amour

Les biographes et les critiques ont insisté sur l'ami en Joubert, mais il a été aussi fils, frère, amant, mari et père. A vrai dire, on est assez mal renseigné sur Joubert dans ces différents rôles. Quelques indications apportent seulement un peu de lumière.

La première passion de Joubert a été son amour filial pour sa mère. Il y a toujours eu une tendresse particulière entre Mme Joubert et son fils aîné, enfant délicat et affectueux, puis adolescent rêveur et idéaliste, un peu inquiétant. On imagine que ce jeune-homme problème, qui dédaignait la magistrature et l'enseignement pour...la littérature, chez qui l'ardeur philosophique remplaçait la ferveur religieuse, devait agacer son père et attendrir sa mère.

Nous ne connaissons les rapports de Joubert avec sa mère que par ce qu'il en dit lui-même. En 1799, il s'est rendu près d'elle en Périgord et il explique à Mme de Beaumont:

> "tant que ma présence sera nécessaire au bonheur de ma mère, je n'aurai point d'autre séjour habituel que la maison où je suis né..." (1)

Joubert y resta quinze mois. Pendant cette période il écrit notamment à Mme de Beaumont:

> "Je ne vous ai pas encore parlé de ma bonne et pauvre mère. Il faudrait de trop longues lettres pour vous dire tout ce que notre réunion me fait éprouver de triste et de doux. Elle a eu bien des chagrins, et moi-même je lui en ai donné de grands, par ma vie éloignée et philosophique. Que ne puis-je les réparer tous, en lui rendant un fils à qui aucun de ses souvenirs ne peut reprocher du moins de l'avoir trop peu aimée!
>
> Elle m'a nourri de son lait, et "jamais", me dit-elle souvent, "jamais je ne persistai à pleurer, sitôt que j'entendis sa voix. Un seul mot d'elle, une chanson, arrêtaient sur-le-champ mes cris et tarissaient toutes mes larmes, même la nuit et endormi." Je rends grâce à la nature qui m'avait fait un enfant doux; mais jugez combien est tendre une mère qui, lorsque son fils est devenu homme, aime à entretenir sa pensée de ces minuties de son berceau(...)
>
> Ma jeunesse fut plus pénible pour elle. Elle me trouva si grand dans mes sentiments, si éloigné des routes ordinaires de la fortune, si net de toutes les petites passions, qui la font chercher, si intrépide dans mes espérances, si dédaigneux de prévoir, si négligent à me précautionner, si prompt à donner, si inhabile à acquérir, si juste, en un mot; et si peu prudent, que l'avenir l'inquiéta.
>
> Un jour qu'elle et mon père me reprochaient ma générosité, avant mon départ pour Paris, je répondis très fermement "que je ne voulais pas que l'âme d'aucune espèce d'hommes eût de la supériorité sur la mienne; que

> c'était bien assez que les riches eussent par dessus moi les avantages de la richesse, mais que certes il n'auraient pas ceux de la générosité."
>
> Elle me vit partir dans ces sentiments; et, depuis que je l'eus quittée, je ne me livrai qu'à des occupations qui ressemblent à l'oisiveté, et dont elle ne connaissait ni le but, ni la nature. Elles m'ont procuré quelquefois des témoignages d'estime, des possibilités d'élévation, des hommages même dont j'ai pu être flatté. Mais rien ne vaut, je l'éprouve, ces suffrages de ma mère. Je vous parlerai d'elle pendant tout le temps que nous nous reverrons, car j'en serai occupé tant que pourra durer ma vie..." (2)

Cette présentation fait ressortir la distinction des sentiments du jeune Joseph, mais aussi une vulnérabilité face à la vie qui favorisa la tendresse et le protectionnisme maternels. Joubert a été, si l'on peut dire, couvé par sa mère et sa personnalité en est restée fortement marquée.

Toute sa vie, comme il le dit, il lui a voué un véritable culte. Lorsqu'il apprend sa mort, survenue le ler août 1801, il écrit dans son carnet:

> "Samedi 8 août. A 10 heures du soir. Ma pauvre mère! ma pauvre mère! (3)

Il le répète les jours suivants. Le ler septembre, il écrit à Mme de Beaumont:

"J'ai reçu de nouveaux détails sur les derniers jours de ma pauvre mère. Je vous les montrerai, quand je pourrai vous parler en secret, et dire à votre oreille les "choses de la douleur" ". (4)

Et à Molé, en 1804:

"La première fois que je vous ai vu, je perdais ma mère, la meilleure, la plus tendre, la plus parfaite des mères! Ma tendresse pour elle fut toujours, au milieu de mes innombrables passions, mon affection la plus vive et la plus entière". (5)

On trouve aussi dans les Carnets ces quelques remarques:

6 octobre 1786: "Ma mère..." (6)
1 août 1802: "Triste commencement de l'anniversaire de ma mère!" (7)
2 août 1802:"Le même jour, à la même heure, ma pauvre mère! emportée hors de sa maison. Eheu!..." (7)
1 août 1803:"Anniversaire. Ma mère!! " (8)

On ne connaît à peu près rien des rapports de Joubert avec son père ou avec ses frères et soeurs, à l'exception d'Armand. Ils sont absents des Carnets et de la correspondance, ou peu s'en faut.

Cela n'explique pas que Joubert les ait méconnus: on n'a rien retrouvé non plus des lettres entre lui et sa

mère et elle-même n'apparaît guère dans les Carnets. Joubert y notait ses réflexions, ses "pensées", mais il ne s'y livrait pas à des confidences. Une des pensées est justement: "Hors de la religion, il ne faut rien exprimer de trop intime". (9) Dans l'ensemble, Joubert s'est tenu parole. On sent d'ailleurs son extrême pudeur quand il fait allusion aux derniers jours de sa mère dans sa lettre à Mme de Beaumont: je vous donnerai les détails "quand je pourrai vous parler en secret, et dire à votre oreille les choses de la douleur."

Pourtant, cette pudeur de Joubert ne nous a pas laissés ignorer son attachement à sa mère. Il parle d'elle à ses amis intimes. Il ne leur parle jamais de son père ou de ses frères et soeurs et on peut supposer que ses liens avec eux n'étaient pas trop intimes. Quelques indices indiquent seulement qu'ils étaient en bons termes. Ainsi, Mme de Beaumont devant quitter Thèil, près de Villeneuve, pour Paris, Joubert lui propose les services de son frère Elie, "un bon chirurgien tout uni, qui ne sait pas parler, mais qui sait agir; il taillera, coupera, rognera et fendra les obstacles devant vos pas". (10) On constate une bonne entente, mais peu d'affinités entre les frères: ils vivaient dans des mondes différents.

Il y aurait eu au contraire beaucoup d'affinités entre Joseph et Arnaud, à en croire Raynal et Arnaud lui-même. Celui-ci a en effet vécu plus près de son frère aîné. Lors de la publication des lettres de Joubert, il déclarait à la soeur de l'éditeur (29 juin 1850):

> "Je suis à coup sûr l'homme à qui M. Joubert a le plus écrit en sa vie; cela devait être puisque j'étais, à la fois, son élève, son intime ami et son homme d'affaires! Eh bien, des lettres sans nombre que j'ai reçues de lui, il ne m'en est resté une seule que je pusse faire entrer dans la collection publiée". (11)

En l'absence de cette correspondance, nous devons nous contenter des indications fournies par Paul de Raynal et Arnaud. Voici ce que dit la Notice Historique (qui ne manque pas de saveur):

> "Un de ses jeunes frères (c'est à dire moi, Arnaud), celui pour lequel il eut toujours un amour de prédilection, suivait alors le barreau de Paris; il avait reçu de son frère lui-même un goût vif pour la poésie: il lui arriva d'adresser des vers à M. Joubert; et, quoique ces vers fussent sur des matières qui n'avaient rien de futile, le frère aîné lui écrivait pour le détourner d'une occupation qui ne pouvait que nuire à sa profession d'avocat...(...)
>
> Il fut obéi; le jeune frère se livra tout entier à ses travaux judiciaires: il obtint, pour prix de sa docilité, la main de Mlle Alexandrine Moreau, nièce de Mme Joubert; récompense bien douce, car elle a fait pendant vingt-six ans le charme de sa vie, et tout annonce qu'elle le fera jusqu'au bout de sa carrière. C'est ce même frère qui, en passant

> par tous les grades du ministère public dans les tribunaux de la capitale, est parvenu aux fonctions d'avocat général à la cour de cassation.
>
> Depuis cette union, qui ajoutait de nouveaux liens à ceux qui existaient déjà entre les deux frères, ils devinrent inséparables: maison, table, fortune, sociétés, services à rendre, bonnes oeuvres, tout leur devint commun; ils étaient comme assis au timon du même char. Les forces étaient inégales, les talents divers; mais les sentiments, le but proposé, le zèle pour y arriver, étaient les mêmes, et le char marchait d'une manière bien douce pour les deux frères et pour ceux qu'ils étaient chargés de conduire avec eux." (12

Raynal confirme ce que disait Arnaud mais il signale tout de même, furtivement, les frictions que cette cohabitation à l'orientale ne laissait pas de susciter. (13) Il reste que les deux frères ont vécu plus ou moins ensemble, formant une communauté dont l'atmosphère, selon Raynal, était dominée par le culte maternel. Toutefois on peut douter que le ton des notices reflète fidèlement l'ambiance familiale de Villeneuve. Il ne faut peut-être pas prendre trop à la lettre non plus les affinités des deux frères. Contrairement à Elie, "tout uni", Arnaud savait parler et avait des prétentions, visibles dans sa notice. Mais on ne trouve aucun écho des charmes de sa conversation et il semble bien être resté en dehors du cercle des amis de Joubert.

Quelles furent ces "innombrables passions" que Joubert confessait à Molé en 1804? On en connaît à la rigueur quelques-unes mais elles sont loin d'être innombrables, même en tenant compte de passions comme celles de la vérité ou de la littérature...Mais pendant les années qui ont suivi son arrivée à Paris en 1778, Joubert a vécu dans un milieu aux moeurs très libres et avec des idées tout à fait larges: il est partisan par exemple de l'union libre. En outre, il n'a que "des occupations qui ressemblent à l'oisiveté" - on ne le lui fait pas dire - et, comme il le note en 1783: "l'oisiveté prépare singulièrement à la volupté". (14) On n'a pas retrouvé les notes de Joubert de 1776 à 1783. Ensuite, il est souvent question dans les Carnets de plaisirs, de volupté, des femmes. On lit des réflexions comme celles-ci:

> "En 1783, juin. Il n'y a point (ajoute La Mettrie) de souverain bien si exquis que le grand plaisir de l'amour". (15)
>
> "En janvier 1784. Les femmes aiment les aventures, les rencontres, les hasards, parce qu'elles aiment à se donner et non pas qu'on les donne. Pour ce sexe, faire un doux usage de son corps, c'est en disposer librement..." (16)
>
> "8 octobre 1785."Heureusement nos plaisirs nous font sans cesse oublier la mort à laquelle nos affaires nous font songer sans cesse." (17)

"2 octobre 1786. Ces belles marinières..."(18)

"1er octobre. La jolie et la fille facile. L'honnête homme".

"5 octobre. La bonne fille, la riante. La reposée et la tendre." (19)

Joubert note encore pendant cette période: "Il y a des hommes qui sont inconstants parce qu'ils n'aiment aucune femme; pour moi je suis inconstant parce que je les aime toutes". (20)

Tout cela n'est pas bien compromettant. Nous connaissons une seule aventure sentimentale de Joubert, assez curieusement d'ailleurs. André Beaunier en a découvert la trame dans un roman de Restif de la Bretonne au titre évocateur: "la Femme infidelle", et il en a suivi les traces dans les autres écrits de Restif. (21) C'est que ce dernier se trouvait être lui-même le mari de l' "infidelle". Les noms des personnages principaux du roman, Naireson, Scaturin et M. et Mme Jeandevert, étaient de nature à préserver l'anonymat des personnes en cause, mais l'auteur a pris soin de fournir lui-même des clés de sorte que l'histoire est claire pour un lecteur attentif. Naireson (ou Dictionnaireson) est Joubert; Scaturin, Fontanes; M. Jeandevert, Restif et Mme Jeandevert, Mme Restif, née Agnès Lebègue.

Naireson et Scaturin, hommes de lettres et philosophes, se lient d'amitié avec M. Jeandevert, auteur et philosophe lui-même, dont ils admirent les écrits. Jeandevert ouvre fraternellement les portes de son foyer à ses nouveaux amis. On se fréquente, on se reçoit. Mais voici que Naireson abuse de la confiance de son hôte: il courtise sa femme et trompe ignominieusement le pauvre Jeandevert. Bien entendu les choses se gâtent entre les grands amis. Le mari infortuné écrit à son rival:

> "Comment crois-tu qu'on qualifiera ta conduite, quand on la racontera comme je vais l'exposer? Il fut un homme qui en rechercha (c'est toi) un autre (c'est moi). Il le trouva; mais au lieu de se lier avec lui, ce fut avec sa femme; il vint journellement passer six à sept heures avec elle: de quoi parlaient-ils?...Voilà ta conduite, Naireson, la voilà sans déguisement. Qui t'a porté à favoriser la félonie, la trahison? Dis-moi, quels motifs avais-tu? Je t'en soupçonne quelques uns; mais ils sont trop bas et je n'ose m'y arrêter, quoique je ne t'estime plus. Prends garde, Naireson! Tu viens de tenir une conduite mauvaise, préjudiciable à ton semblable! C'est un crime; c'est le plus grand; c'est celui qui ne peut s'excuser dans l'homme sociable. Adieu Naireson; tu as tort; rougis, repens-toi, et répare, si tu peux." (22)

Evidemment, il faut se méfier du romancier: le "réaliste" Restif trouve ses sources dans la vie réelle, en effet, mais il est loin d'être un témoin sans passion. Cela se conçoit en l'occurrence. André Beaunier est

arrivé néanmoins à la conclusion que le fond de l'histoire est véridique. Restif a seulement présenté les choses à sa manière.

Quant à Joubert, il garde la plus grande discrétion, comme toujours, à propos de sa vie intime. Pourtant, contrairement à son habitude, il laisse échapper cette confidence, le 26 Mars 1786: "O mes amis! j'ai bu l'amour..." Et il ajoute: "Nota. Socrate avait observé que, pour bien savourer les vins, il fallait boire en suçant. Leçon de volupté et de tempérance!..."(23) C'est justement à cette époque que sa liaison avec Agnès Lebègue, commencée en 1785, venait de prendre fin. Plus tard, le 14 février 1804, Joubert note ce retour sur son passé:

> "En 1785, trop plein de mon enchantement, je me bornais trop à le peindre. C'est ainsi que, dans les vers, après m'être ouvert une entrée dans la véritable poésie, il ne me fut plus possible de me contenter de la vulgaire; et, trop nouveau dans l'autre, je les quittai toutes les deux." (24)

Frappe-toi le coeur, c'est là qu'est le génie: Joubert l'a constaté pour sa part avant la lettre. On n'a rien retrouvé de ses vers mais il a dû, en effet, se borner à peindre son enchantement: en 1785, il a noté seulement quatre réflexions dans son Carnet.

On admet donc les faits rapportés par Restif

mais sa version n'est pas équitable pour Joubert. Restif explique:

> "Je m'étais réuni avec Agnès Lebègue, qui fut d'abord traitable. Cette semi-bonne intelligence dura jusqu'à la connaissance de Scaturin et de Naireson, deux intrigants, surtout le dernier(...) ils trouvèrent dans Agnès Lebègue une créature facile..." (25)

Funck-Brentano (26) montre bien ce qu'a été cette "semi-bonne intelligence": Restif a toujours été dominé par un impérieux besoin de débauche. Fiancé, puis jeune marié, il trompait déjà Agnès sans vergogne. Par ailleurs, pendant les premières années du mariage (1760-1764), le ménage connut la pauvreté. Pour faire face à la situation, Restif trouva un moyen qui joignait - mais pour lui seulement - l'utile à l'agréable: dans un ménage à trois, il fit entretenir sa famille par les largesses de sa maîtresse, Adélaide Nécard, qui tenait elle-même ses ressources des faveurs qu'elle octroyait parallèlement au Président de St. Leu. En 1764, Restif parvint à une bonne situation. Adélaide n'était donc plus nécessaire et il l'abandonna...mais pour se lancer dans une foule d'autres liaisons dont il avait besoin désormais... pour le consoler de son mauvais mariage!

Placé dans son contexte, le "crime" de Joubert n'apparaît pas vraiment comme "celui qui ne peut s'excuser dans l'homme sociable". Selon Funck-Brentano, encore belle à quarante ans, Agnès était "fine, naturellement élégante, très intelligente, très cultivée". (27) Joubert a été séduit par ses charmes. Mais il fut touché aussi certainement par sa détresse, par l'injustice de Restif envers elle, par le contraste entre la grossièreté du mari et la finesse de sa femme...L'amant avait bien des circonstances atténuantes.

Joubert eut-il beaucoup d'aventures sentimentales? C'est assez peu probable si l'on entend par là des passades à la Restif ou à la Fontanes. Joubert était trop peu superficiel et trop idéaliste pour s'accommoder de la débauche.

En revanche, il a pu connaître des passions très vives, sinon "innombrables", auxquelles tout son être sensible et scrupuleux participait, et qui l'ont fait souffrir. Comparant Joubert et Fontanes, André Beaunier écrit:

> "Avant 1788, Joubert n'était que moins folâtre, non moins amoureux, plus amoureux, donnant à sa tendresse plus de sincérité profonde, et souffrant bien davantage, tandis que Fontanes s'amusait. En 1788, Fontanes continuait de s'amuser; Joubert, lui, tâchait d'apaiser ses alarmes et cherchait déjà cette philosophie souveraine, le repos." (28)

Joubert lui-même dira plus tard: "nous employons aux passions l'étoffe qui nous a été donnée pour le bonheur." (29) Après une fâcheuse expérience des passions, il a choisi délibérément de se consacrer au bonheur.

Pour son mariage, il semble bien que Joubert ait mis en pratique cette théorie du bonheur à l'écart de la passion.

Victoire Moreau de Bussy, était la seizième et dernière enfant d'une famille de magistrats très riche de Villeneuve. (30) En dépit de cette forte natalité, les Moreau ne jouissaient pas, apparemment, d'une grande vitalité: onze enfants sont morts prématurément. Si l'on ajoute à cette longue suite d'épreuves les habitudes d'austérité d'une vieille famille de bourgeoisie provinciale retirée dans ses murs, on se rend compte que la vie dans la maison de la rue du Pont devait manquer d'entrain. La mort de Jacques Moreau, le père de Victoire, vint encore allonger la liste des deuils alors que Victoire n'avait que dix-huit ans. On apprend donc sans étonnement, par la Notice de Paul de Raynal et les lettres de Joubert, que

la petite dernière, élevée par des parents déjà vieux, était une fille délicate, sensible, renfermée, dévouée au service de sa vieille mère. Elle dut recevoir seulement une instruction assez élémentaire: elle est la seule correspondante à qui Joubert ne parle pas de littérature dans ses lettres.

C'est en 1788 que Joubert, à trente-quatre ans, rencontra Victoire Moreau qui en avait trente-deux et ce fut le point de départ d'une correspondance qui se termina par leur mariage, cinq ans plus tard. Ces chiffres n'incitent pas à penser à un "coup de foudre". Le ton de la correspondance encore moins. Dans les lettres de Joubert à Victoire, le thème principal est, non pas l'amour, mais la consolation. On y rencontre plus de cérémonieuses condoléances que de mots tendres. En effet, de nouveaux deuils se succèdent pour Victoire: en 1791, elle perd son frère aîné, celui qu'elle aimait le plus; avant et après lui, des amis très chers. Joubert partage les peines, plaint, réconforte..."Il n'y a pas assez de douleurs pour vous plaindre, Mademoiselle. C'est à la raison et au temps que je livre votre affliction: eux seuls peuvent vous consoler." (31) Eux seuls...et Joubert qui s'y emploie activement. Voici deux passages caractéristiques de ses lettres. A la mort de Jacques Moreau, il écrit à Victoire (4 Mai 1791):

> "...Séparé de vous par les distances, je m'en rapproche par les regrets dont je suis pénétré et qui nous sont communs. Agréez, dans ce premier moment de votre affliction, dont je n'ose presque vous parler, les assurances de l'estime d'un homme qui ne pourra jamais vous oublier et qui sent plus vivement tout ce que vous valez depuis qu'il y a un coeur de moins pour vous aimer." (32)

Dans une autre lettre, il lui dit:

> "Je suis, hélas et j'en gémis! votre ami le plus ancien, lorsque tant d'autres ne sont plus...C'est du fond de mon coeur que ce titre vient de sortir pour se présenter sous ma plume. C'est par lui que je vous demande de me parler souvent de vous, de m'en entretenir sans cesse, car vous m'occuperez toujours tant que dureront vos malheurs...Songez que j'aime en vous et vous et votre amie et votre pays qui m'a tant plu et des souvenirs que mon âme gardera précieusement. J'ai réuni sur vous tous les sentiments que m'inspirait la société dont vous viviez environnée. Vous m'êtes chère à bien des titres..." (33)

Joubert nous donne ainsi la clé de ses sentiments pour Victoire: son amour a été essentiellement à base de pitié et de compassion.

A dire vrai, si la compassion est évidente, l'amour l'est moins. Dans toute cette correspondance, il n'est question que d'amitié et encore, en des termes très réservés. Pourtant, il ne faut pas trop vite minimiser les sentiments de Joubert. Ce ton réservé, cette discrétion lui étaient commandés à la fois par sa pudeur naturelle et par les circonstances. Celles-ci n'étaient pas propices à des déclarations sentimentales. Mais les

réactions et l'attitude de Victoire les rendaient plus délicates encore. Bernard Halda écrit qu'elle raffine sur son chagrin avec une espèce d'humeur janséniste que Joubert tentera d'apaiser." (34) De nature renfermée, Victoire avait toute sa vie affective concentrée sur les trois ou quatre personnes qui venaient de disparaître et elle traversait une sorte de dépression dont Joubert s'efforçait de la faire sortir. Dans les lettres de Victoire, on distingue, comme une idée fixe, le sentiment que toute joie, pour elle, serait une infidélité, une impiété à l'égard des défunts. Ceci explique les lettres de Joubert. Il veut l'arracher à ses idées noires, au monde de fantômes dans lequel elle se renferme. Il essaie de lui donner l'envie de vivre et d'envisager un bonheur possible. Il lui écrit par exemple, le 21 Novembre 1792:

> "Aucune affection honnête ne peut blesser des êtres bons(...) Vous dites:"O tout ce qui me fut cher!...Mânes sacrés que je ne veux pas outrager. Chères ombres que je ne veux pas blesser..." Idées injurieuses et fausses..."(35)

le 1er Mai 1793:

> "Vous êtes un dépôt que vos malheurs m'ont confié; un dépôt que je dois garder et conserver à tous les prix; un dépôt que je veux mettre à ma portée, pour veiller sans cesse sur lui. Oui, je vous veux auprès de moi, et je me veux auprès de vous..." (36)

Assurément, ce n'est pas une déclaration d'amour classique, mais c'est une déclaration adaptée aux circonstances et aux intéressés. De toute manière, une sollicitude aussi constante et empressée trahit en Joubert une certaine chaleur de sentiments.

Une certaine chaleur; non pas un feu ardent. Le mariage eut lieu le 8 Juin 1793. Victoire n'avait pas manifesté le moindre empressement. Elle s'était même fait tirer l'oreille. Mais Joubert, qui s'est dépensé pour la convaincre, écrit à son sujet à Mme Fontanes dès le 7 février 1794, c'est à dire après seulement huit mois de mariage: "Je lui connus du mérite et des agréments. Elle a perdu ses agréments; mais elle a gardé son mérite."(37) Par ailleurs, on lit dans la Notice Historique:

> "M. Joubert passait son temps(...) entre ses livres chéris, quelques restes précieux de l'ancienne société(...) et sa femme qui seule aurait pu lui tenir lieu de toute autre société et en était elle-même une des plus aimables et des plus distinguées." (38)

Ce n'est pas précisément l'impression qui se dégage de cette lettre que Joubert adressait à Mme de Beaumont le 12 octobre 1803, alors qu'elle était à Rome:

> "Tout mon esprit m'est revenu. Il me donne de grands plaisirs. Mais une réflexion désespérante les corrompt: je ne vous ai plus, et,

> sûrement, je ne vous aurai de longtemps à ma portée, pour entendre ce que je pense. Le plaisir que j'avais autrefois à parler est entièrement perdu pour moi. Je fais voeu de silence. Je reste ici l'hiver. Ma vie intime va tout entière se passer entre le ciel et moi..." (39)

Quelle solitude aussi pour Mme Joubert! Evidemment, quoi qu'en dise Arnaud, la pauvre Victoire n'était pas la "société la plus distinguée" pour le penseur de Villeneuve. Raynal se montre plus objectif. Sans doute l'esprit de famille laissait-il un peu plus de latitude au neveu qu'au frère. Il écrit dans sa Notice:

> "Pendant que M. Joubert, à travers les perspectives d'une imagination charmée, envisageait toutes choses au point de vue poétique, sa compagne, par une de ces bonnes fortunes qu'il faudrait souhaiter à tous les gens de lettres, s'attachait à ne considérer la vie que du côté pratique et journalier. De là s'élevaient entre eux des discussions fréquentes, et qui pourtant n'étaient pas sans grâce, tant ils apportaient l'un et l'autre de sincérité et de tendresse mutuelle." (40)

Sous la plume du très respectueux neveu de Joubert, ces réserves donnent à réfléchir...Contrairement à Mme de Beaumont ou à Mme de Vintimille, Victoire n'était pas disposée à "entendre ce que pensait" son mari. Joubert n'a pas toujours apprécié sa "bonne fortune" qui est peut-être à l'origine de cette pensée: "Il faut ne choisir pour épouse que la femme que l'on choisirait pour ami si

elle était homme"...(41) Non, Joubert, n'a pas éprouvé un grand attrait, ni physique ni intellectuel, pour sa femme qui n'était ni jolie ni cultivée et, pour l'essentiel, ils ont dû vivre, comme tant d'autres, chacun de leur côté, lui dans ses pensées et elle dans les soins domestiques.

On peut se demander d'ailleurs s'il n'y eut pas quelque calcul dans la décision de Joubert d'épouser Mlle Moreau. Avant 1788, Joubert et Fontanes ont connu une période difficile, n'ayant pas de ressources bien précises. L'époque n'est pas favorable pour le "Modérateur" de Fontanes ou pour "l'Histoire impartiale de France" de Prudhomme. Joubert devait et a même plus ou moins collaboré à ces deux publications, plutôt moins que plus semble-t-il, mais la première va disparaître rapidement et la seconde ne verra jamais le jour, faute d'acheteurs. L'entreprise de la Correspondance littéraire en Angleterre (1785) était une tentative pour sortir de l'impasse. Elle a échoué. Dans les lettres qu'il écrit à Joubert de Londres, Fontanes dit sans ambages que le vrai moyen de se tirer d'affaire est d'épouser une riche héritière...(42) Joubert n'en parle pas, mais il agit dans ce sens pour son ami. Or, c'est à Villeneuve, pendant le même séjour où il découvre le bon parti pour Fontanes,

que Joubert se lie avec Victoire Moreau...Avait-il une intention analogue pour lui-même? En tout cas l'idée était dans l'air. Joubert était très désintéressé vis-à-vis de l'argent - "Moi qui hais la propriété!" écrit-il à Fontanes le 7 février 1794 (43) - mais il tenait à sa tranquillité et à son repos. C'est d'ailleurs, il faut le dire, le seul avantage matériel que lui ait apporté ce mariage: le contrat déniait formellement au futur époux tout droit sur la fortune de Victoire, celle-ci devant seulement lui assurer une pension au cas où elle décéderait. (44)

Ainsi les sentiments de Joubert n'ont peut-être pas été sans mélange. Je crois pourtant qu'il a été avant tout sensible au "mérite" de Victoire et ému par sa détresse, comme il l'avait été par celle d'Agnès Lebègue et comme il le sera par celle de Pauline de Beaumont. Il a épousé, selon son penchant, Victoire Moreau, et non la jeune et jolie demoiselle Cathelin qu'il destinait à Fontanes. Or, si l'on en croit Elie Joubert, il aurait pu tout aussi bien choisir Chantal Cathelin: après avoir rencontré à Paris Chantal et sa mère pour les présenter à Fontanes, à la demande de Joubert, Elie écrit en effet à son frère le 26 août 1788:

> "Elle (Mme Cathelin) ne paraît avoir que vingt-six ans et la soeur de sa fille; si tu en es amoureux, je crois que la fille ne l'est pas moins de toi: elle n'a cessé de me demander de tes nouvelles, elle m'a chargé de te dire bien des choses si je t'écrivais...M. Defontanes m'a promis de les voir demain." (45)

Avant de connaître Fontanes, Chantal Cathelin paraissait donc bien disposée à l'égard de Joubert.

Quoi qu'il en soit, le mariage avec Victoire eut ses charmes. C'est à eux sans doute que pensait Joubert en écrivant à Mme de Sérilly, amie intime de Mme de Beaumont et la sienne:

> "J'ajoute encore à ces longueurs pour vous remercier, Madame, d'avoir pris mon parti contre moi-même ou plutôt contre mes paroles. En vous disant que "je n'étais pas fait" pour un certain bonheur, je m'étais bien mal expliqué. Je ne m'y étais pas destiné et il m'étonne. C'est tout ce que je voulais dire. Je serais d'ailleurs bien injuste et bien aveugle si je n'en sentais pas la douceur et le prix. Je sais en effet en jouir et l'apprécier et je vous rends grâces, Madame, d'avoir voulu le penser". (46)

Joubert écrit encore à propos de sa femme (à la même, 22 janvier 1797):

> "Je compte beaucoup sur votre discernement pour démêler des sentiments et un mérite qu'elle a la mauvaise habitude de ne pas étaler assez. Autrefois, quand je la rencontrais dans sa société, il me semblait toujours voir une violette sous un buisson. Depuis, le destin a marché sur elle; ses douleurs l'ont foulée aux pieds, et ses feuilles la cachent aux yeux." (47)

Lorsque Joubert parle de sa femme, son expression "ma bonne compagne" traduit ce qu'a été leur vie commune: un bon compagnonnage, sous le signe de la bonhomie et de la sollicitude, de deux conjoints un peu vieux déjà à trente-cinq ans. Victoire et Joseph Joubert avaient, au fond, des natures très semblables et faites pour s'accommoder l'une de l'autre. Ils ont sans doute connu un certain bonheur, sage et tranquille, dont Joubert a su se satisfaire. En voici deux témoignages. Fontanes écrivait à Joubert le 12 juillet 1795:

> "Dites à votre compagne combien je la remercie de faire le bonheur d'un homme tel que vous." (48)

Madame de Chateaubriand, amie intime des Joubert, écrit le 10 juillet 1839 à l'abbé de Bonnevie (Joubert était mort en 1824):

> "Vous savez que nous avons perdu la pauvre Mme Joubert; celle-là pouvait dire, en pensant à son mari, ce que Sainte Thérèse disait en pensant à Dieu: Je meurs de ne pas mourir." (49)

De fait, les lettres de Victoire sont empreintes de tendresse et d'estime, ou de reconnaissance, pour son mari. A la mort de Mme de Beaumont, elle écrivait à Chênedollé:

> "Le pauvre garçon a eu bien des peines et des tracasseries, dont même il a ignoré une partie, ensuite sa sensibilité a été mise à une épreuve bien cruelle, mais il a montré un courage admirable..." (50)

Et à Fontanes, en 1810:

> "Si vous trouvez parfois dans ma lettre des mots brillants et du beau style, ne me faites pas, je vous prie, l'honneur de me les attribuer. Je suis fort simple de mon naturel. Tout mon éclat vient de mon voisinage. Je le dois à votre ami". (51)

Le 8 avril 1794, les Joubert eurent un fils qui eut d'abord les honneurs du carnet intime de son père. Joubert marque la date de trois étoiles. Il parle de l'événement ce jour là et les jours suivants. "On l'a nommé Victor Joseph du nom de sa mère et du mien. Le même jour j'ai entendu le rossignol". Le 11 avril, il explique:

> "J'ai pensé à mon propre bonheur, à l'état de calme et de paix de l'âme et du corps de la mère, à la bonne et décente conformation de l'enfant, qui est un bien inappréciable. Quoique né d'une mère faible, il est fort assez, sa constitution est saine.(...) Après tant de craintes au sujet de l'un et de l'autre, craintes si heureusement démenties, je me suis dit: "réjouis toi".

> J'ai gardé la maison et me suis promené
> dans le petit jardin pour me recueillir
> dans ma joie"...(52)

En ces quelques jours après la naissance, Victor a pris dans les Carnets une place qu'aucun autre n'a eue sans doute. Mais cet enthousiasme a été sans lendemain. Il est encore question de Victor enfant dans les lettres de Joubert mais il n'en parle plus guère dans ses carnets: quelques allusions, puis cette remarque, le 7 juin 1815: "Mon fils et ses froides haines" (53).Né de parents relativement âgés et victime en outre de la petite vérole, Victor a été apparemment un fruit sec. L'affection de Joubert fut déçue et il la reporta sur ses neveux. (54) Non sans amertume: Joubert ne se plaint pas mais il écrit tout de même à Chênedollé qui restait en Normandie pour soigner son père: (10 août 1808)

> "Toutes les fois que vous me parlez
> de ce bon père dans vos entretiens ou dans
> vos lettres, je suis tenté de lui écrire
> pour le féliciter d'avoir un fils si tendre,
> si soumis, si respectueux, si dévoué! Je voudrais
> que le mien vous ressemblât..." (55)

CHAPITRE III

- MME DE BEAUMONT -

Deux femmes viennent au premier rang des relations de Joubert par la profondeur et la qualité des sentiments qu'elles lui ont inspirés: Mme de Beaumont et Mme de Vintimille.

Née le 15 août 1768, Pauline de Beaumont était la fille du comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères de Louis XVI. Mathieu Molé nous la présente telle qu'elle apparut à Joubert:

> "Mme de Beaumont était laide et d'une maigreur presque repoussante; elle avait l'esprit actif et cultivé, une imagination ardente; je ne sais quelle atmosphère de malheur répandue autour d'elle, un air de souffrance imprimé dans tous ses traits, disposaient à l'aimer et donnaient le besoin de la secourir. Son père, sa mère, sa soeur avaient péri sur l'échafaud révolutionnaire. L'aîné de ses frères avait été massacré et le plus jeune, plein de qualités brillantes, était mort de maladie à Florence. Son mari, perdu de vices et de débauches, l'avait abandonnée et elle restait seule sur terre, sans fortune, sans famille, à la merci de l'amitié." (1)

L'amitié se présenta sous les traits de Joubert. En 1793, Pauline de Beaumont s'était réfugiée chez un paysan de Passy-sur-Yonne, près de Villeneuve, devenant ainsi la voisine de Joubert qui fit sa connaissance en

1794. "Bien que M. Joubert ne la connût point et n'en fût pas connu, écrit Raynal, profondément touché de son isolement et de ses douleurs, il courut lui offrir quelques consolations." (2) Cette fois encore, on trouve donc la pitié à la base des sentiments de Joubert. Il écrit à Mme de Beaumont, le 6 janvier 1795:

> "Quoique extrêmement sensible à l'espérance de vous y revoir (à Passy), je sens trop que j'aurais peu à me féliciter de l'honneur de vous y avoir vue, si le bonheur de votre vie continuait à vous inspirer une indifférence qui n'est possible qu'à vous seule parmi tout ce qui vous connaît."(3)

Et, de fait, elle lui écrit en 1797:

> "Je suis assez bien préparée pour tous les voyages et celui dont on ne revient pas n'est pas celui que je ferais avec le moins de plaisir. Si j'en avais le courage, je n'attendrais pas qu'on m'y forçât." (4)

Joubert notera plus tard, à la mort de son amie:

> "Tous ses malheurs n'ont pas été publics. Elle en eut de domestiques, que tous ses amis n'ont pas connus et de secrets, qu'elle a ignorés elle-même. Une horrible calomnie, fille de la corruption, voulut (salir) sa jeunesse. Mais elle ne l'a jamais su, et la pureté de son âme n'a pu même la soupçonner." (5)

Cependant Mme de Beaumont n'était pas seulement émouvante par sa détresse physique et morale. Elle atta-

chait par ses qualités intellectuelles. Joubert trouva en elle l'interlocutrice et même la confidente qui lui manquaient à Villeneuve. Il écrira par exemple à Chênedollé en 1804:

> "L'esprit, la raison, le talent et la réflexion sont des choses dont la réunion est plus rare qu'on ne croit. J'en sens le prix de plus en plus, et depuis que j'ai perdu Mme de Beaumont, je ne vois plus à qui et avec qui je pourrai parler dans le monde." (6)

La même année, il explique à Molé qui l'avait chargé de juger ses "Essais de morale et de politique" :

> "Il me semble quelquefois (au souvenir) que ce que je vous avais ouï dire, ce que je vous connaissais capable de penser, ajoutait pour moi aux impressions que je recevais de votre écrit et me faisait trouver peut-être à vos paroles un sens plus beau et plus étendu que si un autre les avait dites.
>
> Je ne saurai précisément jusqu'où cette influence de l'idée que j'avais de l'auteur a pu s'étendre sur l'idée que j'ai eue de l'ouvrage que lorsque vous m'aurez permis ce que je ne suis plus pressé de demander pour ma satisfaction depuis que Mme de Beaumont n'existe plus, mais ce qu'il vous serait important de m'accorder pour vous assurer de la valeur de mon suffrage, je veux dire la permission d'essayer sur d'autres quelques-unes de vos pensées en les leur citant (sans vous nommer) et en observant, non ce qu'ils en diraient, mais l'effet qu'ils en recevraient, etc."

Et Joubert ajoute plus loin:

"La première année où nous avons eu quelques liaisons, j'ai perdu la plus nécessaire de toutes mes correspondances. Je ne pensais rien qui, à quelques égards, ne fût dirigé de ce côté-là et je ne pourrai plus rien penser qui ne me fasse apercevoir et sentir ce grand vide. Mme de Beaumont avait éminemment une qualité qui, sans donner aucun talent, sans imprimer aucune forme particulière à l'esprit, met une âme au dessus ou au niveau des talents les plus éclatants, une admirable intelligence; elle entendait tout et se nourrissait de pensées; c'était son goût et son besoin (...). Vous trouverez dans le monde beaucoup de femmes d'esprit, mais peu qui, comme celle-là, aient du mérite pour en jouir, et non pour en user et l'étaler. Ses amis disaient qu'elle avait une mauvaise tête; cela peutêtre, mais elle en avait aussi une excellente que nous ne trouverons pas à remplacer, vous et moi. Elle était pour les choses intellectuelles ce que Mme de Vintimille est pour les choses morales; l'une est excellente à consulter sur les actions, l'autre l'était à consulter sur les idées. N'en ayant point de propres et de très fixes, elle entrait dans toutes celles qu'on pouvait lui présenter, en jugeait bien, et l'on pouvait compter que tout ce qui l'avait charmée était exquis, sinon pour le public, au moins pour les parfaits. Je vous avais fait dire que je la regrettais pour vous. Je vous allègue quelques-uns de mes motifs, mais non pas tous. Oui je la regrette pour vous, et d'autant plus que vous n'avez pas eu le temps de savoir tout ce que vous perdiez." (7)

Mme de Beaumont a joué le rôle d'un stimulant sur la pensée de Joubert. Aussi la correspondance ne s'enlise pas dans les consolations. On parle beaucoup de littérature. Mme de Beaumont écrit par exemple à Joubert, en 1798:

"Je ne sais si c'est vous qui m'avez conseillé de lire la correspondance de Voltaire. Je le voudrais, parce que cette lecture me plaît singulièrement." (8)

Et Joubert répond le 15 mai:

"Je vous ai, en effet, conseillé de lire les lettres de Voltaire. J'ai eu en cela le mérite de deviner votre goût. Je me pique d'avoir ce talent et il me tourmente, car je suis sûr que votre esprit ne s'est point encore occupé des objets les plus propres à lui donner des jouissances ravissantes et je suis très impatient de voir en votre possession les ouvrages les plus propres à y ramener votre attention. Cela me rend fort affairé.

Si Dieu me prêtait vie et mettait devant mes yeux les hasards que je lui demande, il ne me faudrait cependant que trois semaines pour amasser tous les livres que je crois dignes d'être placés, non dans votre bibliothèque, mais dans votre alcôve; et, si je parviens jamais à me les procurer, il me semblera que je n'ai plus rien à faire au monde.

Je ne savais pas que La Bruyère était si fort de vos amis. Je ne vous envoyais le petit livre que pour vous familiariser avec lui. Vous faites fort bien de l'aimer. Il y a d'aussi beaux et de plus beaux livres que le sien; mais il n'en est point d'aussi absolument parfait." (9)

On parle aussi beaucoup de santé. Toujours souffrant lui-même, Joubert s'occupe constamment de la santé si précaire de son amie, minée par la tuberculose. Il s'effraye de sa négligence à se soigner et lui prodigue ses conseils.

Menacée par la maladie, Mme de Beaumont l'était aussi par son ardeur intellectuelle, peu compatible avec sa fragilité physique. Au contact de Mme de Staël notamment, elle se passionnait pour les idées, les problèmes sociaux, la politique... Selon Molé:

> "C'était une chose curieuse à la fois et touchante de voir cette triste et faible femme tourmentée en quelque sorte par la soif de dévouement, ne rechercher que les sentiments passionnés, les émotions violentes, et leur prodiguer le reste d'une existence qui lui était à charge dès qu'elle ne pouvait plus les offrir..." (9)

Joubert craint pour son amie. On lit dans une lettre qu'il lui adressera en 1803 au Mont-Dore, où elle était presque mourante:

> "Votre esprit a tant et tellement tarabusté votre pauvre machine qu'elle est lasse et surmenée. Voilà, je crois, toute la cause de votre mal." (10)

Le 26 août 1797, il lui écrit:

> "Je sais très mauvais gré à ceux dont la société vous a dégoûtée de la solitude, et, s'ils s'en font un compliment, moi je leur en fais une injure. Mais pourquoi aller vivre aussi avec ces esprits remuants? Ils ont pour tête un tourbillon qui court après tous les nuages. Ils veulent brider tous les vents dont ils ne sont que le jouet. Leur tournoiement vous a gâtée, mais vous vous raccommoderez.
>
> Je ne crois pas que rien au monde soit plus ennemi

du bonheur, ainsi que de toute sagesse, que les passions de l'esprit, quand on les éprouve à toute heure..." (11)

Le "tourbillon", c'était Mme de Staël, et Benjamin Constant le chef de file des esprits remuants. Mme de Beaumont acceptait les conseils de Joubert. Elle lui écrit d'Ormesson en 1797:

"Je ne me plais pas dans le monde et il a de l'influence sur moi. J'y éprouve une sécheresse de coeur, qui est un état pénible lorsqu'on en a éprouvé un plus doux. Je vous dois de savoir positivement que celui que je regrette (Theil) est le meilleur. C'est beaucoup. Et je m'applaudis de vous avoir établi le juge de mes sentiments.(...) Je ne conviens point à la société dans laquelle je vis. Mon esprit s'y use sans fruit pour moi, sans jouissance pour les autres. Celle qui la dirige a pris une route qui n'est pas celle du bonheur. Son esprit a reçu une impulsion qui ne lui est pas naturelle. Il n'y a plus que son coeur de noble et de généreux." (12)

Et, de Theil, près de Passy, l'année suivante:

"J'ai retrouvé ici d'anciennes lettres de vous qui me recommandent "l'amour du repos et de la solitude". Vous aviez raison, je le sentais, mais j'étais alors indignée de la solitude et incapable de repos. Il n'en est pas de même aujourd'hui. La vie que je mène est celle qui me convient le mieux et je sens tout le mérite du repos, sans en excepter celui qui est voisin de l'anéantissement." (13)

Pourtant, sa conversion à l'art joubertien "du repos et de la solitude" ne fut jamais bien complète. "Le monde ne m'est pas bon, écrit-elle à Joubert en 1800. J'en ai mille preuves pour une, et j'ignore encore si j'aurai le courage de m'en tenir éloignée." (14) Les conseils de Joubert correspondaient à sa nature à lui plus qu'à celle de son amie. Molé l'a bien constaté:

> "La tendresse douce et égale de Joubert, son calme inaltérable, ses témoignages empressés, ingénieux et délicats, ne pouvaient suffire à Mme de Beaumont.(...)
>
> Pour son malheur, elle vit Chateaubriand et s'enivra à longs traits de tous ses poisons. J'ai vu l'amour, la jalousie consumer ses dernières années et en précipiter le déclin." (15)

C'est Joubert qui présenta son amie à Chateaubriand, en 1801, et il arriva en effet ce que Molé rapporte. De mai à décembre 1801, Mme de Beaumont et l'Enchanteur s'isolèrent à Savigny-sur-Orge. (16) Chateaubriand en parle dans ses Mémoires:

> "Le succès d'Atala m'ayant déterminé à recommencer le Génie du Christianisme, Mme de Beaumont me proposa de me donner une chambre à la campagne, dans une maison qu'elle venait de louer à Savigny. Je passai six mois dans sa retraite, avec M. Joubert et nos autres amis." (17)

Chateaubriand a l'art de présenter les choses. Joubert fit bien quelques séjours à Savigny (18), d'autres amis y vinrent aussi, mais la retraite abrita le plus souvent Mme de Beaumont et Chateaubriand seuls. Il faut dire toutefois que Joubert était le bienvenu. Ainsi Mme de Beaumont lui écrivait le 23 mai:

> "A peine arrivée depuis 24 heures, je suis déjà impatiente de vous donner de nos nouvelles. (...)
>
> Adieu; j'embrasse Mme Joubert. Je vous répète que le pays est charmant et que nous vous attendons avec une extrême impatience." (19)

Il faut noter aussi qu'on ne trouve pas trace d'un refroidissement dans les rapports entre Mme de Beaumont et Joubert et que celui-ci observe une parfaite discrétion sur la conduite de son amie: pas un mot à ce sujet dans ses lettres. (On verra son attitude à l'égard de Chateaubriand dans le chapitre consacré à ce dernier.)

Une fois achevé le Génie, l'Enchanteur ne jugea pas utile de demeurer plus longtemps avec sa collaboratrice.

> "Chateaubriand, écrit Molé, voulut revenir à Paris. Mme de Beaumont l'y suivit; elle loua un petit appartement dans la rue Neuve-du-Luxembourg, et tous les soirs les amis de Chateaubriand, dont elle avait formé uniquement sa société, se réunissaient chez elle. Joubert venait

> tous les jours, Fontanes presque aussi souvent. J'étais un des plus assidus; elle me traitait avec une préférence que je devais au goût - je dirai même au faible - que Chateaubriand avait pour moi.
>
> Elle avait en horreur la société des femmes qui toutes lui donnaient de l'ombrage. Cependant, Chateaubriand voulut que Mme de Vintimille fût admise et il fallut bien en passer par là." (23)

Plus question pour Mme de Beaumont d'avoir le monopole de l'Enchanteur. Bientôt elle n'eut même pas la ressource de le partager avec d'autres: à la fin de mai 1803, Chateaubriand quittait Paris pour Rome - heureux de prendre le large en ce qui concerne Mme de Beaumont - et la "petite société" se dispersa. Désemparée, et avec l'arrière-pensée de pousser jusqu'à Rome, Mme de Beaumont partit au mois de juillet pour une cure au Mont-Dore, suivant en cela les conseils de Joubert. Déjà en 1795, il lui écrivait:

> "Je suis payé pour vous désirer de la santé, puisque je vous ai vue; j'en connais l'importance, puisque je n'en ai pas. Un évenement de ma vie m'a trop appris combien l'insouciance sur ce point peut devenir funeste, pour que je puisse transiger avec la vôtre. Enfin, Madame, je suis tourmenté depuis trois mois de l'inquiétude que vous me causez à cet égard, à un tel excès que j'aimerais encore mieux vous savoir cet été à Plombières qu'à Passy, et assurément c'est tout dire." (21)

Joubert demande des nouvelles:

> "Je vous écrirai souvent pendant votre séjour au Mont-Dore. Mais ayez soin de nous envoyer le bulletin de votre conduite et de vos remèdes, toutes les fois que vous le pourrez sans vous fatiguer. Nous recevrions trois lettres de vous par semaine avec reconnaissance. Qu'il me tarde de voir le timbre du lieu dont je vais écrire le nom à côté du vôtre! Je n'ai pas besoin de vous dire que Mme Joubert partage cette impatience, ainsi que tous les tendres et inaltérables sentiments que vous me connaissez pour vous." (22)

Joubert s'efforce de rendre l'espoir à la malade. Sur un ton mi-plaisant mi-sérieux, il s'évertue à lui présenter des exemples réconfortants: celui de M. de Chazal, un vieillard de soixante-seize ans "qui a vécu moribond depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante" et a fini par recouvrer la santé; celui de la supérieure du couvent de Villeneuve qui "vit, depuis quatre mois, d'un verre d'eau rougie et sucrée, et supporte les quate-vingts ans qui l'entraînent"...

> "Vous n'avez que trente et peu d'années. Si vous pouvez vous résoudre à vivre quelquefois couchée et à compter les solives souvent, vous vivrez autant que la supérieure, et vous serez aussi vive, aussi gaie que le M. de Chazal de mon frère." (23)

Mais Mme de Beaumont avait d'autres aspirations que ces vieillards, même vivaces: elle rêvait de rejoindre

Chateaubriand. En octobre, elle est à Rome, au désespoir de Joubert, lui qu'un brouillard empêchait d'aller de Villeneuve à Passy pour la voir en 1794, ou qui lui reprochait en 1795 sa "belle fantaisie de mourir, en courant la poste, dans quelque auberge de village"...(24) S'excusant auprès de Chênedollé de l'avoir négligé, il lui explique le 2 janvier 1804:

> "Ce fatal voyage de Rome et le désir d'y mettre obstacle absorbaient toutes mes pensées et occupaient toutes mes forces au moment où il aurait fallu vous répondre. Tous les courriers qui vinrent de ce pays là, à compter de ce moment, m'apportèrent d'autres soucis, d'autres occupations. Vous savez les événements, et sans doute vous m'excusez. Les craintes ne m'avaient pas moins accablé que le malheur." (25)

Mme de Beaumont était morte, le 4 novembre, dans les bras de Chateaubriand. Jusque là, Joubert voulait avant tout la sauvegarder, mais maintenant que ce souci est hors de cause, il voit les choses autrement et il ajoute:

> "On sent, pour peu qu'on l'ait connue, qu'elle eût donné dix ans de vie pour mourir si paisiblement et pour être ainsi regrettée. Je serais désolé aujourd'hui qu'elle n'eût pas fait ce voyage, qui m'a causé tant de tourment." (25)

Il devait pourtant en coûter à Joubert qui avait

écrit à son amie, à la nouvelle de son arrivée à Rome:

> "Adieu, cause de tant de peines, qui avez été pour moi si souvent la source de tant de biens. Adieu. Conservez-vous, ménagez-vous, et revenez quelque jour parmi nous, ne fût-ce que pour me donner un seul moment l'inexprimable plaisir de vous revoir." (26)

On s'est beaucoup demandé quelle était la nature profonde des sentiments de Joubert à l'égard de Mme de Beaumont. Une amitié si tendre, si inquiète, ressemble à s'y méprendre à de l'amour. Selon André Beaunier, "Joubert aima Pauline de Beaumont. Seulement, subtil artiste de ses sentiments, il fit en sorte que cet amour fleurît en amitié" (27) Charles Du Bos développe la même idée. A propos de cette pensée de Joubert : "la tendresse est le repos de la passion", il écrit: (30 décembre 1808)

> "J'incline à penser (...) que la tendresse n'atteint à toute sa plénitude - en même temps qu'elle devient un irrésitible besoin - que parce que soustendue par une passion véritable - passion sur laquelle, inconsciemment ou à dessein, on peut - tel j'imagine un Joubert - se donner le change." (28)

Il y aurait donc eu passion amoureuse de Joubert, mais cet élan a été endigué par la raison car il était contraire à la philosophie de la vie adoptée par le sage de Villeneuve. Déjà Sainte-Beuve avait fait une

analyse semblable:

> "La vie de M. Joubert est toute dans ses pensées, mais on ne dirait pas de cette vie le peu qui est à en dire si l'on ne parlait de Mme de Beaumont. (...) Il s'attacha aussitôt à elle; il l'aima. Il l'aurait aimée d'un sentiment plus vif que l'amitié, s'il y avait eu pour cette âme exquise un plus vif sentiment que celui-là." (29)

Il y aurait donc eu amour de la part de Joubert si cet élan avait été possible à sa nature, mais il ne l'était pas...

Evidemment, l'analyse de cet amour insaisisable est hasardeuse. Elle se fonde sur quelques indices plus ou moins convaincants. Le plus connu est sans doute cette lettre de Joubert du 24 juin 1797 à Mme de Pange, cousine et amie de Mme de Beaumont:

> "Je n'écris pas à Mme de Beaumont parce que Theil m'a fait faire dans ma tête trois ou quatre volumes in-8° dont il faudrait au moins lui réciter une partie et je m'excéderais dès le premier mot. Dites-lui, je vous prie, que depuis qu'il m'est arrivé d'être immodéré avec elle en épanchements, j'ai de grandes précautions à prendre avec moi-même toutes les fois que j'aurai à lui parler de quoi que ce soit. Il s'est fait de moi à elle comme une pente, comme un vrai saut de moulin où les pensées affluent avec trop d'abondance toutes les fois qu'elle est au bas et, pour ne pas me mettre à sec et la noyer, il faut nécessairement que j'attende que le temps ait aplani entre nous ce terrain où, d'ici là, je ne laisserai rien couler." (30)

Selon Rémy Tessonneau, on trouve là le témoignage d'un amour de Joubert: "Après l'incident auquel il fait allusion, il tenta de savoir indirectement si Mme de Beaumont, qui était à Theil, n'avait pas été blessée par son attitude." (30) Se référant à une pensée de Joubert, Charles Du Bos s'explique ainsi son attitude:

> "Il ne faut jamais se mettre dans le cas de devoir raturer les affections tendres. Mais c'est à cause de cela que Joubert, qui était tout pudeur et tout prévoyance, était infini en précautions, (...) s'interdisait un temps de revoir Pauline de Beaumont de crainte de lui dire des choses auxquelles elle n'aurait pas pu répondre et ainsi de créer entre elle et lui cet élément de trouble qui peut conduire à la rature précisément." (31)

Charles Du Bos écrit même:

> "Je ne serais pas surpris que le chef d'oeuvre de sa conduite envers ses propres sentiments, en ce qui concerne Pauline de Beaumont, fût dû en partie à ce qu'en 1794, une révolution intime lui faisait, à sa façon, aussi peur qu'une révolution publique." (32)

Ici Du Bos s'avance beaucoup. Il y a en tout cas au moins erreur de date. C'est un fait que Joubert vit peu Mme de Beaumont pendant les premières années de leurs relations. Mais les lettres de cette époque ne révèlent pas du tout un Joubert soucieux de garder ses distances. A la fin de 1794, Mme de Beaumont voulait quitter

Passy pour Paris. Il lui écrit, le 26 décembre:

> "Laissez ces lourdes diligences aller et venir sans vous, tant qu'elles pourront s'embourber. Votre goût pour la solitude ne doit vous quitter qu'au beau temps. Puisse votre résignation, qui se soumet à tant de choses, céder aussi aux éléments! Ils vous défendent de partir et me font plaisir, je l'avoue, s'il m'est permis de l'avouer.(...)
>
> J'ose, Madame, être fort aise que vous ne soyez point partie, et fort impatient d'avoir l'honneur de vous revoir.
>
> Votre chaumière couverte de neige aurait eu déjà mon hommage si je n'avais craint d'effaroucher votre bonté par un trop grand empressement.
>
> Je me suis un peu enrhumé, et je serais un téméraire d'aller tousser près de vous par cet hiver de 1709. Ma politique est, Madame, de ne vous faire que des visites qui ne me coûtent rien, afin qu'en y prenant peu garde, vous les permettiez plus souvent." (33)

Mme de Beaumont part néanmoins pour Paris le 29 décembre sans avoir pu faire ses adieux à Joubert. Pendant toute l'année suivante, celui-ci la revoit à peine, à la faveur d'un rapide séjour qu'elle fait à Passy. (34) Apprenant, en 1796, qu'elle est sur le point d'y revenir, Joubert lui écrit:

> "J'ai l'imprudente hardiesse de vous attendre sans rien craindre et, malgré le silence opiniâtre dont vous avez eu la bonté de vous apercevoir, je me livre en toute sécurité aux dé-

> lices d'une espérance qu'aucune honte ne corrompt. C'est, Madame, que mes sentiments me rassurent, quand mes procédés me dénoncent. Mes torts sont une affaire de pure mécanique. Mes nerfs ont été coupables, mon coeur fut toujours innocent.(...)
>
> Je vous prierai d'employer quelques minutes à apprendre deux ou trois règles d'anatomie; elles me suffiront pour vous démontrer sans réplique que pendant un an entier il m'a été également impossible de vous écrire une seule fois et de vous oublier un seul instant..."(35)

On voit que, jusqu'en 1796 au moins, Joubert ne donne pas l'impression d'être sur ses gardes avec Pauline de Beaumont.

D'autre part, en écrivant, en fait, à Molé, le 2 juillet 1804: "La vie est un ouvrage à faire, où il faut le moins qu'on peut raturer les affections tendres", (36) Joubert voulait dire: sachez être indulgent pour garder vos amis. Le rapprochement que fait Charles Du Bos ne s'impose donc pas.

Cela dit, il a peut-être vu clair dans le coeur du Joubert de 1797. Cependant, pour en revenir à la lettre de Joubert à Mme de Pange du 24 juin 1797, rien ne prouve que les épanchements en question aient été d'ordre sentimental. En tout cas, Joubert n'avait pas fait une sorte de déclaration d'amour à Mme de Beaumont, sans quoi elle ne lui aurait pas écrit deux mois plus tard, le 23 août:

> "Si j'avais le temps de récrire, je ne vous enverrais pas tout ce noir. Car je ne crois pas que le mal des autres soit une consolation; ce remède n'est point à mon usage, et je ne le crois point au vôtre. Est-il vrai que vous songez à venir me voir? que vous serez assez aimable pour venir rendre quelque charme à ce lieu désenchanté? que cela ne vous fera point mal?" (37)

De même, il ne peut pas lui avoir laissé deviner une insatisfaction conjugale quelconque pour qu'elle lui écrive en 1799:

> "Si j'avais quelqu'un à douer, je lui donnerais votre esprit, votre caractère, votre femme et tout votre intérieur. Il ne me reste donc qu'à vous souhaiter une forte santé." (38)

Les critiques ont souligné le rôle de ferment joué par Mme de Beaumont sur l'esprit de Joubert. Lui-même en était très conscient. Empêché de la voir par un mal d'oreilles, il lui écrit par exemple, en 1795: "je perds à cette servitude tout ce que vous auriez bien voulu me dire et tout ce que vous m'auriez fait penser." (39) Et, un peu plus tard, la même année:

> "J'y vois (à Passy) M. de Pange avec une grande utilité. Son esprit est austère et fort, et son rire même est profond. En m'en retournant, je pense volontiers à tout ce qu'il m'a dit; mais, en allant, je me sens plus pressé du désir de l'entendre que de celui de lui parler.

> Si vous étiez ici, Madame, en grimpant la haute montagne, je me sentirais mû, poussé et soutenu par une double impatience.
>
> Avec lui, mon imagination est un peu contrainte et n'ose pas se livrer à tous ses caprices. Avec vous, elle est plus à l'aise. Il veut qu'on marche, et j'aime à voler ou tout au moins à voleter. Mes petites ailes de mouche me démangent aussitôt que je pense à vous." (40)

Toujours soucieux de se ménager, Joubert n'aurait-il pas craint parfois l'effet de ce catalyseur trop puissant? Il ne grimpait pas "la haute montagne", avec "une double impatience", sans en redouter la fatigue. Comme dit Joubert en d'autres circonstances, cela "n'est peut-être pas exempt de subtilité, mais la nature elle-même en est remplie". (41) Celle de Joubert plus que bien d'autres... Il explique à Fontanes, en 1794:

> "Vous verrez, quelque beau jour, que j'expirerai au milieu d'une belle phrase, et plein d'une belle pensée. Cela est d'autant plus probable que, depuis quelque temps, je ne travaille à exprimer que des choses inexprimables." (42)

Et à Molé, en 1803:

> "Il y a des choses que je voudrais vous avoir dites avant de vous voir, de peur de me fatiguer à vous en parler..." (43)

La correspondance montre d'ailleurs que Mme de Pange et Mme de Beaumont connaissaient bien ce souci de

Joubert. La première lui écrit par exemple en 1795:

> "Vous pourriez bien souffrir des rêveries que vous aurez élevées dans mon faible cerveau. Si j'ai besoin de discussions, d'éclaircissements, du développement d'une idée (...), je m'adresse impitoyablement à vous." (44)

La seconde lui explique, en 1798, combien est reposante la compagnie de M. Perron, un de ses voisins de Theil, "chef ou modèle des ennuyeux":

> "La rêverie est funeste; il me faut donc dans ma promenade m'accoster de M. Perron, me faire ennuyer par le pauvre homme et le lui rendre. Je lui fais chaque soir les mêmes questions, et je reçois les mêmes réponses, que je n'écoute pas toujours jusqu'à la fin (...). Ce petit commerce, qui repose si bien l'âme, l'esprit et l'imagination, ne me déplâît pas toujours et me divertit quelquefois. D'ailleurs c'est par régime..."

Et elle ajoute plus loin:

> "Je serai ravie de vous embrasser. Votre imagination ranimera la mienne. Vous ne me reprocherez plus au moins trop de vivacité; vous verrez ce que c'est que d'avoir été à l'école de M. Perron. Je fais mille tendres amitiés à Mme Joubert." (45)

Joubert s'était donc plaint du "trop de vivacité" d'esprit de son amie. Aussi lui écrit-elle en 1801:

> "Vous savez bien ce que j'éprouve en recevant une lettre de vous. Mon plaisir serait trop vif, si la crainte qu'il ne vous eût fatigué ne s'y mêlait." (46)

Et, à Mme Joubert, en 1803:

> "A présent que je suis moins enfant, le plaisir de voir de l'écriture de M. Joubert est troublé par la crainte qu'il ne soit fatigué d'écrire." (47)

De même, lorsque Joubert apprend, en 1797, que Mme de Beaumont a l'intention de rencontrer Mme de Staël en route pour Lyon, il lui propose:

> "Si vous aimez mieux voir Mme de Staël ici (à Villeneuve, également sur la route de Lyon) qu'à Sens, votre chambre verte est à votre service. Je serai je crois assez fort pour ne pas céder au désir de la voir, et pour fuir le danger de l'entendre." (48)

et Mme de Beaumont lui répond:

> "Non assurément, je ne ferai point entrer ce tourbillon dans la paisible chambre verte, vous ne seriez pas maître de ne pas la voir, quand même vous auriez le courage de résister à la tentation; elle m'a déjà entendu parler de vous, il faudrait lui en parler encore, et, malgré tout mon désir d'assurer votre tranquillité, ce ne pourrait être de manière à éteindre son insatiable curiosité. Vous seriez attiré, troublé, et cette pauvre chambre verte ne serait plus un lieu de recueillement. L'Ecu ou le Chapeau Rouge seront le lieu de l'entrevue." (48)

Dans l'esprit de Mme de Beaumont, Mme de Staël risquait donc, elle aussi de "mettre à sec" le pauvre Joubert. Etait-ce un simple prétexte pour épargner à Joubert de recevoir Mme de Staël à contrecoeur? Le choix du prétexte resterait significatif. Mais, selon Raynal,

à cette époque Joubert estimait encore Mme de Staël (49). ("De toutes les femmes qui ont imprimé, je n'aime qu'elle et Mme de Sévigné", écrivait-il en 1795.) (50) D'ailleurs, on s'expliquerait mal autrement l'insistance de Mme de Beaumont: "Vous seriez attiré, troublé!"; Ce serait de l'ironie, une sorte de persiflage. Ce n'est évidemment pas le ton de sa lettre.

Quoi qu'il en soit, il est très possible que les "épanchements" dont parle Joubert aient été plus intellectuels que sentimentaux, comme le suggère du reste le contexte: quand Joubert est en compagnie de Mme de Beaumont, ses "pensées affluent avec trop d'abondance", "Theil m'a fait faire dans ma tête trois ou quatre volumes in-8° "...Et voici comment, dans une lettre du 12 mai 1797, Mme de Beaumont parle de cette rencontre où Joubert a été "immodéré avec elle en épanchements" :

> "Je viens de relire Tristram qui m'a singulièrement amusée. Je m'imaginais quelquefois que vous lisiez par-dessus mon épaule. Mais ce qui m'a vivement rappelé et nos conversations et cette promenade que je me rappellerais avec bonheur si elle ne vous avait fait autant de mal, c'est la traduction de Phédon, que je crois au dessus de tout..." (51)

La conversation n'avait donc, semble-t-il, rien de frivole.

Il n'empêche que, de toute manière, Joubert a craint, en 1797, une trop grande dépendance de relations

qu'il sentait lui devenir de plus en plus nécessaires. Ainsi écrit-il à Mme de Pange:

> "Je vous prie de vous en aller, votre cousine et vous. Vous me faites un mal affreux. J'étais accoutumé à me passer de vous, et vous m'ôtez cette habitude. Vos dernières bontés, votre présence, le temps, ma sensibilité qui a pris son pli plus fortement, je ne sais quoi enfin m'a tellement assujetti que je vous vois avec effroi l'une et l'autre me devenir indispensables; ce serait un très grand malheur.(...). Vous m'ôterez toutes mes patiences et toutes mes résignations!..." (52)

En effet, Mme de Beaumont et Mme de Pange étaient le plus souvent loin de Joubert et il fallait bien alors qu'il se résigne à ne pas les voir.

Une autre lettre peut éveiller l'idée d'un amour de Joubert pour Pauline de Beaumont. Parlant de Chateaubriand, il confiait à Chênedollé le 26 décembre 1804:

> "Mme de B... me manque et me manquera toujours, avoue-t-il tristement. Je dois cependant rendre au pauvre Chateaubriand la justice d'avouer qu'il me l'a rendue pendant le dernier mois que nous avons passé ensemble. Je ne lui supposais pas tant d'aptitude et de patience à entrer dans les idées d'autrui. Il est doux de s'apercevoir qu'on n'estimait pas encore assez les gens qu'on estimait le plus." (53)

Elan de reconnaissance d'un amoureux évincé envers un rival plus heureux qui a eu l'élégance de s'effacer? Entrer dans les idées d'autrui serait une expression pudique pour : laisser le champ libre à la

passion d'autrui...

En fait, "idées" paraît plutôt être le mot juste. Entrer dans les idées d'autrui signifierait: prendre en considération les représentations de Joubert. Ignorant les nouvelles intrigues de l'Enchanteur avec Delphine de Custine ou autres, Joubert a pu attribuer à ses conseils le retrait de Chateaubriand vis à vis de Mme de Beaumont. En ami attentif, Joubert aurait tenté de la soustraire à une passion dévorante, comme il avait voulu l'écarter de l'ébullition intellectuelle de Mme de Stael et de Benjamin Constant. "Ayez le repos en amour, en estime, en vénération, je vous en supplie à mains jointes", lui écrivait-il en 1797. (54) Cette seconde explication paraît être la seule vraisemblable, d'autant plus que, dans la première hypothèse, on imagine mal Joubert faisant une telle confidence à Chênedollé.

Quelques réflexions notées par Joubert dans son journal peuvent être interprétées comme des confidences.

5 juin 1801 - "Et considérez les caresses quand vous n'êtes plus susceptible d'amour".

2 juillet - Depuis, je ne vous revis plus, mais vous m'êtes souvent apparue dans mes songes".

12 novembre - "Cette tendresse qui sans cesse se satisfait et celle qui se modère et se réprime. La première s'épuise par ses propres contentements, la seconde se nourrit et s'accroît par ses privations mêmes". (55)

Ces remarques coincïdent avec le séjour de Pauline de Beaumont et de Chateaubriand à Savigny. Un peu plus tard, le 29 mars 1802, Joubert affirme que "l'expérience nous apprend que ce sont les amours réprimées qui rendent l'âme très tendre". (55)

On peut comprendre que sa tendresse pour Pauline de Beaumont constituait, en tout ou partie, son expérience des amours réprimées.

Pourtant, il écrira à Chênedollé en 1804:

> "toutes mes passions se sont promptement taries, en ne laissant rien d'elles-mêmes, quand tous mes sentiments laissaient en moi quelque racine indestructible". (56)

Apparemment, c'est que Joubert entend ici par passion "la tendresse qui se satisfait" et par sentiment la tendresse "qui se modère et se réprime", sans faire entre amour et amitié une distinction d'essence: la même tendresse peut être vécue en passion, et c'est une faiblesse, ou en amitié, et c'est un accomplissement. C'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre les termes de Joubert parlant de Mme de Beaumont à Molé (30 mars 1804):

> "Son coeur était porté à se nourrir de sentiments, comme son esprit à se nourrir d'idées, sans chercher dans les premières les satisfactions de la vanité, ni un autre plaisir qu'eux-mêmes dans les seconds; mais vous n'avez tous connu son corps, son coeur et son esprit, que malades et vous ne pouvez

> pas savoir cela comme moi. Nous nous étions liés dans un temps où elle et moi étions bien près d'être parfaits, de sorte qu'il se mêlait à notre amitié, par le souvenir, quelque chose de ce qui rend si délicieux tout ce qui rappelle l'enfance, je veux dire le souvenir de l'innocence." (57)

Reste à savoir si Joubert eut à faire beaucoup d'efforts pour maintenir cette ambiance d'innocence. On reviendra sur la question. Sa tâche était en tout cas facilitée par le fait que les charmes de Mme de Beaumont s'adressaient surtout à l'esprit. En cela, elle ne ressemblait en rien à Agnès Labègue ou à Mme de Vintimille. C'est à ses qualités intellectuelles que Joubert fait constamment référence. Dans ses carnets, il cite ses pensées. Songeait-il à elle, et peut-être par comparaison avec Mme de Vintimille, en notant le 6 septembre 1802: "l'admiration qui vient d'ailleurs que par les yeux n'est pas favorable à l'amour"? (58)

De toute manière, Joubert avait raison de penser, en 1801, que son amitié durerait tandis que la passion de Chateaubriand s'épuiserait vite. A la mort de Mme de Beaumont, il remarque: "l'amité ne lui a pas toujours manqué comme avait fait la passion"(59) et il écrit à Chênedollé:

> "Je ne vous dirai rien de ma douleur. Elle n'est point extravagante, mais elle sera éternelle. Quelle place cette femme aimable occupait pour moi dans le monde! Chateaubriand la regrette sûrement autant que moi, mais elle lui manquera moins longtemps. Je n'avais pas eu depuis neuf ans une pensée où elle ne se trouvât de manière ou d'autre en perspective. Ce pli ne s'effacera point et je n'aurai pas une idée à laquelle son souvenir et l'affliction de son absence ne soient mêlés." (60)

CHAPITRE IV

- MME DE VINTIMILLE -

Mme de Vintimille occupa dans le coeur de Joubert une place analogue à celle de Mme de Beaumont.

Née en 1763, Louise de Lalive était cousine de Molé, dont la mère était elle aussi une demoiselle de Lalive. Voici ce qu'il en dit dans ses souvenirs (et qui correspond bien à ce que les critiques ont pu établir par la suite) (1):

> "(Mme de Vintimille) était pour moi une autre mère; elle avait du goût, du jugement, mais peu de jeu et de suite dans les idées, plus de naturel que d'abandon, se prévenait ou s'engouait fort vite. On craignait de blesser ses affections en contredisant ses opinions; née très passionnée, elle avait toujours été privée de tous les genres de bonheur les mieux faits pour son âme, et dont elle eût été si digne. Sa vie s'était passée à s'approcher des jouissances, dont son coeur était avide, jusqu'au point où ses principes et sa vertu lui ordonnaient de s'arrêter.(...)
>
> Son mari était un des derniers échantillons d'un temps qui ne reviendra plus. Plein de morgue, quoiqu'il eût assez d'esprit naturel pour pouvoir oublier sa grande naissance, il était arrivé à un grade élevé dans la marine, tout en ne sachant pas bien si c'était le vent ou le diable qui faisait marcher un vaisseau. (...) N'ouvrant jamais un livre, trouvant au fond de son âme que c'était déroger que prendre aucune peine, tout son temps se passait à faire des visites aux femmes, et aux plus jeunes... quand elles

> voulaient bien le souffrir, à leur conter des histoires, à leur adresser des charades ou des madrigaux que je ne saurais rapporter ici sans sortir des justes bornes.
>
> Mme de La Briche (la belle-mère de Molé) me raconta les détails du mariage d'un tel homme, usé par la débauche jusqu'à ce point que de se donner pour mari est un mensonge; il se laissa cependant persuader par son frère aîné, qui n'avait que des filles, de chercher à relever son nom. Il demanda en mariage Mlle de La Live, pleine de jeunesse, de passion, faite - si on le fut jamais - pour être la plus dévouée des épouses et la plus tendre des mères; et non seulement elle dut renoncer à cette double vocation avec un tel époux, mais il fallut encore que son angélique innocence se soumît à toutes les épreuves que l'égoiste vieillard voulut lui imposer." (2)

Molé souligne les peines de Mme de Vintimille. Elle s'en ouvrait à quelques rares intimes. "Le bonheur de mes amis m'a été donné en dédommagement du mien." confie-t-elle à Guéneau de Mussy dans une lettre de 1813 (3), et à Mme de Pastoret : "Songez que vous êtes la seule personne de l'univers qui m'ayez bien comprise (...) Je suis une si triste chose!..." (4) ou encore, à la même: "Soyez indulgente pour un corps souffrant, pour un coeur qui l'est souvent d'autant plus qu'il n'en sort que ce qui déborde".(5)

Mais ces confidences étaient l'exception. Elle montrait ordinairement un caractère enjoué qui, allié à la beauté et à la santé, la faisait contraster avec Mme de Beaumont. Selon Mme de Samie, "opulente, vive jusqu'à l'impétuosité, piquante de caractère comme de figure,

spirituelle jusqu'à l'originalité, elle aimait ardemment le plaisir et la parure". (4) Elle était sans doute plus posée à trente neuf ans, quand Joubert la rencontra, mais de toute manière, malgré ces dehors de légèreté, elle n'a jamais été ni frivole ni futile. André Beaunier rapporte l'anecdote suivante:

> "Elle lut, à leur apparition, deux ans après son mariage, les Liaisons dangereuses et, arrivée à cette lettre de Valmont que la défaite de Mme de Tourzel excite à s'écrier: "La voilà donc vaincue, cette femme superbe qui avait osé croire qu'elle pourrait me résister!" elle jeta le livre et se dit: "Quoi! je donnerais à un homme le droit de parler ainsi de moi? Non, jamais aucun de ces messieurs ne pourra se vanter de ma conquête!" Elle le racontait et ajoutait: "je me suis tenu parole.". (6)

Elle fréquentait le salon de Mme de Beaumont où elle apportait le charme de sa vitalité et les potins des autres salons:

> "Mme de Vintimille, femme d'autrefois comme il en reste peu, écrit Chateaubriand, fréquentait le monde et nous rapportait ce qui s'y passait: je lui demandais si l'on "bâtissait encore des villes". La peinture des petits scandales qu'ébauchait une piquante raillerie, sans être offensante, nous faisait mieux sentir le prix de notre sûreté" (dans le salon de Mme de Beaumont). (7)

Ce goût de Mme de Vintimille pour les petites nouvelles apparaît nettement dans les lettres de Joubert

qui se montre toujours soucieux de satisfaire la curiosité de sa correspondante. Il lui écrit en 1806:

> "à mon ordinaire, je vous apprends ce que j'ai su. (...) Une autre fois je vous parlerai de vous et de moi; la relation m'a assommé. Mais je me suis consacré à mourir au service de toutes vos curiosités. Malheureusesment je n'aurai plus de nouvelles à vous donner; je ne saurai plus rien, et ne pourrai par conséquent vous être bon à rien".(8)

La curiosité de Mme de Vintimille ne se limitait pas pour autant aux faits divers. C'était une personne réfléchie et cultivée, comme en témoigne le choix des cadeaux que Joubert lui offre: les "Réflexions morales" en quatre volumes in-8°, les sonnets de Pétrarque, Horace, un "gros livre" de l'abbé Guillon sur le Quiétisme... Et les commentaires de Joubert indiquent que ces présents étaient appréciés:

> "Voici le plus joli Horace qui existe dans le monde entier. Rien n'est si lisible ni si peu volumineux. Vous pourrez le porter avec vous et le lire où il vous plaira. Je suis ravi de pouvoir vous l'offrir". (9)

> "Ce petit présent n'est pas mince; ce sont, ne vous en déplaise, les quatres gros volumes in -8° des réflexions morales, que vous avez désirés, quand vous aviez quelque bonté pour moi, et que je n'ai cessé de chercher, même depuis le temps de ma disgrâce. Je les ai enfin trouvés, il y a six semaines, et j'ai employé tout ce temps à les rendre plus dignes de vous être offerts, en y ajoutant les petites marques et remarques que pouvait y souhaiter votre curiosité. Il y manque une table des propositions notées, mais j'en ai préparé le brouillon, et je le ferai copier par des mains

habiles"...(10)

Joubert rencontra pour la première fois Madame de Vintimille le 6 mai 1802, probablement chez Madame de Beaumont. Ce jour-là, dans son carnet, il note seulement la date et laisse un espace blanc dans lequel il dessine des étoiles. Le lendemain il écrit: "L'agrément et la grâce. Dans l'agrément, plus de vivacité; dans la grâce, plus de douceur" (Parlait-il de Mme de Beaumont et de Mme de Vintimille? "Vous ne me reprocherez plus au moins trop de vivacité" lui écrivait la première en 1798) (11).

Le 25 mai: "Madame de Vintimille".
Le 23 juin: "Bezons. O...! L.V." (Louise de Vintimille)
"28 juin L.V. 27, mal coeffée"
Le 29 et le 30 juin: "L.V."
Le 26 juillet: "songe. L.V."
Le 27 juillet: "Saint Cloud, la terrasse" et il dessine la terrasse, avec des étoiles.
Le 1 août: "Oh! M.V. a le silence franc".
Le 6 août: "Retour de M.V."
Le 26 septembre, Joubert dessine un chiffre où s'énlacent les initiales L.V.

Le 4 avril 1803, il remarque:

> "l'abbé Delille. Cela n'est pas haut en couleur, mais il y a un bon teint. La poésie s'y trouve comme le sang dans les bras de Mme de Vintimille". (12)

Cette présence tout à fait insolite de Mme de Vintimille dans les Carnets montre qu'elle fit sur Joubert

une impression très vive, beaucoup moins spécifiquement intellectuelle, étrangère aussi, cette fois, à la compassion. Joubert a dû être séduit par cette femme de trente neuf ans en qui la beauté - il l'appelle "la plus piquante des blondes" (13) - accompagnait les qualités de l'esprit et du coeur. Cette impression se confirme à la lecture des lettres de Joubert, comme celle-ci du 21 juillet 1817:

> "Vous m'avez écrit, à pareil jour, il y a un an, une lettre bien aimable, que je reçus en silence, mais non pas certes avec insensibilité.
>
> Il y avait dans cette aimable lettre, si digne de reconnaissance et si propre à me causer de grands plaisirs, un passage qui me fit une peine extrême, et dont je ne vous ai jamais rien dit. Il faut que j'en parle aujourd'hui, et que je soulage, en l'exhalant, ma douleur trop longtemps muette. Je me plaindrai en peu de mots.
>
> Par un anachronisme qui me fait frémir le coeur, vous confondiez, dans une commémoration dont j'étais d'ailleurs très flatté, deux époques très différentes, quoique également mémorables pour moi, le 6 mai de 1802 et le 22 juillet, c'est à dire, le jour où je vous vis pour la première fois, et le jour où j'ai le mieux connu le bonheur qu'on trouve à vous voir, en me promenant avec vous et Chateaubriand dans une certaine allée des Tuileries, qui semble faite exprès pour s'y promener en rêvant, où je me promène souvent, et que je trouve toujours, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, tout embaumée de votre souvenir. C'est là (et ne l'oubliez plus) l'événement qui m'a rendu sacré le jour de Sainte Madeleine. C'est là aussi ce qui m'a fait tant aimer les tubéreuses, dont je vous donnai ce jour là un beau bouquet, et c'est en l'honneur de ce beau bouquet que je

> m'en donne un pareil tous les ans, à la même heure, s'il se peut, et que je vous ai dédié et cette fleur et son odeur. Je voudrais bien n'être pas fade, mais il faut être vrai, et je dois vous avouer que le bonheur que j'éprouve à me rappeler ces importantes minutes fut un peu troublé, il y a un an, en voyant que seul j'en gardais bien nettement la mémoire." (14)

Nous avons ainsi l'explication de la remarque du 23 juillet 1802, sans doute la plus sentimentale - j'allais dire la plus frivole - des Carnets:

"embaumées de l'air que vous y avez respiré" (15)

Ce souvenir restera toujours vivace dans le coeur de Joubert et il ne manque pas de le rappeler chaque année avec émotion. Ainsi, le 21 juillet 1819:

> "Vous souvenez-vous d'avoir entendu citer à Chateaubriand deux vers d'un vieux juge de paix de Sceaux, qui traduisait Atala à sa manière, et qui faisait dire à son sauvage:
>
> Le cruel souvenir
> Ne veut pas que mes maux puissent jamais finir.
>
> Je parodie ce sauvage en me disant:
>
> Un si doux souvenir
> Ne veut pas que mes biens puissent jamais finir." (16)

Ou encore, le 31 juillet 1821:

> "Me voilà, comme tous les ans à pareil jour, récapitulant l'année qui finit et toutes celles de ma vie et trouvant au bout du compte qu'un des plus heureux jours de ma vie est celui où

> je vous ai vue pour la première fois, et mes plus heureuses années, celles où j'ai pu vous voir presque tous les jours.
>
> Mon inconsolable regret est de ne pas vous avoir connue vingt ans plus tôt." (17)

C'est une véritable déclaration. On est tenté de la rapprocher de la fin de la lettre du 21 juillet 1817:

> "Ce pauvre garçon (Chateaubriand) est bien malheureux cette année!...mais je ne veux pas vous parler de lui. Je ne saurais supprimer cependant une réflexion qui vient au bout de ma plume, et qui me tourmente quelquefois, en pensant à vous, à lui et à bien d'autres que je vois si bizarrement unis ou désunis. Il me semble que le monde est plein d'aimants qui se tournent leurs pôles, et d'antipathies qui se donnent la main."

Si Joubert avait connu Mme de Vintimille vingt ans plus tôt, ils ne se seraient peut-être pas "tourné leurs pôles"... Pourtant, on peut croire que Joubert pensait, sans plus, à l'infortune de son amie, mal mariée comme Chateaubriand, puisqu'il poursuit:

> "Pour moi, dans mon isolement et au milieu de mes maux, je goûte et cultive le bonheur de n'éprouver et de n'inspirer que des inclinations conformes à ma nature primitive et invariable. Souvenez-vous qu'il est de mon essence de penser à vous avec délices, et de vous être éternellement attaché." (18)

Joubert est donc satisfait de son sort. Il y a tout de même cet isolement...Joubert l'entend sans doute

seulement par rapport à la société extérieure: il vit de plus en plus retiré du monde, à l'écart de ses amis eux-mêmes. Mais enfin, ce fils qui est un fruit sec, ces beaux-frères sans intérêt...Mme Joubert elle-même, bonne et pleine de mérites, n'a jamais été, tant s'en faut, "la plus piquante des blondes"...Joubert n'a très probablement jamais permis à de telles réflexions de franchir le seuil de sa conscience claire, mais, apparemment, il dut faire, plus ou moins consciemment, des efforts pour les refouler, ces efforts faisant sans doute partie de la culture du bonheur dont il parle.

De toute manière, Joubert n'entretint avec Mme de Vintimille que des relations de pure amitié. Il appréciait le charme de sa personnalité, fait d'intelligence, de culture, de bon sens. On lit par exemple dans une lettre de 1814:

> "J'avais à vous dire beaucoup de choses. Je voulais vous parler de notre ami Chateaubriand et de son dernier livre que je viens de lire et de méditer et qui, par parenthèse, m'a empêché de vous écrire aussi promptement que je me l'étais proposé. Je voulais avoir avec vous à cette occasion une de ces ouvertures de coeur et d'esprit qui sont le charme de la vie et de l'amitié et qui ont malheureusement été suspendues entre nous depuis si longtemps. Tout cela, à la réflexion, m'a paru difficile et long; et j'ai remis cet épanchement et bien d'autres au temps heureux où nous aurons repris l'habitude de nous parler et de nous entendre à demi mot, si jamais il peut revenir, c'est à dire si je puis jamais vous voir

> et vous parler encore deux ou trois fois par semaine sans témoins, ce qui ne sera pas aisé. Vous voilà dans le monde plus que jamais et moi plus que jamais dans la retraite: le moyen de se rencontrer!" (19)

Soit dit en passant, on retrouve le terme "épanchements" à propos de cet échange d'impressions sur un livre de Chateaubriand. En outre, on peut signaler que Joubert ne déconseille jamais à Mme de Vintimille de fréquenter le monde, ce qui semble indiquer que s'il le faisait pour Mme de Beaumont, c'était plutôt par souci de sa santé que par une sorte de jalousie.

Joubert était particulièrement sensible aux qualités morales de Mme de Vintimille. Dans une lettre de 1804 à Molé, il écrit, à propos de Mme de Beaumont:

> "Elle était, pour les choses intellectuelles, ce que Mme de Vintimille est pour les choses morales. L'une est excellente à consulter sur les actions, l'autre l'était à consulter sur les idées." (20)

Le charme de Mme de Vintimille venait aussi des contrastes de sa personnalité, et même d'un certain mystère en elle - son apparente futilité recouvrait un esprit réfléchi et cultivé; son apparente frivolité, le mépris de toute aventure et un sens moral très sûr; son apparente gaîté, une profonde tristesse. A vrai dire, Joubert semble avoir ignoré ce dernier contraste. Non bien sûr que les déboires de son amie lui aient totalement échappé, mais il

semble qu'il ne les ait connus que de l'extérieur, comme des faits du domaine public. Selon André Beaunier, Mme de Vintimille ne lui aurait jamais dévoilé ses souffrances intimes. (20) Et de fait, Joubert, si enclin d'habitude à plaindre et à consoler, n'en dit rien dans ses lettres. Il lui écrit au contraire en 1823:

> "J'attends M. Frisell, qu'on me dit de retour, pour avoir de vos nouvelles. J'apprendrai de lui, avec joie, que vous vous portez bien, que vous vous amusez, que vous animez tout par votre aimable esprit, par votre heureuse humeur, par votre parfaite raison, par votre présence riante, dans le lieu que vous habitez." (21)

Joubert appréciait la réserve de son amie: "Mme de Vintimille a le silence franc", (12) écrit-il en 1802, et on peut supposer que c'est par comparaison qu'il confie aussi à son carnet, le 12 juillet 1803: "Mme de B. Les sens en dehors. Rien de retiré en soi; trop nue!" (23) C'est d'ailleurs la seule critique sous sa plume à l'égard de Mme de Beaumont.

En marge de l'amitié de Joubert pour Mme de Vintimille, Mme Paul de Samie soulève le problème d'une jalousie possible envers Guéneau de Mussy.(1) Celui-ci avait beaucoup de points de ressemblance, physiquement et intellectuellement, avec Joubert, mais il était de vingt-deux ans plus jeune. Amené par Fontanes dans le salon de Mme de Beaumont, il éprouva pour Mme de Vintimille des sentiments analogues à ceux de Joubert, et dans la même période. Les lettres retrouvées

montrent qu'elle lui prodigua en retour une amitié à la fois dévouée - elle le poussa activement auprès de Fontanes - et très tendre - elle lui ouvrit son coeur plus profondément qu'à Joubert - et celui-ci en aurait éprouvé quelque ombrage.

En effet, les rapports des deux hommes sont empreints de froideur. Mme Paul de Samie cite, en soulignant le "celui-là", ce passage d'une lettre de 1803 de Joubert à Mme de Beaumont:

> "Fontanes m'a écrit une grande lettre que j'ai reçue avec la vôtre. Vous savez apparemment qu'il est à Neuilly, chez Mme Baciochi. Il me parle de la désolation où le laissent les départs de tous ses amis. Guéneau est le dernier qui l'a quitté. C'est, je crois, l'absence de celui-là surtout qui lui a fait sentir le désert. Il m'en fait l'apologie, et prétend que votre société ne l'aime pas, quoique je l'eusse positivement assuré que j'étais le seul qui eût le tort ou la raison de le goûter peu." (24)

De même, dans une lettre à Molé de 1805, Joubert se montre sévère pour l'ouvrage de Guéneau sur Rollin:

> "Cela est détestable, non pas détestable comme mauvais, mais détestable comme imparfait: "Omnis corruptio optimi, pessima".
>
> "Je ne reprocherai pas au style de n'être convenable ni au sujet ni à la place que cet écrit doit occuper, mais je l'accuserai du pire de tous les défauts, de n'être pas d'accord avec lui-même. Des presque-platitudes et des presque-affectations le bigarrent presque partout. Je n'y vois nulle part les exactitudes du soin, ni les excuses de la négligence.

> Il me semble que l'opuscule n'a pas été mieux conçu qu'il n'est exécuté et que l'auteur n'a pas eu une idée nette et complète de son personnage.(...)
>
> On n'a pas vu le Pape à Sens, parce qu'il ne s'y est pas montré. Je l'ai cependant aperçu deux fois, au fond de sa voiture, mais si rapidement que je suis à son égard ce que seront certainement à l'égard de Rollin, ceux qui ne l'auraient vu que dans M. Guéneau. J'ai quelque peine à me le représenter". (25)

Il n'est pas plus tendre pour son collègue à l'inspection universitaire dans cette lettre à Fontanes de 1809:

> "Je n'irai point dans ce qu'on appelle à Auxerre "le pays haut". J'ai cédé Avallon à M. Guéneau qui me l'a demandé et presque arraché. C'est une ville à beaux esprits où il a sans doute quelque ancien ami qu'il veut tourmenter à son aise; car vous connaissez son penchant à la maligne raillerie, le moins agréable, le moins aimable, le moins excusable, à mon gré, de tous les plaisirs défendus, et le seul qu'il croie innocent.
>
> Il faut plaindre ce jeune esprit dont les passe-temps sont cruels, et imiter à son égard la patience du ciel lui-même, qui répand sur lui ses faveurs et qui ne l'a point corrigé".(26)

C'est déjà ce "penchant à la maligne raillerie" qui avait déplu à Joubert dans l'ouvrage sur Rollin. Il écrivait à Molé:

> "Guéneau donne à Rollin "de petites ruses ou de petites malices, etc. Il lui donne des mines et des attitudes qui sont en opposition avec les moeurs de l'homme, l'esprit de sa profession et le caractère du temps.

> A propos de petites ruses, que dites-vous des "jeunes et aimables professeurs" qui font semblant d'être brouillés pour se faire inviter "à la table frugale du bon principal"? Je ne sais si le fait est de l'histoire ou s'il est inventé, mais dans l'un et l'autre cas je ne connais rien de pire que le plaisir que l'auteur prend à raconter élégamment une pareille espièglerie; il s'est trompé sur la naïveté et cette erreur annonce un esprit qui est peu franc. En général celui-ci me paraît trop épris de tout ce qui sent le collège,(...) il faut qu'il soit né écolier, et, en effet, je crois que c'est son naturel". (27)

La plume de Guéneau n'était d'ailleurs pas moins leste pour Joubert que pour Rollin quand il écrivait à Mme de Vintimille en 1821:

> "J'ai reçu l'autre jour une lettre de M. Joubert, qui ne dit rien de lui. Mais, à en juger par son ton et par sa belle écriture, il habite son firmament comme à l'ordinaire"... (28)

Toutefois, Joubert se montre parfois plus affable. On lit dans une lettre à Molé de 1804:

> "M. Guéneau doit nous venir d'ici à deux jours. Je ne sais s'il s'arrêtera; je le désire, pour honorer son beau côté des soins de l'hospitalité". (29)

et dans une lettre de 1807 à Mme de Guitaut:

> "La première lettre, qui était de mon frère, nous apprenait que M. Guéneau de Mussy quittait Paris. J'en suis fâché pour moi qui n'aurai plus personne à qui parler de son pays; mais je m'en console pour lui, puisqu'il vivra votre voisin". (30)

Il est possible que les sentiments de Joubert pour Guéneau aient été affectés par la jalousie. Pensait-il à lui et à Mme de Vintimille en notant le 3 juin 1806: "Toutes les femmes aiment beaucoup les esprits qui habitent dans de jeunes corps et les amis qui ont de beaux yeux"?(31) En 1806, Guéneau avait trente ans, quand Joubert en avait cinquante-deux et, selon Mme de Samie, c'était "un jeune homme pâle et réservé, avec des yeux d'un bleu intense"...(32) Il faut dire pourtant qu'à cette époque, Joubert ne se plaint pas d'être délaissé par son amie, ce qui lui arrive parfois.

Mais il n'y a là que suppositions. La malice désinvolte de Guéneau ne pouvait, de toute façon, plaire à Joubert, l'apôtre de la bienveillance, l'admirateur de la naïveté et de l'innocence de l'enfance. D'autre part, il a jugé sévèrement d'autres personnes ou d'autres livres en dehors de toute jalousie alors qu'il n'a jamais dénigré Chateaubriand ou ses ouvrages quand celui-ci avait dans la vie de Mme de Beaumont une place tout autre que Guéneau dans la vie de Mme de Vintimille. Il est vrai que, réciproquement, les sentiments de Joubert lui-même pour les deux femmes ont peut-être été sensiblement différents. Dans le doute, faut-il accepter ce qu'en dit Joubert lui-même quand il fait ce compliment à Mme de Vintimille, en lui offrant un "petit Pétrarque":

"J'ai dans la tête qu'on le relia pour vous, qu'il vous a appartenu, qu'il fut volé ou que vous le perdîtes, et je vous le rends.

Je me suis dit, dans mes conjectures, qu'il vous fut donné il y a longtemps; que, par conséquent, celui qui le donna put vous aimer dès sa jeunesse; et c'est un bonheur que je lui envie. Je me dis que, s'il vit encore, il vous aime toujours; et ce bonheur-là, je ne l'envierai jamais à personne, car je le partage avec tout ce qui vous connait"? (33)

CHAPITRE V

- FONTANES -

Deux noms encore dominent les amitiés masculines de Joubert: Fontanes et Chateaubriand.

A l'ancienneté, la première place revient à Fontanes. En effet, Joubert se lia avec lui dès 1778 ou 1779, peu après s'être établi à Paris. En 1809, il lui écrivait:

> "Il y a trente ans et plusieurs mois que je vous aime; ce n'est là qu'une bagatelle; il y a trente ans et plusieurs mois que pour le talent dans tous ses détails, pour les grands traits de conduite et de caractère, j'ai pour vous, sans interruption, un sentiment bien supérieur à l'amitié; un sentiment plus rare et plus élevé; un sentiment que peu d'âmes peuvent inspirer et peu d'âmes garder; un sentiment dont peu d'hommes sont dignes et peu de grands hommes même capables; enfin un sentiment unique, celui d'une invariable et, pour tout dire franchement, d'une incurable admiration". (1)

Cette admiration était réciproque. En 1786, Fontanes écrit à Joubert: "Aimez-moi en dépit de tous mes défauts car je vous aime; vous êtes le seul homme que j'estime, chérisse et honore sans restrictions". (2) Plus tard, il composa ces vers:

"Si Joubert, ami fidèle
Que depuis trente ans je chéris
Des coeurs vrais le plus vrai modèle,
De ses champs arrive à Paris,
Qu'on ouvre! J'aime sa présence:
De la paix et de l'espérance
Il a toujours les yeux sereins." (3)

Les extrêmes s'attirent, dit-on. En voilà un exemple. Joubert, fragile, retiré dans son étoile pour méditer, et Fontanes, solide, bon vivant, soucieux surtout de faire carrière. Molé a relevé ce contraste:

"Même opposition entre les âmes qu'entre les complexions, entre les habitudes qu'entre les talents, entre les goûts qu'entre les emplois de la vie.

Joubert et Fontanes me paraissent placés aux deux extrémités de la chaîne des êtres, et n'avoir pu se rapprocher que par l'éminence de leurs esprits et la délicatesse de leur goût." (4)

Au delà des contrastes, on imagine sans peine des affinités entre eux. Poursuivant son portrait de Fontanes, Molé écrit:

"On s'étonna de trouver dans un aussi jeune homme un goût si sûr, un talent aussi mûr, un style si élégant et si correct; on dut surtout admirer la sagacité, je dirai même l'indépendance et la hardiesse avec lesquelles l'auteur analysait le génie de Pascal, appréciait le talent de Voltaire et comparait certains poètes anglais aux nôtres.

Les philosophes du XVIII^{e} siècle, qui décidaient

> alors des réputations, faisaient de Voltaire leur idole et affectaient de reléguer Pascal parmi les "géomètres". Il y avait de la témérité à tenir un pareil langage;...
>
> (...) S'il compare Montesquieu à Tacite, il y découvre des beautés qu'il égale presque. S'il parle d'un ouvrage de Mme de Staël, il prend des armes si délicates, son ironie devient si fine et si piquante que, pour la première fois, un homme se trouve avoir de la grâce en faisant tomber une femme sous ses coups." (4)

Plus laconique que Molé, Joubert a noté dans son carnet, le 22 octobre 1820:

> "Fontanes. De l'emprunt, mais à la raison universelle et une pureté de goût." (5)

Molé révèle même une certaine ressemblance de personnalité entre Joubert et Fontanes:

> "Mais il (Fontanes) n'avait pas les qualités et, si j'ose m'exprimer ainsi, l'haleine nécessaire pour composer un ouvrage de long cours. Son esprit entend tout, apprécie tout, jouit de tout, et ne produit rien. Il manque de ce foyer intérieur, au moyen duquel on crée, on creuse, on élève ou l'on invente! Il a besoin d'être excité par la lecture des chefs-d'oeuvre que l'admiration des siècles a consacrés, ou d'être inspiré par de grands noms ou de grands souvenirs.(...)
>
> Il avait commencé plusieurs ouvrages. La sévérité avec laquelle il se juge, l'amour de la perfection, sa délicatesse sur la gloire littéraire, l'ont peut-être empêché de rien publier, peut-être même de rien achever." (4)

On croirait presque entendre parler de Joubert.

La rencontre de Fontanes correspond à la période philosophique de la vie de Joubert et ils menèrent peut-être assez joyeuse vie au début. Ils fréquentaient le tout-Paris de l'époque, entre autres Restif dont Joubert courtise la femme en 1785. Fontanes n'était pas en reste, au contraire. "Les femmes dont il faut bien parler puisque rien ne vaut que par elles" écrit-il à Joubert en arrivant à Londres la même année (6). Et, de fait, il en parle souvent dans ses lettres. Dans celle-ci, il les trouvait "en général bien faites, blanches et fraîches". Dans une autre il dit que "toutes les Anglaises ont des pieds et des jambes insupportables. Elles marchent absolument comme des hommes. Elles ne connaissent nullement cet art de leur sexe qui renouvelle continuellement les désirs de l'homme." (7) Entre temps, Fontanes n'oublie pas ses relations parisiennes et il charge Joubert de garder le contact: "Allez chez Mme de Lacroix exprès pour lui dire que je l'aime et l'aimerai toujours, de loin comme auprès d'elle. Je lui demande les mêmes sentiments." (8)

Plus tard, en 1787, Fontanes écrit encore à Joubert, à l'occasion d'un voyage en Suisse:

> "Les filles de ce pays sont comme Eve ou Nausicaa. Vous aimeriez mieux cette dernière parce qu'elle est homérique.(...) Hélas!

> Je n'ai point de Julie. Il y a pourtant ici une foule de filles charmantes: des tailles élevées, un teint charmant, des gorges parfaites, le bras beau même parmi les cuisinières et partout de la naiveté, de la politesse et des moeurs. Ce qui vous étonnera, c'est que ce dernier article ne m'afflige point. On reprend la première innocence du premier monde dans ce paradis terrestre." (9)

A côté du Fontanes libertin se montre aussi, bien entendu, le Fontanes amateur d'art et de littérature. On découvre même un Fontanes religieux assez inattendu. En 1790, il écrit à Joubert qui vient de perdre son père:

> "Je sens tous vos chagrins et je me reproche de ne vous avoir point porté les très faibles consolations dont l'homme peut disposer. Mais croyez-moi: ce n'est qu'avec Dieu qu'on se console de tout. J'éprouve de jour en jour combien cette idée est nécessaire pour marcher dans la vie. J'aimerais mieux me refaire chrétien comme Pascal ou le père Bory, mon professeur, que de vivre à la merci de mes opinions ou sans principes, comme l'Assemblée Nationale. Il faut de la religion aux hommes ou tout est perdu." (10)

A cette époque Joubert était athée et Paul de Raynal (l'éditeur des "Correspondants") se demande si Fontanes ne voulait pas ramener son ami à la religion (11). C'est possible, pourtant les exhortations de Fontanes ne devaient pas être bien pressantes, si l'on juge de ses propres convictions par cette lettre adressée à Lucien Bona-

parte en 1801 par le même Fontanes, alors grand avocat du Génie du Christianisme:

> "Après une armée victorieuse, je ne connais pas de meilleurs alliés que les gens qui dirigent les consciences au nom de Dieu. Je vois que les conquérants habiles ne sont jamais brouillés avec les prêtres. On peut les contenir et les servir à la fois. C'est là, quoi qu'on en dise, la bonne philosophie. On peut rire des augures; mais il est bon de manger avec eux les poulets sacrés." (12)

Contrairement à Joubert, Fontanes était plus curieux de questions pratiques que de convictions idéalistes: "Habite peu son âme", note Joubert à son sujet le 24 novembre 1812. (13) Ainsi sa véritable préoccupation dans les années quatre-vingts était de trouver une source de revenus, et il fallait que ceux-ci soient substantiels car Fontanes savait dépenser, à la manière de Chateaubriand. C'est ce qui l'amena à Londres en 1785 pour une entreprise décidée en commun avec Joubert. Il s'agissait de trouver des amateurs pour une "Correspondance secrète", sorte de gazette desmilieux littéraires parisiens qu'éditeraient les deux amis. Le projet échoua du fait de l'indifférence générale: celle de la clientèle éventuelle, qui préférait d'autres distractions, et celle de Fontanes lui-même, vite occupé d'une solution de rechange plus prometteuse. Le 29 novembre 1785, un mois après son arrivée à Londres, il écrit à Joubert:

> "Tout cela vous paraîtra romanesque. Mais si je vous disais qu'avec quelques sous devant moi je prétendrais faire un excellent mariage dans ce pays-ci, je vous étonnerais davantage. Je vous jure que mon grand désir est d'arranger mon petit patrimoine en Poitou, de vendre et de venir avec de l'argent comptant passer une année à Londres; je vous y mène et je vous avertis que deux Français bien recommandés, encore jeunes, qui se font estimer, sont aux yeux de toutes les femmes les premiers hommes du monde.(...) J'y suis décidé, je veux venir à Londres, je vous le répète; j'y établis ma considération..." (14)

Or, justement, toute démarche pour pousser la "Correspondance" serait contraire à cette considération. C'est ce qu'il explique à Joubert deux semaines plus tard:

> "Vous ne sauriez croire quel tort s'est fait Berquin à Londres en cherchant des souscriptions de porte en porte pour son "Ami des enfants". Malgré mes recommandations j'éprouverais nécessairement le même sort si je ne jugeais mieux les gens à qui j'ai affaire." (15)

Les nouveaux espoirs de Fontanes devaient pourtant s'évanouir à leur tour, malgré ses précautions:

> "L'or gâte tout, écrit-il le 20 janvier 1786. Il n'y a rien qu'on n'achète avec l'or. Le peuple français défend encore plus sa vertu contre l'argent que le peuple anglais. Les filles du ministre les mieux élevées sont la proie de celui qui a le plus de guinées..."(16)

Voilà des réalités bien alarmantes pour les honnêtes gens comme Fontanes! Son dépit alterne avec le décou-

ragement et il s'en remet à Joubert:

> "Le poids de mes dettes m'épouvante. Je ne sais comment me débarrasser.(...) Nous avons trop compté sur les événements. Je suis désabusé. Si vous ne faites pas fortune de quelque manière que ce soit, songez que je mourrai nécessairement d'un coup de pistolet." (17)

Cette fois ses espérances étaient mieux placées: l'ami Joubert sut trouver le remède à la situation, en la personne d'une riche héritière: Chantal Cathelin. A Villeneuve, en 1788, Joubert fait la connaissance des dames Cathelin, mère et fille, accompagnées du parrain de la petite, et qui doit la doter, le baron de Juis. Ce sont des Lyonnais qui font étape à Villeneuve en se rendant à Paris. Joubert recommande les voyageurs à son frère Elie qui doit prendre soin d'eux à Paris et surtout leur ménager des rencontres avec Fontanes, ce qui fut fait. Entre temps, Joubert avait également écrit à Fontanes qui lui répond le 6 octobre 1788:

> "Je l'ai vu (le baron de Juis). Il m'a paru un excellent homme et ses dames fort aimables.(...)
>
> Vous m'avez bien fait rire. Au moment où je recevais votre dernière lettre, elles sont venues me visiter dans mon appartement de garçon. Je les ai reçues en bonnet de nuit. Jugez de mon embarras. Etes-vous fou? Comment, diable, voulez-vous qu'on me donne des filles de cent mille écus? Vous sentez, je crois, que, dans ma position, si un pareil mariage était possible, je ne ferais pas le cruel. D'ailleurs

> la demoiselle, que j'ai vue trois ou quatre fois, n'a rien qui me déplaise. Mais quelle extravagance! Je vous reconnais bien. Vous croyez tout possible et les projets les plus invraisemblables ne vous rebutent point. D'ailleurs, quels sont vos moyens pour réussir?" (18)

La lettre de Fontanes a au moins le mérite de la franchise.

Joubert eut du mal en effet, d'autant plus que Fontanes n'y mettait guère du sien: la demoiselle du baron de Juis, comme il dit, n'avait rien qui lui déplaise, mais Mlle Desgarcins puis Adélaide Dufrénoy avaient beaucoup pour lui plaire et il ne se souciait même pas de s'en cacher. (19) Ses passions lui firent négliger ses intérêts, au grand dam de Joubert. Le 19 octobre 1788, celui-ci écrit une belle lettre au baron de Juis:

> "Je veux vous parler de M. de Fontanes. Ses talents sont rares, son caractère élevé, sa naissance honorable. Il est fait pour prétendre à tout.(...)
>
> Sa fortune est modique. Ce n'est pas qu'il soit sans patrimoine; seulement il a le coeur trop grand pour ne pas s'y trouver resserré. Il a trente et un ans; ses sentiments sont droits et forts; ses principes sont sains. Son seul défaut est une certaine mobilité d'opinions très agréable en lui et dont ses amis seraient bien fâchés de le voir corrigé. Cependant il la perdra dès qu'il verra son sort fixé.(...)
>
> Il sera certainement un des plus grands poètes que les siècles modernes aient produits. On

> peut à coup sûr le regarder depuis longtemps comme un individu précieux et destiné à faire un jour le plus grand honneur à sa nation(...).
>
> Il est jeune; il est aux portes de l'Académie. Il a déjà de la gloire, et son mérite est de cette espèce verte et robuste qui ne fait que croître avec le temps. En le mariant, en lui donnant de la fortune et une fille charmante, propre à entretenir en lui un perpétuel enchantement, vous rendriez un grand service aux beaux-arts et à la patrie: vous hâteriez l'achèvement d'un très grand homme.(...)
>
> C'est le dernier ami qui puisse vous être nécessaire et peut-être il serait important pour vous d'en faire promptement l'acquisition. Je vous le propose.(...)
>
> Quelle convenance digne d'être désirée manquerait à ces heureux jeunes-gens? L'inégalité même de leurs fortunes en est une très grande. Si l'on veut être heureux par la fortune, en se mariant, il faut la donner ou la recevoir. On gagne en ceci tout ce qu'on perd, quand toutefois on choisit bien, ce qui n'est pas toujours facile." (20)

"Joubert, dit André Beaunier, est délicieux dans ces demi-plaisanteries, où il sourit gentiment et où il fait passer sous le couvert d'une indulgence amusée les vérités que sa clairvoyante loyauté ne lui permet pas de celer"(21)... Le baron de Juis, ne trouva pas Joubert si délicieux, ou peut-être trop, en tout cas il repoussa la proposition. On peut imaginer ce que fut sa réaction par la réponse de Joubert à la lettre que l'oncle de Chantal Cathelin, l'abbé de Vitry, lui avait adressée un peu après:

> "Si, comme je l'espère, écrit Joubert, nous avons le plaisir de vous approcher, vous vous apercevrez aisément qu'il n'est pas vrai que "tout visage est couvert d'un masque" quoi qu'en dise une très ingénieuse chanson. Nous ne voudrions pas même porter un voile devant vous. Tous nos désirs seraient que nous vous fussions parfaitement connus. Sans doute vous serviriez alors vivement M. de Fontanes auprès de M. de Juis.(...)
>
> Comment M. de Juis, qui lui-même a les goûts et les idées d'un homme supérieur, peut-il marchander un pareil homme et, pour quelques sacs de cent pistoles de rente de plus ou de moins, l'agréer ou le refuser?" (22)

Le baron se méfiait des intentions de Fontanes. Le 31 janvier 1789, l'abbé de Vitry met les points sur les I:

> "Laissons les phrases: tenons-nous en aux choses et parlons affaires.
>
> Votre ami, Monsieur, me paraît plus occupé de vers que de fortune. Je le juge d'un caractère qui se défie de ses forces et dont la timidité arrête l'élan. Il veut son bonheur mais il n'a pas le courage d'y travailler et de vaincre les obstacles qui s'y opposent..." (23)

Fontanes savait ainsi à quoi s'en tenir. Il finit par obtenir de sa soeur qu'elle le fasse son héritier et le mariage eut lieu enfin, le 20 octobre 1792, après quatre ans de palabres.

Joubert a donc réussi à caser Fontanes. C'était lui prouver son dévouement. Mais c'était peut-être aussi

commettre une bassesse...C'est un soupçon qui vient tout naturellement à l'esprit maintenant. Pour en avoir le coeur net, il faut reprendre l'affaire en fonction des personnes.

En 1788, à trente et un ans, Fontanes a besoin de stabilité et de sécurité, mais pas seulement sur le plan pécuniaire. Comme le dit Molé: "des passions, ou plutôt des penchants furieux, tourmentaient sa jeunesse, multipliaient ses besoins et le détournaient de tout travail suivi." (24) Joubert pense que la vie de célibataire ne vaut rien à son ami. Il lui faut une femme digne de lui et riche. Et, certainement, Fontanes est un beau parti dans l'esprit de Joubert qui a toujours eu pour lui la plus grande estime. Joubert était sincère en faisant son éloge au baron de Juis, sincère aussi en disant que l'aisance favoriserait la création littéraire de Fontanes. Celui-ci le croyait lui-même puisqu'il avait écrit à Joubert en 1785: "Les arts, pour être cultivés avec avantage, ont besoin d'esprits qui vivent dans une douce oisiveté". (25)

Quant à Chantal Cathelin, elle avait vingt ans, elle avait reçu une éducation sûre dans un bon milieu. Joubert a remarqué "sa candeur, ses grâces et sa modestie".(26) Il fut très favorablement impressionné et il ne s'agit pas, semble-t-il, de simples formules de convenance quand il le

fait paraître dans ses lettres. Il lui écrit le 7 février 1794, sans avoir revu les Lyonnais depuis 1788:

> "J'ai écrit deux mots au bon parent (l'abbé de Vitry) et à madame votre mère. Veuillez bien les leur remettre.
>
> Je vous prie, tous tant que vous êtes, d'être bien persuadés que les sentiments que je vous exprime si brièvement, et que j'ai pour vous avec tant d'étendue, je les éprouve et vous les paye non pas à cause de Fontanes, quoique assurément cela pût me suffire, mais à cause de vous tout seuls. Je vous honore et vous aime parce que je vous ai connus." (27)

Et à Fontanes, neuf mois plus tard:

> "dites à Mme Cathelin et à votre femme que je les ai toujours honorées et aimées et que je les aimerai et honorerai toujours." (28)

Joubert pensa que Chantal pourrait faire le bonheur de Fontanes et réciproquement. C'est ce qu'il dit au baron de Juis:

> "c'est très probablement son bonheur que je vous propose. Il se présente à vous de lui-même et vous est, en quelque manière, offert par la main du hasard." (28)

Joubert mit donc en présence Chantal et Fontanes. On a vu la réaction de Fontanes: pas très encourageante. Enfin, tout de même, la demoiselle n'a rien qui lui déplaise. Du côté de Chantal, ce n'est pas la même chose. On connaît

son premier mouvement par une lettre de son oncle, l'abbé de Vitry, qui dit à Joubert, le 17 février 1789:

> "Vous prêchez, Monsieur, un converti et vous n'avez pas les gants du panégyrique de votre ami. Au retour de Paris et au premier moment de solitude domestique, je ne fus entretenu que d'éloges. La petite surtout ne tarissait pas sur le sujet.(...) La résolution est prise d'être à lui ou de n'être à personne. On est toute décidée à le déclarer au parrain, à le presser, à le conjurer, à embrasser ses genoux et à dire votre "je le veux, je le veux et je n'en voudrai jamais d'autre". Voilà les faits dont je suis témoin, voilà la vérité." (29)

C'est clair. Dans les lettres, on implore l'aide de Joubert. Il plaide contre l'avarice en faveur de l'amour: la position est bonne.

Ou du moins, elle le serait si Fontanes voulait bien s'intéresser sérieusement à Chantal. Hélas! Il n'en est rien. Le 12 décembre 1788, Mme Cathelin se plaint à Elie:

> "Nous sommes, Monsieur, dans l'inquiétude sur la santé de M. Fontanes. Nous lui avons écrit deux lettres. Depuis plusieurs jours nous aurions dû recevoir la réponse à la dernière. Est-il absent? Est-il malade? Dites-nous, Monsieur, ce qu'il en est. Faites-nous le plaisir de passer chez lui et de lui témoigner nos peines.(...)" (30)

Elie intervient et Fontanes s'exécute aussitôt. Une fois n'est pas coutume: le 5 janvier, c'est Chantal qui s'adresse à Joubert:

> "Puisque c'est à vous, Monsieur, que je dois le bonheur ou le malheur d'avoir connu M. de Fontanes, c'est à vous que je m'adresse pour dissiper les alarmes que son silence me cause. Depuis le 16 décembre, il ne m'a pas écrit un mot. Parlez-moi, je vous prie, avec franchise; je l'exige de votre amitié. Je n'ai que deux questions à vous faire: est-il malade ou suis-je oubliée? Je tremble d'être éclaircie; cependant je le veux. Ne me laissez rien ignorer sur son compte; il est le seul maître de ma destinée, il peut la rendre heureuse ou malheureuse. Croyez-vous qu'il m'aime toujours? Sondez un peu ses sentiments à mon égard et soyez auprès de lui l'interprète des miens. Je me confie entièrement à vous; je ne puis pas, je crois, mieux placer ma confiance." (31)

Une telle lettre n'a pas été sans donner quelques insomnies à Joubert. Accaparé par Adélaide Dufrenoy, après Mlle Desgarcins, Fontanes n'avait pas de temps à consacrer à Chantal...(19) Néanmoins, Joubert apaise les inquiétudes. Il explique que Fontanes a eu un accident qui l'empêche d'écrire. On croit facilement ce qu'on désire et Mme Cathelin répond le 14 février:

> "Vous nous auriez épargné, Monsieur, bien des chagrins, si vous nous aviez instruites plus tôt de l'accident arrivé à M. de Fontanes. Comment vous peindre les désordres de deux têtes de femmes dont l'une, craignant de n'être plus aimée, détestait ceux qui étaient la cause de ses malheurs, l'autre, se reprochant sa faiblesse, s'accusait elle-même auprès de sa fille d'y avoir contribué? Mais grâce à l'amour, tout sera oublié, la santé de Chantal reviendra, ses maîtres seront rappelés, elle ne priera plus son parrain de lui donner un mari vieux, bête et bossu, pour se punir, disait-elle, d'avoir aimé M. de Fontanes..." (32)

Dans la même veine, l'abbé de Vitry écrit à Joubert trois jours plus tard:

> "(...) il n'est pas de jour ou de moment que je n'entende le nom de F(ontanes). Journaux, Mercure, tout est parcouru avec avidité. Elle cherche vite quelques vers, quelque pièce où il soit question de l'objet chéri. N'y a-t-il rien de ce qu'elle désire? La feuille est rejetée avec dédain. La rêverie s'empare-t-elle de son esprit, le silence règne-t-il entre la mère, la fille et moi? Je parle du Poitou, je critique l'Essai sur l'astronomie, je vante les vers à Mlle Desgarcins et je rétablis aussitôt la conversation, le feu de la dispute et les saillies du sentiment. (...)
>
> Soyez certain que le trio lyonnais est parfaitement d'accord sur le caractère, la naissance, les moeurs, l'esprit etc., de M. de F(ontanes). (...)
>
> Il a eu tort de ne pas prier quelqu'un de nous donner de ses nouvelles. Son silence a persuadé la petite qu'elle était oubliée. (...) On m'a persécuté pour écrire ce matin cette lettre. J'ai été interrompu vingt fois. Je la finis, pour profiter du courrier, en vous priant d'offrir les saluts du trio à M. de F(ontanes), de l'engager à écrire, ou d'écrire vous-même si sa main ne peut répondre à son coeur." (33)

Une question délicate se pose ici: à cette époque, Joubert était-il mieux instruit que les Lyonnais des amours de Fontanes après sa déclaration à Chantal? Si oui, sans le savoir l'abbé retournait le fer dans la plaie. Les vers à Mlle Desgarcins et les bonnes moeurs

de Fontanes, admises sur la foi de Joubert: le rapprochement était d'une ironie cruelle. Avec une telle candeur, la passion de Chantal et la confiance du trio lyonnais sonnaient elles-mêmes comme des reproches. Toujours sur la foi de Joubert, on croit à Lyon que la seule difficulté est la pauvreté de Fontanes. Mme Cathelin explique à Joubert: (14 février 1789)

> "Nous n'avons pas besoin de nouveaux motifs pour désirer l'union projetée. Nous rendons justice, comme vous, à M. de Fontanes et nos projets ne tendent qu'à nous fournir des armes pour combattre les objections de M. de Juis." (32)

De même, l'abbé de Vitry: (31 janvier 1789)

> "entre nous soit dit, comment pouvons-nous espérer de faire délier les cordons de la bourse du parrain si nous ne proposons pas un homme qui ait un état et une espérance fondée, une assurance de fortune?
>
> Vous êtes, Monsieur, son ami. Vous voilà pour quelque temps auprès de lui. Voyez-le, faites-lui vaincre sa timidité, indiquez-lui les démarches à faire, veillez à ce qu'il les fasse.(...)
>
> Je crains qu'une tête accoutumée aux combinaisons de syllabes n'entende rien aux arrangements de bonheur. J'ai plus de confiance en vos conseils qu'en ses extases de belle passion..." (34)

Les extases de belle passion de Fontanes?...Il

faisait sans doute oublier la rareté de ses lettres par la chaleur des déclarations. De toute façon, la situation était embarrassante pour Joubert, mais on devine les tourments de sa conscience s'il connaissait la diversité des extases du poète.

Reste à savoir s'il la connaissait. C'est vraisemblable, étant donné l'intimité des deux amis et le peu de discrétion de Fontanes dans ses liaisons. Toutefois, aucun écrit, aucun témoignage ne le prouve. Evidemment Joubert savait Fontanes un "chaud lapin" : l'un des buts du mariage était justement de le "ranger". Mais Fontanes avait de bonnes raisons de souhaiter l'union projetée et - gêne ou prudence - il a peut-être jugé préférable d'entretenir Joubert dans les mêmes illusions que les Lyonnais. On pouvait sans peine berner Joubert, résolument confiant, décidé à voir les choses en beau et déjà dans les nuages par tempérament s'il ne l'était pas encore par système. Joubert planait au dessus des réalités. En l'occurrence, il s'en trouvait même éloigné physiquement puisqu'il a séjourné à Villeneuve de novembre 1787 à janvier 1789. (35) Tout cela, et particulièrement cette dernière circonstance, rend vraisemblable que Joubert ait partagé, au début, la candeur des Lyonnais, ce qui par ailleurs s'accorderait mieux avec sa personalité: on hésite

plus à accuser Joubert de mensonge qu'à en soupçonner Fontanes. Ce dernier a très bien pu faire croire un temps au bon Joubert qu'il rêvait de Chantal, qu'il s'était foulé le poignet, qu'il était débordé...Simple supposition. On remarquera tout de même qu'il n'y a pas trace de lettres de Joubert postérieures à février 1789 à propos de ce mariage.(36) Trois explications possibles: ou bien les lettres sont disparues, contrairement aux précédentes; ou bien Joubert s'est laissé décourager par l'insouciance de son ami; ou enfin il s'est refusé à pousser les choses plus avant, éclairé, après quelques semaines à Paris, sur le double jeu de Fontanes.

Quoi qu'il en soit, le 7 février 1789, Joubert répond à l'abbé de Vitry:

> "Si j'étais en ce moment auprès de vous, Monsieur, je prendrais votre main et je vous jurerais, en la serrant, que, dans le monde entier, il n'y a point d'homme plus digne que M. de F(ontanes) du bonheur d'être un jour l'époux de Mlle de C(athelin).
>
> Il a des torts; ces torts sont des enfantillages. Il a des défauts aussi: mais ce sont des défauts aimables qu'on est bien aise d'avoir à pardonner et dont il serait facilement corrigé par une vie heureuse; c'est pour pouvoir l'estimer tout ce qu'il vaut que je le désire pour gendre à Mme de C. La vertu unie à tant de grâces et à tant de douceur achèverait de donner toute sa perfection à un des hommes les plus

> estimables et le plus visiblement destiné par la nature à être un ornement du monde et une source de félicité pour ceux qui seront sa famille. Il ne vaudrait rien isolé, il ne vaudrait rien répandu; il est fait pour être marié et pour vivre dans sa maison. Or il est bien persuadé et n'a pas un seul moment cessé de sentir, je vous l'atteste, que la fortune ne lui présentera pas deux fois une telle fille, une telle mère et que, hors d'un pareil hymen, il n'y aurait pas pour lui de parfait bonheur dans le monde. Je suis véritablement indigné contre lui. Comment a-t-il la gaucherie d'exposer ces dames à douter de la vérité de ce sentiment qu'il m'a mille fois exprimé à moi-même?" (37)

La "gaucherie" de Fontanes? Le sentiment si vrai mille fois exprimé? Joubert était-il lui-même dupe ou arrangeait-il la vérité? En tout cas, même s'il s'est permis de la faire dans sa dernière phrase, c'est qu'il était sincère dans le reste de la lettre. En 1803, il écrira à Molé: "Quant à mon opinion sur la nature et les qualités de votre esprit, elle est fixée et invariable. Votre plume ne peut, à cet égard, rien m'apprendre. Faites bien, faites mal; ayez raison ou ayez tort, cela n'importe en rien à mon jugement; je n'en saurai pas moins ce que vous valez." (38) Et, la même année, à Mme de Beaumont: "quand mes sentiments sont forts et bien fondés, rien ne peut les changer, les affaiblir ni les suspendre." (39) C'était la même chose pour Fontanes. Il n'empêche que, pendant plus de quatre ans, la tranquillité et, tôt ou

tard, la conscience de Joubert furent à rude épreuve.

Malgré tout, le mariage se fit et il est intéressant de voir s'il eut sur Fontanes les heureux effets escomptés. "En le mariant, promettait Joubert, en lui donnant de la fortune et une fille charmante(...) vous rendriez un grand service aux beaux arts et à la patrie". Il n'en fut rien. Joubert pensait aux vers du poète, or, comme dit Molé: "Fontanes eut le rare bonheur de voir sa réputation devancer son mérite. Il obtint dans les lettres une autorité qu'il dut en grande partie aux espérances qu'il ne cessa de donner jusqu'au tombeau..." (40) Mais il faut reconnaître que le mariage ne réunit pas, en fait, les conditions que Joubert donnait comme nécessaires à la fécondité littéraire de Fontanes. Déjouant tous les calculs, la Révolution avait mis à mal la fortune de Chantal (41) et le poète dut compenser par des occupations qui furent peut-être responsables de son silence. L'idée est acceptable si l'on admet avec Molé que l'ambition de Fontanes était plutôt accidentelle:

> "Fontanes, écrit Molé, ne comprenait pas qu'avec un beau nom, de la jeunesse, et une fortune indépendante, on pensât à se donner des devoirs ou le moindre embarras! Lorsque je lui parlais de prendre un état, il soupirait sans me comprendre, et s'écriait: "Jouissez, laissez-vous bercer par la voix des ora-

teurs et des poètes" et s'il l'eût osé,
il eût ajouté: "Prenez une loge à l'opé-
ra et une jolie maîtresse." (42)

Le mariage devait aussi corriger les moeurs de Fontanes: "Il ne vaudrait rien isolé, il ne vaudrait rien répandu"...Sur ce chapitre, la transformation ne fut pas trop radicale non plus, semble-t-il. André Beaunier raconte comment Fontanes, établi à Lyon auprès de sa belle-famille, fréquente aussitôt le salon de Fanny de Beauharnais, qui aurait été sa maîtresse auparavant à Paris. (19) En 1793, lorsque les affaires se gâtent à Lyon avec la Révolution, Fontanes estime qu'il sera plus en sécurité à Paris et gagne donc la capitale...en compagnie de son amie Fanny et en laissant sa femme enceinte aux prises avec les difficultés. En 1794, Joubert offre une demeure aux Fontanes pour leur permettre de se réunir. (43) La réunion eut lieu en effet, mais sous un autre toit, du choix de Fontanes. A qui celui-ci avait-il demandé asile? A Adélaide Dufresnoy, sa maîtresse ultra-passionnée de 1789, 1790...Il est vrai que celle-ci était bien préparée à une telle situation puisqu'elle avait écrit dans l'Almanach des muses de 1790, parlant de Fontanes:

"Et s'il pouvait changer un jour,
Il me ferait, je crois, lui pardonner l'amour
Qu'il sentirait pour ma rivale."

et encore:

> "Je bornerais mes voeux à te voir, à t'entendre.
> Je le sens, pour une âme tendre,
> Un amour malheureux est encore un bonheur." (44)

On ne sait pas comment Adélaide mit ses intentions en pratique, après quatre années. Quoi qu'il en soit, sans vouloir juger Fontanes dans tout cela, il est difficile d'y trouver l'homme nouveau que le mariage devait faire de lui.

Mais à côté du témoignage de l'historien, il y a celui des intéressés. Après tout, eux seuls ont pu apprécier leur union. Le 8 novembre 1794, Fontanes termine ainsi sa lettre à Joubert:

> "Dites à votre compagne combien je la remercie
> de faire le bonheur d'un homme tel que vous.
> La mienne est bonne et aimable, quoique vive.
> Mes jours seront très passables. Pourvu que
> le diable ne se mêle pas encore de nos affaires!
> S'il me rapproche de vous, ce sera un bon diable." (45)

Ce n'est pas de l'enthousiasme, mais enfin, Fontanes n'est pas mécontent de sa femme, même ruinée. Le témoignage de Chantal ferait même croire que la retenue du langage de son mari cachait un bonheur qui aurait justifié des termes plus chaleureux. De Lyon, Chantal écrivait à Joubert, le 16 février 1794:

> "Bon Dieu, bon Dieu, où sont ils les instants
> que nous avons passés près de vous? Tous les
> jours je me les rappelle et tous les jours je

> les regrette. J'espère pourtant vous embrasser bientôt, embrasser F. Je veux recevoir de vous une seconde bénédiction nuptiale. J'oublierai à Villeneuve toutes mes infortunes et j'y ferai ma paix avec le bonheur..."

et plus loin, à propos de sa fille:

> "Elle ressemble parfaitement à son père: elle est déjà aussi vive, aussi colère que lui. Pourtant si elle a son bon coeur, je la trouverai parfaite." (46)

On ne saurait mieux dire. Si Joubert avait encore des doutes sur son entreprise de mariage, voilà une lettre qui pouvait le rassurer. De même, par la suite, l'amitié de Mme de Fontanes. Mme de Chateaubriand écrivait par exemple à Joubert en 1805:

> "J'ai été, hier, voir la Présidente (Mme de Fontanes). Elle était plus impertinente et par conséquent plus aimable que jamais(...) elle m'a assurée qu'elle ne respirait que solitude, et qu'elle avait pendant six mois hermétiquement fermé la porte à tous les sots qu'elle serait obligée de recevoir cet hiver. Du reste, elle m'a beaucoup demandé de vos nouvelles; il faut que vous soyez terriblement bien sur ses papiers". (47)

L'amitié entre Joubert et Fontanes semble avoir été constante et active. Sur le plan matériel, Fontanes demande par exemple l'aide de Joubert pendant la disette qui sévit à Paris en 1794:

> "Ceux qui n'ont pas des montagnes de papier ou de l'or

> en rouleaux n'y peuvent plus vivre.(...) Je m'imagine que tout est moins cher à villeneuve. En conséquence, j'attends de votre amitié et je vous supplie, au nom de ma femme, de vouloir bien m'acheter dans vos cantons 40 ou 50 livres de beurre fondu, des oeufs en quantité raisonnable, quelques pots de raisiné pour l'hiver, quelques bouteilles de liqueur d'Auxerre(...)" etc. (48)

Joubert envoie à Fontanes une partie de ce qu'il demande. Pour le reste, il explique qu'il n'a pu le trouver: même à Villeneuve, les temps sont durs. On peut se demander aussi jusqu'à quel point ce genre de recherches entrait dans les compétences de Joubert. C'est lui pourtant qui écrit à Fontanes le 23 novembre 1794:

> "Vous recevrez deux feuillettes en nature. Le vendeur dit ce vin bon. Savez-vous que vous avez gagné cent cinquante ou cent soixante livres sur votre muid en l'achetant il y a trois mois? Elie a pris par commission pour 1400 livres de vin nouveau et très médiocre, à 360 livres le muid rendu à Paris. Dans huit jours, le même vin vaudra plus de 400 livres.
>
> Les demandes sont tellement multipliées que ce n'est que par grâce qu'Hyver se détermine à vendre même au plus haut prix à ceux dont il n'est pas le fournisseur depuis dix ans. Voyez ce qu'il vous reste à faire dans cet état de choses..." (49)

Fontanes comprit très bien ce qu'il y avait à faire: "Mon cher ami, voici bien une autre affaire: je veux devenir marchand de vin et vous faire commissionaire(...). Cette denrée ne peut que croître et les assignats que baisser; le profit

est clair" (50) Joubert fournit du vin, mais moins, et moins vite, que Fontanes ne l'eût voulu.

De son côté, Fontanes n'oublie pas son ami. Il lui écrit le 8 novembre 1794:

> "Si, par hasard, le comité de l'Instruction publique vous chargeait de quelque ouvrage élémentaire pour les écoles, le prendriez-vous?" (51)

Joubert répond:

> "Je vous remercie de ce que vous me proposez, mais je ne veux rien de tout cela à aucun titre. Ce n'est pas que ce genre de travail ne pût me plaire et peut-être ne me convînt; mais pas encore, pas encore: il me faut une longue paix". (52)

Par ses fonctions de juge de paix à Montignac, Joubert s'était trouvé mêlé aux vicissitudes de ce monde et il n'avait eu que vingt mois pour s'en remettre...En 1809, après seize ans de paix, il accepta cette fois la proposition de Fontanes de devenir inspecteur général de l'Université. Fontanes avait présenté à Napoléon une liste de candidats, dont Joubert avec cette mention:

> "...Celui-là n'est point connu comme tous les précédents, et c'est pourtant un de ceux à qui j'attache le plus d'importance. Je le connais depuis vingt-quatre ans. C'est mon plus intime ami, le compagnon de ma vie entière. Son esprit, son âme et ses lumières sont de la plus haute élévation. Vous me rendrez heureux si vous acceptez

ma caution pour lui. C'est le seul choix de faveur que je demande à Votre Majesté." (53)

Dans ses fonctions universitaires, Joubert est un précieux collaborateur pour le Grand-Maître qui lui envoie de petites notes comme celle-ci, de 1809:

"Prenez, mon cher ami, le premier chiffon de papier qui se trouvera sous votre main et dites-moi quel est votre avis sur la grammaire de Lancelot et du Grand Arnaud.

Connaissez-vous celle de Régnier? Que pensez-vous de Condillac et de Dumarsais comme grammairiens?

Avez-vous quelquefois réfléchi sur le bon Rollin? Son "Traité des études" vous est-il familier? Un mot sur cet excellent homme dont je m'occupe beaucoup en ce moment!" (54)

En 1810, Fontanes ayant à fournir un rapport au sujet d'un mémoire sur l'instruction publique en Hollande, Joubert étudie le document et lui en fait le compte-rendu et l'appréciation. "J'ai lu ce matin vos notes, lui écrit Fontanes. Elles sont fort bonnes.(...) Je tirerai de vos idées le texte de ma réponse au Roi qui m'a fait l'honneur de me consulter sur le projet qui est entre vos mains." (55)

Joubert sait aussi user de son influence pour défendre ses amis, au besoin énergiquement. Témoin cette lettre de 1811 où il intervient en faveur de Chênedollé:

"Quant à l'inspectorat de Caen, souvenez-vous

d'un malheureux bien oublié et qui n'est pas en tout digne de l'être: je parle de Chênedollé.(...)

Izarn est votre inspecteur général et Chênedollé est relégué dans une ville de commerce! O fortune! ô destin! Peut-être, aussi, ô Providence! Mais nous, qui ne connaissons pas les décrets du Ciel et à qui le Ciel a donné d'autres lumières pour juger et pour nous conduire, n'avons-nous pas de quoi nous étonner et ne vous étonnez-vous pas vous-même? Songez que ce pauvre garçon a été votre disciple, et disciple de vos conseils et disciple de votre exemple. Il a voulu vous imiter: est-ce donc là ce qui vous a fâché? Il vous a imité mieux que tout autre: cela devait vous apaiser(...). Un mot peu réfléchi et peu convenable peut-être, mais certainement innocent et qu'il a cru honorable, est sorti de sa bouche un certain soir. O poète! Avez-vous pu vous en souvenir si longtemps et deviez-vous vous en offenser?" (56)

Joubert ne plaide d'ailleurs pas seulement pour ses amis. Ainsi, en 1811, il s'en prend assez vertement à Fontanes pour son avarice en tant que grand maître:

"A propos d'avarice, les vices nous poursuivent jusqu'à notre dernier moment. Il serait bien singulier et bien déplorable qu'ayant si bravement échappé, pour votre propre compte, au plus triste et au plus hideux de tous, il se fût emparé de vous au nom de l'Université.(...)

C'est un grand mal, je ne cesserai jamais de le croire et d'en soupirer, que vous ayez voulu être, en personne et presque seul, votre directeur des finances. C'est un parti et une espèce de déchéance que ni Sully, ni Colbert, ni Rollin, ni M. Desmousseaux, ne vous auraient jamais conseillés; mais d'autres hommes, d'autres noms, d'autres avis ont prévalu. Je ne veux pas réveiller ici des sujets de discussion et de querelle...Mais du moins, si vous perdez, dans ces misérables détails, et en si misérable compagnie, votre

force, votre repos, votre attention, votre patience, votre temps, et votre gaîté, n'y perdez pas votre bon coeur et vos entrailles, et, permettez que je le dise, votre honneur." (57)

Quelques jours après, Joubert s'explique:

"Je dis, monsieur le grand-maître, qu'il n'y a pas dans l'Université, un professeur qui ne doive être logé, chauffé, blanchi, éclairé, désaltéré, alimenté, rasé et porté; j'ajouterai même médicamenté. (...)

Eh quoi! lorsqu'un gras conseiller, comme M. Noël ou M. Rendu, ou un leste et pimpant inspecteur, comme M. Guéneau ou comme moi, partent en poste pour quelque expédition brillante, ils sont payés au poids de l'or, leur traitement demeure intact, et même leur épargne, s'il est permis de prendre garde à un tel effet des voyages, grossit de tous leurs mouvements. Et lorsqu'un maigre professeur, harassé du poids de l'année et accablé de ses soucis, se voit promu à quelque emploi aussi obscur, mais un peu plus lucratif que le premier, il faut qu'il aille l'occuper, quelquefois au bout de l'empire, à ses frais et dépens; il faut qu'il s'appauvrisse, à chaque pas, et arrive ruiné!

"Mais il avance" ai-je entendu M. Rendu nous dire en plein conseil. Il avance! mais c'est pour arriver tout au plus au tiers ou à la moitié de ce que nous avons. Il avance! mais on avance par justice ou par le besoin que l'on a de lui; la faveur pure et simple ne pouvant être supposée. Si par justice, on impose son mérite; si par besoin, on taxe son utilité: dans les deux cas, la raison suffisante manque, et il y a, dans la manière dont eux et nous sommes traités, différence offensante et inexcusable contradiction." (58)

Ces lettres révèlent chez Joubert un sens

social et un franc-parler dans le reproche que l'on a trop peu remarqués.

Evidemment, l'essentiel des rapports entre Joubert et Fontanes se situe sur le plan littéraire. Cette lettre de Fontanes de 1794 en donne un exemple:

> "Je travaille beaucoup. J'achète quelques livres. Ils sont horriblement chers. Donnez-moi le nom de votre vieux traducteur d'Homère: je l'ai oublié. Quand vous serez de loisir et de bonne humeur, écrivez-moi quelques-unes des mille et une idées qui doivent vous passer par la tête quand vous êtes seul. Elles ne tomberont pas sur une terre stérile. Je vous demande aussi une note des précieux bouquins dont je dois former le premier rayon de ma bibliothèque. Mais souvenez-vous que je veux qu'ils aient au moins la mousse de dix siècles"...(59)

Fontanes demande des conseils et des idées. Joubert en donne. A l'occasion d'un poème sur les Grecs, par exemple, Fontanes le remercie:

> "Tout ce que vous me dites des Grecs m'enchante. J'aime à entendre parler un Grec comme vous; mais les anciens étaient grands parleurs et vous l'êtes trop peu. Ecrivez-moi quelques autres pages, aussi pleines et aussi serrées, sur Xercès. Je le bats en ce moment(...).
>
> P. S. Où trouve-t-on Hyde? Pourriez-vous me prêter cet ouvrage et le septième de l'Histoire universelle? Je le remettrai avec exactitude à votre frère. Vous avez une République de Platon: enseignez-moi où on l'achète si vous ne pouvez me l'envoyer." (60)

Il est vrai que Joubert se fait quelquefois prier.

Fontanes se plaint et Joubert explique son silence:

(5 novembre 1794)

> "Je vous écris bien rarement. C'est que vos diables de lettres me fournissent toujours à traiter des matières qui excitent dans mon esprit un si grande activité, que je suis las et tout recru de la fatigue de penser quand il est temps de vous répondre. Je prends le parti de me taire et de vous oublier tout net pour reprendre un peu de vigueur." (61)

Dans ces conditions, les renseignements de Joubert arrivent parfois trop tard. Fontanes lui en avait demandés pour un article sur Kant, en 1801, et Joubert raconte à Mme de Beaumont:

> "Je m'étais épuisé, le matin, à revoir et à noter le premier volume de Kant, pour le mettre en état de le juger en pleine connaissance de cause. J'avais relu, extrait, comparé, etc., à la sueur de tout mon être. J'étais en inquiétude d'avoir omis quoi que ce fût. Mon esprit en était tendu; ma mémoire et ma complaisance étaient montées au point le plus haut de l'effort. Mon homme arrive, et, au premier mot que je dis, il me répond: "Phou! phou! J'ai fait mon extrait. Il n'y a rien de neuf dans tout cela, ni rien qui vaille la peine d'y penser. Phou! phou!" (62)

Cependant, étant donné la production littéraire de Fontanes, on peut croire qu'il ne donna pas trop de travail à son ami. L'influence de Joubert s'est surtout exercée sur les jugements critiques de Fontanes. Celui-ci, écrit Sainte-Beuve, "timide comme poète, se montra hardi

comme critique: l'amitié chez lui aida le goût et lui prêta main forte, et son goût osa être d'une autre école que son talent." (63)

Pourtant, Joubert avait une haute idée de Fontanes comme poète. Une lettre à Molé de 1805, à propos de l'abbé Delille, montre bien - et explique en même temps - l'admiration de Joubert pour les vers de Fontanes:

> "Je lis l'abbé Delille. Oui, vous avez raison, cela est beau. Il n'y a point de livre où la langue française soit si brillante. Cet homme en a fouillé les mines, et a trouvé partout de l'or. Il a fait resplendir, par l'usage, jusques aux mots qui sont de fer(...). Cet homme aura, plus que tout autre, révélé à la langue française ses richesses et ses couleurs. Il aura, le premier, montré comment on peut nous faire lire sans fatigue et sans ennui une longue suite de vers sérieux, secret qui consiste tout simplement à les faire si beaux, que l'esprit, toujours entraîné, se repose toujours en s'arrêtant dans son plaisir. (...)
>
> J'ajoute que je n'avais pas eu de tels plaisirs depuis le jour où je lus les vers de Fontanes pour la première fois; et si celui-ci, comme je n'en doute pas, reprend un jour son instrument, soyez sûr que trois hommes, lui, l'abbé Delille et Lebrun, auront trouvé sur la lyre française des cordes qu'on avait point encore ouies, et que Malherbe seul, peut-être, y avait soupçonnées."
>
> Le président me mangerait, si je lui disais cela, surtout à cause de Lebrun, qu'il appelle avec raison un "poète de mots". Mais je me moquerais de sa colère, et lui dirais que les mots bien employés sont une chose si merveilleuse et si belle, que ce talent seul, lorsqu'il est porté très loin, place un esprit au premier rang." (64)

On rencontre aussi des éloges de Fontanes dans les Carnets. Le 20 juillet 1800: "Fontanes. O! poète digne de Bonaparte! " Le 6 septembre 1812, Joubert classe les vers en trois règnes: minéral, végétal et animal, et il ajoute: "Les plus beaux sont ceux qui ont de l'âme et ceux de Fontanes en sont pleins. Ils appartiennent aux trois règnes, mais à la muse encore plus."
Le 16 décembre 1814: "Il y a dans La Fontaine une plénitude de poésie qu'on ne trouve nulle part dans les autres auteurs français. (...) Fontanes à cet égard est l'homme qui lui ressemble le plus." (65)

Molé, qui par ailleurs estime Fontanes et admire ses discours, se montre beaucoup plus circonspect que Joubert quant à sa poésie. Fontanes, écrit-il, "ne tarda pas à se faire connaître par quelques pièces agréables"...Voilà pour toute la poésie connue de Fontanes. Quant aux espérances, qui demeurèrent toujours telles: "Il s'occupe depuis vingt ans d'un poème épique sur la Grèce sauvée...Il m'en a lu de beaux fragments, mais je crains que le style n'offre plus d'élégance que de poésie." (66) On est loin de la "plénitude de poésie" dont parle Joubert. Il faut dire tout de même que, malgré son enthousiasme, celui-ci avait senti cette flaiblesse chez Fontanes. Il remarquait dans son carnet, le 18 juillet 1823:

> "Cette "élégance continue" n'est qu'une élégance convenue, une élégance qu'on s'est prescrite, qu'on ambitionne. La nature cesse d'y être.
>
> L'élégance de Fontanes devint même trop continue." (67)

Mais, malgré cette réserve, Joubert était convaincu du génie de son ami. Ce dernier le lui rendait bien du reste. Il lui écrit par exemple en 1803:

> "Vous êtes dans la solitude, mon bon ami. Rien ne vous distrait. Je vous exhorte à écrire tous les jours en rentrant les méditations de votre journée. Vous choisirez au bout de quelque temps dans ces fantaisies de votre pensée, et vous serez surpris d'avoir fait, presque à votre insu, un fort bel ouvrage. Profitez de mon conseil. Ce travail ne sera pas pénible et sera glorieux. Il faut laisser quelques traces de son passage et remplir sa mission." (68)

Fontanes pousse Joubert à écrire. A ce sujet, les Carnets se font même l'écho de conseils de Fontanes qui ne manquaient pas d'à propos. On lit à la date du 21 février 1804:

> "Fontanes m'écrivait en 1786: "Il n'est pas bien sûr que la perfection à laquelle vous aspirez ne soit pas un but chimérique...D'ailleurs qui est-ce qui l'apercevra et vous en saura gré?... Quand je commençai à écrire, je faisais comme vous, je voulais tout soigner, ce qui ne servait qu'à rendre mon style sec et dur". Certes, en cela, il se trompait et, d'ailleurs, le soin fait aisément disparaître la dureté qui vient du soin."(69)

En tout cas, ce souci de perfection a bien failli être fatal à l'oeuvre de Joubert, qui avait d'ailleurs lui-même de bonnes raisons de s'inquiéter pour celle de Fontanes: "Hélas! il a perdu la conscience de son talent et le sentiment des beautés de sa propre poésie", écrivait-il en 1802. (70)

Parlant des relations entre Joubert et Fontanes, il faut encore rappeler la correspondance entre Joubert et Christine de Fontanes. En 1819, Fontanes perdit son fils naturel, tué en duel, et il en éprouva un profond chagrin. Fidèle à sa vocation, Joubert s'employa, semble-t-il, à concentrer sur la fille toute l'affection du père. Ce fut l'occasion d'une série de lettres que Joubert composa avec le plus grand soin pour l'éducation de Christine. Ces lettres, écrit l'abbé Pailhès, "font plaisir à voir: des lignes droites, des marges nettes, des alinéas nombreux, des blancs à souhait". (71) Joubert pousse même "le soin" jusqu'à écrire en prose rythmée, faisant en somme des vers de huit pieds, moin la rime. En voici un exemple:

> "Et si les astres ennemis, qui me sont encore inconnus, mais que je cherche à découvrir pour en conjurer l'ascendant, ont mêlé, pour un peu de temps, aux véritables dons du Ciel dont vous avez été comblée au moment de votre naissance, quelque surcroît contrariant ou quelque influence maligne par leur aspect inopiné dont mon grimoire ne dit rien, vous effacerez aisément jusqu'à la moindre de leurs traces dès que vous l'aurez voulu; et vous n'aurez aucun défaut que

> ceux qu'il vous plaira d'avoir. Mes supputations en font foi." (72)

Ces finesses de Joubert faisaient les délices de l'abbé Pailhès. Elles ne font plus les nôtres, mais le goût de Christine était peut-être plus proche de celui de l'abbé que du nôtre. En tout cas Fontanes écrit à Joubert le 28 octobre 1819:

> "J'ai lu vos lettres. Elles sont charmantes. Vous n'avez jamais eu plus d'esprit et d'originalité. Ma fille est enchantée. Continuez. Mais enveloppez de tout votre miel quelques pilules bienfaisantes." (73)

C'était bien l'intention de Joubert, qui d'ailleurs donnait des conseils pleins de justesse et de sensibilité. Il avait lui-même expliqué son but à Fontanes dans cette lettre qui montre que la préciosité ne doit pas faire oublier l'effort et la tendresse réels de Joubert.

> "J'écrivais à Mlle de Fontanes une lettre qu'il m'est impossible de continuer et dont je vous prie de lui remettre le premier feuillet, qui lui prouvera du moins ma bonne volonté.
>
> J'ai grand regret à cette lettre, car elle me plaisait; mais mon mal est plus fort que mon inclination.
>
> Je n'en puis plus, mon cher ami. Tous ces retours de mes anciennes irritations ne me sont pas nouveaux, mais ils usent à la fin, et je ne sais pas combien de temps encore je pourrai y suffire (...)

> J'aimerais assez à prouver à votre aimable fille que j'ai eu mes raisons pour être son enthousiaste, et je tenais à lui envoyer en peu de lignes un petit code de morale à son usage, qui l'aurait, je crois, amusée, et qui aurait pu ne lui être pas inutile.
>
> C'eût été finir mes écritures (car je crois que je n'écrirai plus de ma vie), comme j'ai commencé ma jeunesse, à votre service.
>
> Mes respects à Mlle de Fontanes. Je pars désséché et exténué. Que ne pouvez-vous me céder un peu de votre superflu. Vous avez (quoi que vous en disiez) assez d'embonpoint, de vie et de force pour nous deux.
>
> Tout à vous jusqu'à mon entière extinction." (74)

Les apparences étaient trompeuses: Fontanes devait mourir brusquement le 17 mars 1821. Dans son carnet, les trois jours qui suivent, Joubert note seulement la date et trois points d'exclamations. Le 21: "La faiblesse qui conserve vaut mieux que la force qui détruit." (75) On imagine le chagrin de Joubert qui avait confié à son carnet le 8 octobre 1785, alors que Fontanes le quittait pour l'Angleterre:

> "Départ de Fontanes. Je pensais dans le bain à la répugnance que les hommes dont les moeurs sont belles ont à entendre ces mots dans la bouche de leurs amis ou de leurs voisins: "je puis mourir"." (76)

CHAPITRE VI

CHATEAUBRIAND

C'est Fontanes qui présenta Chateaubriand à Joubert, début 1801. (1) Le premier avait trente-deux ans et le second quarante six. Ce fut le commencement d'une solide amitié et de relations constantes qui ne cessèrent qu'avec la disparition de Joubert. Après la mort de celui-ci, c'est Chateaubriand qui publia l'édition originale des Pensées de son ami avec, dans sa préface, le bel hommage que j'ai déjà cité (p. 2). On n'en attend pas moins en pareil lieu, mais les éloges étaient vraisemblablement sincères. Dans ses Mémoires, Chateaubriand donne cet autre portrait de Joubert:

> "Plein de manies et d'originalité, M. Joubert manquera éternellement à ceux qui l'ont connu. Il avait une prise extraordinaire sur l'esprit et sur le coeur, et quand une fois il s'était emparé de vous, son image était là comme un fait, comme une pensée fixe, comme une obsession qu'on ne pouvait plus chasser. Sa grande prétention était au calme et personne n'était aussi troublé que lui: il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé, et toujours ses amis venaient déranger les précautions qu'il avait prises pour se bien porter, car il ne se pouvait empêcher d'être ému de leur tristesse ou de leur joie: c'était un égoiste qui ne s'occupait que des autres. Afin de retrouver des forces, il se croyait souvent obligé de fermer les yeux et de ne point parler pendant des heures entières. Dieu sait quel bruit et quel mouvement se passaient intérieurement chez lui, pendant ce

> silence et ce repos qu'il s'ordonnait.(...)
>
> Profond métaphysicien, sa philosophie, par une élaboration qui lui était propre, devenait peinture ou poésie; Platon à coeur de La Fontaine, il s'était fait l'idée d'une perfection qui l'empêchait de rien achever"...(2)

A propos de ce témoignage de Chateaubriand, le comte de Marcellus écrit: "L'auteur m'a dit souvent que M. Joubert était le plus aimable des hommes excentriques qu'il eût jamais rencontré." (3)

Chateaubriand a aussi exprimé ses sentiments pour Joubert dans sa correspondance. Le 11 mai 1807, il écrivait à Mme de Pastoret:

> "Vous avez vu sans doute le bon Joubert. C'est celui-là que je brûle d'embrasser. Je voudrais qu'il fût à Villeneuve car j'irais m'y ensevelir avec lui". (4)

Dans une lettre de 1803, Chateaubriand, qui vient de passer par Villeneuve, dit à Joubert:

> "Qui m'aurait dit que, dans cette petite ville, demeurerait un homme que j'aimerais tendrement, un homme rare dont le coeur est de l'or, qui a autant d'esprit que les plus spirituels, et qui a par-ci par-là du génie? Mon cher ami, je vous le dis les larmes aux yeux, parce que je suis loin de vous: il n'y a point d'homme d'un commerce plus sûr, plus doux et plus piquant que le vôtre, d'homme avec lequel j'aimasse mieux passer ma vie. Après cela rengorgez-vous, et convenez que je suis un grand homme. Mais mangez du "rosbeef" et buvez du vin de Porto; vous avez besoin de vous fortifier. Mon cher enfant, il faut faire

> vie ou feu qui dure, je ne sais lequel on dit. Mais cela veut dire qu'il faut vous conserver longtemps et très longtemps pour Mme de Beaumont, pour Mme de Vintimille, pour M. Julien, pour M. Pasquier, pour Chênedollé, pour le misérable Fontanes, et enfin pour moi. C'est par politesse pour la société que je me nomme le dernier." (5)

De son côté, plaisantant sur les imprudences de Chateaubriand en route pour Rome, Joubert écrit à Mme de Vintimille en 1806:

> "il nous faut un Chateaubriand plus sage. Voyez si vous en connaîtriez quelqu'un; nous nous brouillerons volontiers avec celui-ci, si vous pouvez nous en fournir un autre, et nous vous conseillerons d'en faire autant. Mais j'ai grand'peur que cette tête-là n'appartienne à un homme unique et qu'à tout prendre nous ne soyons éternellement condamnés à l'aimer tel qu'il est, constamment et à la fureur, quoique avec fureur." (6)

Et à Molé, en 1804:

> "je vous déclare que ce que j'aurais fait pour le seul mérite littéraire de Chateaubriand et pour sa position avant d'avoir vécu avec lui, je le ferais maintenant pour la seule excellence de son bon coeur. Je vous jure qu'il n'y eut jamais dans aucun homme plus de vraie bonté et plus de germes de sagesse." (7)

Il s'agit ici d'une aide que Joubert voudrait fournir à son ami. Il explique à Molé qu'il a demandé "très sérieusement" à Fontanes "dix mille livres de rente

sans rien faire, lesquelles 10,000 livres de rente je partagerai avec Chateaubriand."

> "Il m'était passé par la tête de temps en temps, depuis le mois d'avril passé, de solliciter quelque chose qui pût en même temps être bon à moi et à Chateaubriand que je voyais exclu de tout; je voulus plus d'une fois l'entretenir de ce projet, mais la crainte de trouver en lui quelque opposition à ces vues ne me permit de m'y arrêter ni de lui en faire part.
>
> Enfin, causant un jour avec lui de sa position, de la mienne, etc., lui ayant demandé assez timidement et par forme de question oiseuse si, dans le cas où j'eusse, comme l'autre, eu 100,000 francs de traitement il en eût accepté dix de ma part tant que ma place aurait duré, il me répondit si positivement qu'oui et que même il serait venu fort régulièrement chercher son quartier tous les trois mois qu'il me charma et m'engagea à lui pour toujours." (8)

On constate beaucoup de générosité et de délicatesse dans le coeur de Joubert. Mais dans ses actes? A notre connaissance, l'inspecteur général, à partir de 1809, ne pensa plus à partager son traitement avec Chateaubriand lorsque celui-ci connut des difficultés. Il est vrai que nous ne savons pas non plus s'il ne lui vint pas en aide sans le dire. Mais surtout, avant de juger Joubert, il faut se rendre compte de la nature de ces difficultés de Chateaubriand. En 1804, Joubert voyait son ami "exclu de tout". En 1809, lorsqu'il devient inspecteur de l'Université, les choses ont bien changé. Depuis deux ans, Chateau-

briand a acquis, avec le Mercure, une situation qui ne devrait pas le laisser dans la gêne. Commel'écrit M. Guillemin, "Chateaubriand, propriétaire et directeur, subitement, d'un puissant périodique parisien, dispose, en 1807, d'une autre assise qu'en cette consternante fin d'année 1804, où il n'était assis sur rien, que des dettes." (9) Le fameux article du 4 juillet, dans lequel Chateaubriand avait risqué une flèche contre l'empereur, ne fit rien perdre à son auteur de sa propriété, quoi qu'il en ait dit. (10) Joubert était rassuré à ce sujet puisqu'il écrivait à Chênedollé le ler septembre:

> "Le pauvre garçon a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avait tant mis en colère a resté quelque temps suspendu sur sa tête; mais à la fin le tonnerre a grondé, le nuage a crevé, et la foudre en personne a dit à Fontanes que, si son ami recommençait, il serait frappé. Tout cela a été vif et même violent, mais court. Aujourd'hui tout est apaisé. (...)
>
> L'or a plu sur les déplacés et je ne vous conseille pas du tout de les plaindre." (11)

L'or a si bien plu, d'une source ou d'une autre, que, juste après, Chateaubriand achète le domaine de la Vallée-aux-Loups, qu'il gardera jusqu'en 1818, et se lance dans des dépenses princières pour l'aménager à son goût (12), ce qui fait dire à Joubert, le 5 spetembre, à Mme de Vin-

timille:

> "J'ai dit à Chateaubriand tant de mal de son acquisition; j'ai jeté de si hauts cris sur les difformités du lieu et sur l'énormité des dépenses où la necessité de se plaire dans son chez lui va le jeter; il m'a écouté avec une telle patience, et m'a répondu avec une telle douceur, que, de pure lassitude, d'épuisement et aussi d'attendrissement, je croirai désormais que le lieu est charmant, les dépenses utiles et l'acquisition excellente." (13)

En 1810, les Martyrs rapportent une petite fortune à leur auteur: quatre-vingt mille francs (14), quand le salaire annuel de l'inspecteur Joubert était de six mille francs(15)...L'année suivante, Chateaubriand devient académicien et publie l'Itinéraire de Paris à Jérusalem dont il écrivait à Joubert en 1807: "il est inutile de vous dire que j'ai un gros paquet de bonnes notes pour me payer mon voyage". (16)

Passons sur les ressources de Chateaubriand: M. Guillemin en a fait un recensement éloquent (17). Elles ne l'ont sans doute pas empêché d'avoir besoin d'argent ici et là entre 1809 et 1824 - Joubert a conservé son traitement d'inspecteur jusqu'à sa mort (15) - mais l'indigence de l'ermite de la Vallée-aux-Loups était celle d'un grand seigneur: "vous me donneriez quatre milliards ce matin, que je n'aurais pas un patard ce soir" dira-t-il à Charles X, selon les Mémoires (18). Ce n'est pas le genre de dénuement

qui touche le coeur, surtout s'il manque de simplicité comme dans le cas de Chateaubriand qui tour à tour s'en plaint et s'en vante. Joubert était bien placé pour le savoir et on ne peut guère le blâmer s'il ne s'est pas laissé aller à "secourir" son ami, c'est à dire s'il n'a pas voulu payer ses folies. Il faut remarquer en revanche que Joubert ne se montre pas agacé par le comportement de Chateaubriand qui en a toujours reçu une hospitalité chaleureuse, sinon des subsides. A son retour de Rome en 1804, c'est chez Joubert, à Villeneuve, que Chateaubriand vint habiter. Joubert lui proposa ensuite son logement de Paris, que Chateaubriand refusa. (19) Il voulait sans doute préserver son indépendance, mais aussi il lui fallait des demeures d'une autre classe: l'hôtel de Fersen, l'hôtel de Coislin, l'hôtel de Lavallette (20)...

On ne peut parler des rapports entre Joubert et Chateaubriand sans citer la lettre de Joubert à Molé du 21 octobre 1803 puisque, selon l'expression même de Joubert, Chateaubriand s'y trouve peint et estimé tout entier. Pour Charles Du Bos, ce jugement était "la quintessence de la vérité."

> "Je voudrais vous dire aussi quelques mots de ce pauvre Chateaubriand. Il est certain qu'il a blessé dans son ouvrage des <u>convenances</u> importantes et que même il s'en soucie fort peu;

car il croit que son talent s'est encore mieux déployé dans ces écarts.

Il est certain qu'il aime mieux les erreurs que les vérités dont son livre est rempli, parce que ces erreurs sont plus siennes; il en est plus l'auteur.

Il manque à cet égard d'une sincérité qu'on n'a et qu'on ne peut avoir que lorsqu'on vit beaucoup avec soi-même, qu'on se consulte, qu'on s'écoute et que le sens intime est devenu très vif par l'exercice qu'on lui donne et l'usage que l'on en fait. Il a, pour ainsi dire, toutes ses facultés en dehors, et ne les tourne point en dedans.

Il ne se parle point, il ne s'écoute guère, il ne s'interroge jamais, à moins que ce ne soit pour savoir si la partie extérieure de son âme, je veux dire son goût et son imagination, sont contents, si sa pensée est arrondie, si ses phrases sont bien sonnantes, si ses images sont bien peintes, etc., observant peu si tout cela est bon. C'est le moindre de ses soucis.

Il parle aux autres; c'est pour eux seuls et non pas pour lui qu'il écrit; aussi c'est leur suffrage plus que le sien qu'il ambitionne; et de là vient que son talent ne le rendra jamais heureux. Car le fondement de la satisfaction qu'il pourrait en recevoir est hors de lui, loin de lui, varié, mobile et inconnu.

Sa vie est autre chose; il la compose ou, pour mieux dire, il la laisse s'arranger d'une tout autre manière; il n'écrit que pour les autres, et ne vit que pour lui. Il ne songe point à être approuvé, mais à se contenter. Il ignore même profondément ce qui est approuvé dans le monde ou ce qui ne l'est pas: il n'y a songé de sa vie, et ne veut point le savoir. Il y a plus: comme il ne s'occupe jamais à juger personne, il suppose que personne aussi ne s'occupe à le juger. Dans cette persuasion il fait, avec une pleine et entière sécurité, ce qui lui passe par la tête, sans

s'approuver ni se blâmer le moins du monde.

Un fonds d'ennui, qui semble avoir pour réservoir l'espace immense qui est vacant entre lui-même et ses pensées, exige perpétuellement de lui des distractions, qu'aucune occupation, aucune société ne lui fourniront jamais à son gré et auxquelles aucune fortune ne pourrait suffire, s'il (ne) devenait tôt ou tard sage et réglé. Tel est en lui ce qu'on pourrait appeler l'homme natif. Voici celui de l'éducation.

Il paraît qu'il se proposa ou qu'on lui proposa de bonne heure, pour dernier terme d'ambition, l'honneur d'être un homme de cour. Si vous y prenez garde, la seule qualité acquise qui ait été imprimée en lui avec force, et qu'il ait invariablement retenue est celle qui rendrait propre à ce métier, une grande circonspection. Tout transparent qu'il est par nature, il est boutonné par système: il ne contredit point. Il fait très volontiers des mystères de tout. Avec une âme ouverte, il garde non seulement les secrets d'autrui (ce que tout le monde doit faire) mais les siens. Je crois que de sa vie il ne les a bien dits à personne. Tout entre en lui et rien n'en sort. Il pousse les ménagements et la pratique de la discrétion jusqu'à laisser immoler à ses yeux la vérité et peut-être quelquefois la vertu sans les défendre. Il prêterait volontiers sa plume mais non sa langue à la plus belle cause du monde. Enfin, dans les épanchements et l'abandon même de la société intime, il ne contrarie ses amis qu'avec une répugnance où l'on sent la résistance à l'habitude. Voilà le Chateaubriand social.

Ajoutez à cela quelques manies de grand seigneur: l'amour de ce qui est cher, le dédain de l'épargne, l'inattention à ses dépenses, l'indifférence aux maux qu'elles peuvent causer même à des malheureux, l'impuissance de résister à ses fantaisies, fortifiée par l'insouciance des suites qu'elles peuvent avoir; en un mot l'inconduite des jeunes gens nés généreux, dans un âge où

> elle n'est plus pardonnable et avec un caractère qui ne l'excuse pas assez; car, né prodigue, il n'est point du tout né généreux. Cette vertu suppose un esprit de réflexion pratique, d'attention à autrui, d'occupation du sort des autres et de détachement de soi qu'il n'a pas reçu, ce me semble, infus avec la vie, et qu'il a encore moins songé à se donner, etc.
>
> Le voilà, je crois, tout entier; le voilà peint et estimé en mal, à la rigueur; je ne vois pas que sa conduite et son caractère puissent mériter un reproche qui ne soit là.
>
> Eh bien! Avec la même franchise et la même sévérité de jugement, je vous dirai (et en opposition avec les circonstances) que s'il me paraît inévitable qu'un tel homme fasse quelques étourderies, il ne me paraît pas possible qu'il commette des fautes graves, des fautes qui méritent une disgrâce: il y a et il y aura toujours en lui un fond d'enfance et d'innocence qui le rendent aussi incapable d'un tort sérieux que de bienfaits suivis." (21)

L'amitié l'emporte, mais le jugement ne manque pas de rigueur, du moins à première vue. D'où les hésitations de Paul de Raynal à publier cette lettre qui pouvait nuire à l'image de son oncle (22). De là aussi, en effet, pour plusieurs, l'impression d'un refroidissement dans les rapports entre Joubert et Chateaubriand, apparemment en relation avec la liaison de celui-ci avec Mme de Beaumont. Le rapprochement est tentant. Pourtant, si l'on y regarde de près, il ne paraît pas à propos. La suite de la lettre nous permet de la replacer dans son

contexte et de mieux apprécier les propos de Joubert.

"Dites-moi donc, au nom du Ciel, ce qu'il a fait. Qu'avez-vous vu, qu'avez-vous lu, qu'avez-vous su, qui vous porte à approuver en quelque sorte son malheur? Je croirai aisément que vous et moi et nous tous avons le droit de condamner en lui beaucoup de choses. Notre morale et l'amitié nous en donnent le droit. Mais ce droit, faudra-t-il aussi l'accorder à d'autres hommes qui, certainement, ne le valent pas?

J'avais d'abord regardé les rigueurs de Mme. de V. comme de forme, comme une manière de passe-port et un droit de péage dont elle avait cru de sa prudence de prémunir sa lettre, pour lui ouvrir tous les passages. Mais la vôtre est survenue et m'embarrasse beaucoup.

J'ai un grande confiance en vos jugements. Elle est naturellement indulgente et vous naturellement un peu austère (comme il est beau, comme il est bon, comme il est nécessaire et même indispensable de l'être à votre âge, ne fût-ce que pour s'accoutumer à ne pas se faire bon marché à soi-même de sa propre approbation), mais vous êtes tous deux justes et vous n'allez jamais chercher dans votre humeur les règles qu'il faut prendre dans sa raison: dites-moi donc, en révision et en dernier ressort, ce qu'il faut que je pense. J'ai écrit à Fontanes pour lui demander des détails mais il ne me les donnera pas, et jusqu'ici je n'ai rien su que par vous seuls.

Il y a un point essentiel dont il faut préalablement convenir entre nous: c'est que nous l'aimerons toujours, coupable ou non coupable; que dans le premier cas, nous le défendrons, dans le second nous le consolerons. Cela posé, jugeons le sans miséricorde et parlons-en entre nous sans retenue. Vous avez fort bien commencé. Vous voyez que je vous suis de près; achevez et déterminez-moi irrévocablement: mon

incertitude m'est insupportable." (21)

Joubert répond donc à une lettre de Molé, perdue, mais qui accusait évidemment Chateaubriand: en définitive, le diplomate-poète n'avait pas volé tous ses ennuis. Les critiques de Molé chagrinent Joubert. Déjà Mme de Vintimille, "naturellement indulgente" pourtant, lui a fait un mauvais rapport. Il s'est rassuré tant bien que mal. Maintenant c'est le tour de Molé et voilà Joubert bien embarrassé: le jugement de Molé est d'habitude si juste! Nous voyons Joubert entrer dans cette querelle avec l'idée qu'il s'agit d'une mauvaise querelle. Seulement, au point où en sont les choses, il faut la vider. Il reprend les accusations de Molé. Il lui accorde certaines critiques: "il est certain que" Chateaubriand a fait ceci; "il est certain qu'il" est cela. Joubert essaie honnêtement de voir les choses en face. Il reste que s'il s'astreint à scruter Chateaubriand c'est par sympathie pour son ami et non par animosité." Il est doux de s'apercevoir qu'on n'estimait pas encore assez les gens qu'on estimait le plus" écrira Joubert en parlant de Chateaubriand. (23) Il dit à Molé "mon incertitude m'est insupportable" parce qu'il ne peut se résoudre à admettre la situation inverse.

Il faut aussi relire avec attention le jugement de Joubert. "Celui qui voit trop les défauts n'est point ami", selon lui. (24) Pour apprécier sa lucidité, il est intéressant de la comparer avec celle de Molé. Une mauvaise langue, dira-t-on, ce Molé. Il est vrai que son amitié pour Chateaubriand a fait long feu. Pourtant, d'après ce que j'ai pu lire sur ce dernier, il me paraît raisonnable de croire Molé lorsqu'il écrit:

> "Je m'étendrai plus d'une fois sur cette amitié à laquelle se rattachent les plus piquants souvenirs de ma jeunesse, et le lecteur y gagnera d'y apercevoir Chateaubriand sous des rapports où nul que moi ne l'a si bien connu, et ne montrera autant d'impartialité et de bonne foi." (25)

Rapprochons donc les points de vue de Joubert et de Molé. Joubert commence par admettre que Chateaubriand a "blessé dans son ouvrage des convenances importantes". "Rien, à mon avis, écrit Molé, ne pouvait prouver la décadence de la foi comme le succès d'un pareil livre parmi les dévots". (26) Joubert constate que Chateaubriand est avant tout un auteur, plus soucieux de la forme et du succès de ses écrits que de l'approfondissement de sa pensée. Pour Molé:

> "Chateaubriand n'a pas une opinion arrêtée, pas une affection invariable. Il ne croit à rien, il n'est sûr de rien. Il n'a été

> véritablement original que dans son premier ouvrage. (...)
>
> Dans le Génie du Christianisme, on ne trouve pas, comme dit Pascal, "un homme, mais un auteur". Le sujet lui fut donné par les circonstances; il le prit comme le mieux approprié au succès, et comme un cadre immense où il se placerait avec les souvenirs, les impressions, et même l'histoire de toute sa vie. (...)
>
> Il entre plus de morale qu'on ne pense dans le bon goût! Comment avoir le sentiment des convenances d'un sujet comme le Génie du Christianisme, si soi-même on ne respecte pas les faux arguments, les déclarations vaines qui se présentent en foule sous la plume de l'homme qui fait à ses semblables l'injure de vouloir les convaincre de ce dont il n'est pas lui-même persuadé?...(27)

Chateaubriand, dit Joubert, n'est pas assez réfléchi, manque de profondeur. Ainsi, aucune occupation, aucune société, aucune fortune ne peuvent lui suffire. Molé constate:

> "Plus on le connaît et plus on sent qu'il ne peut lui-même s'attacher à rien. Il faut l'aimer sans prétendre à un sincère retour.(...)
>
> Dans les épanchements de l'amitié, on lui trouve la mobilité, la chaleur, l'imagination et la philosophie de Diderot.
>
> L'amour a tenu une grande place dans sa vie, mais il n'a jamais aimé."...(28)

Selon Joubert, Chateaubriand "pousse les ménagements et la pratique de la discrétion jusqu'à laisser

immoler à ses yeux la vérité et peut-être quelquefois la vertu, sans les défendre." Il ne contrarie ses amis qu'avec répugnance. Ce n'est pas assez dire pour Molé qui écrit:

> "Cherchez-vous un flatteur de vos faiblesses? Voulez-vous être débarrassé de certains de vos scrupules? Allez trouver Chateaubriand. Nul ne sait mieux vous prouver par son exemple que la sincérité n'est pas plus nécessaire au talent que la vertu et la sagesse ne le sont à la considération et au bonheur; qu'on peut abandonner son âme à tous les excès, sa vie à tous les désordres, donner même son coeur à l'égoisme, et conserver un esprit élevé, un talent grave, une imagination rêveuse, naive, sublime et pure". (29)

Pour Joubert, Chateaubriand a "quelques manies de grand seigneur, l'amour de ce qui est cher"...Pour Molé, c'est "sa vanité, cette vanité de parvenu dont je le savais rempli"...(30)

On voit la différence de ton. Il faut encore remarquer comment Joubert, à la différence de Molé, envisage les défauts de Chateaubriand d'une manière qui les atténue ou les excuse. Chateaubriand recherche surtout les suffrages du public? Le pauvre, "de là vient que son talent ne le rendra jamais heureux". S'il fait de ses désirs la seule règle de sa conduite, c'est parce que lui-même "ne s'occupe jamais à juger personne". S'il se montre un dilettante égoiste, c'est à cause du fonds d'ennui in-

hérent à sa nature. Ses manies de grand seigneur? C'est "l'inconduite des jeunes gens nés généreux dans un âge où elle n'est plus pardonnable". Joubert, tout de même, se reprend pour noter qu'il ne s'agit pas de générosité, mais c'est pour parler d'insouciante prodigalité, non de vanité de parvenu.

D'autre part, Joubert a présenté Chateaubriand "en mal, à la rigueur". "Je ne crois pas, dit-il, que sa conduite et son caractère puissent mériter un reproche qui ne soit là". On peut croire que Molé n'a pas lu cela sans sourciller. Quelle discrétion extrême dans l'évocation de la légèreté et de l'égoïsme de Chateaubriand, ce "bon garçon" qui ne s'est pas assagi assez vite! Pourtant Joubert n'ignorait pas la solitude dont souffrait Céleste. Il avait vu aussi Mme de Beaumont être victime de l'Enchanteur et, en écrivant, il la savait à Rome... A la nouvelle de sa mort, il dira à Chênedollé: "Chateaubriand la regrette sûrement autant que moi, mais elle lui manquera moins longtemps". (31) Et, au même, un an plus tard, ce passage déjà rencontré:

"Je dois cependant rendre au pauvre Chateaubriand la justice d'avouer qu'il me l'a rendue pendant le dernier mois que nous avons passé ensemble. Je ne lui supposais pas tant d'aptitude et de patience à entrer dans les idées d'autrui"... (32)

On ne trouve pas la même bienveillance, pour ne pas dire la même candeur, sous la plume de Molé qui écrit, à propos du départ de Chateaubriand pour Rome:

> "D'autres motifs encore lui donnaient le désir de quitter la France. Sa femme, accourue au bruit de sa renommée, le menaçait de venir à Paris, et - il faut l'ajouter - la passion, le dévouement de son amie mourante ne lui étaient plus qu'un pesant fardeau..." (33)

Et encore:

> "La pauvre Mme de Beaumont se mourait de la poitrine, et plus encore de chagrin. Chaque jour plus malade, et moins attirante comme femme, elle se résignait à tout, comme si elle eût vu vivre Chateaubriand du fond de son tombeau. Un de ses plus solides amis, Julien, était devenu l'objet de son éloignement parce qu'elle le soupçonnait d'être parfois le complice des plaisirs de Chateaubriand, sur lesquels elle ne se faisait plus aucune illusion." (34)

Par ailleurs, Joubert explique que Chateaubriand est indifférent à l'opinion d'autrui. "Il n'écrit que pour les autres, et ne vit que pour lui. Il ne songe point à être approuvé, mais à se contenter. Il ignore même profondément ce qui est approuvé dans le monde ou ce qui ne l'est pas"...Les lecteurs des Mémoires d'Outre-Tombe ne partagent guère cet avis. Déjà pour Molé:

> "La seule portion de sa vie sur laquelle le charlatanisme de Chateaubriand pourra avoir le dernier mot est celle qui s'est écoulée en Amérique. Il en a dit, et en dira, tout ce qu'il voudra; aucune voix ne sortira du désert pour le démentir". (35)

Molé ne comptait pas avec les critiques qui ont suivi. Quant à Chateaubriand, il n'attendait évidemment que la sagacité de Joubert ou de Chênedollés. Cette vanité de Chateaubriand ne concernait pourtant pas seulement la postérité. Molé nous dit:

> "Formé à l'école des femmes, il a tous leurs manèges et il possède au suprême degré cet art d'attirer les regards, d'occuper de soi, sans faire en apparence aucun frais, ni se donner le moindre mouvement.
>
> J'ai vu cet éloquent défenseur du christianisme faire assaut de coquetterie avec les femmes les plus coquettes, et la palme lui restait toujours...Prenant successivement toutes les formes, tous les caractères, il n'est ni déplacé ni parfaitement franc dans aucun. Il imite toujours, avec la prétention d'être toujours original. Dans le monde, il a la grâce d'un chat; dans ses écrits, il affecte la simplicité de la genèse, les doctrines d'un père de l'Eglise, l'autorité d'un apôtre(...).
>
> Ne cherchant dans l'amour que le bruit et la renommée du succès, il brave toutes les convenances pour que l'on sache qu'il est l'objet d'une grande passion. Le succès est l'idole à laquelle il a tout sacrifié..." (36)

De même, la "grande circonspection" de Chateaubriand est un peu insuffisante pour caractériser l'homme de cour. Molé

le trouve plus que circonspect:

> "Dans l'espérance de se rendre le Premier Consul favorable, écrit-il, il soumit à ce dernier le manuscrit du Génie du Christianisme (...). Il désirait ardemment que son livre plût assez au Premier Consul pour attirer sur lui quelque grande récompense, mais il ne voulait pas paraître la demander. Il commençait dès lors ce métier de courtisan honteux que, depuis, il a soutenu si longtemps avec tant de succès et de bonheur pour sa renommée. Son défaut de fortune et son goût pour toutes les jouissances de la vie le ramenaient sans cesse vers le pouvoir qui pouvait les lui procurer. Semblable à ces femmes qui, pour conserver leur réputation, préfèrent des prostitutions secrètes à une galanterie éclatante, il aurait voulu réunir aux profits de la flatterie les honneurs de l'indépendance, et même la vogue de l'opposition. C'est ainsi que, dans un certain monde, il critiquait amèrement tous les actes du Premier Consul, et rabaissait sa gloire, tandis qu'il passait chez Mme Bacciochi et chez Lucien pour son plus grand admirateur." (37)

Molé est acerbe, mais pas injuste. Même si on le méprise, ce médisant, ce dénigrant, - qu'il n'est pas toujours du reste, même pour Chateaubriand - on ne peut pas l'accuser de calomnie. C'est dire que Joubert, sans être aveugle, n'est pas suspect d'animosité, ni même d'aigreur. Au contraire, Chateaubriand est assuré de son amitié, quoi qu'il fasse: "Il y a un point essentiel et dont il faut préalablement convenir entre nous: c'est que nous l'aimerons toujours, coupable ou non coupable".

Il est vrai que, au moins un temps, Molé, lui aussi, a aimé - malgré tout - Chateaubriand. Mais l'accent n'était pas le même: "le sentiment qu'il m'inspire est une sorte d'amitié dépravée qui se passe d'illusions et d'estime, et dont toutes les douceurs partent d'une source empoisonnée." (38) Le sentiment de Joubert est autre chose: "il ne me paraît pas possible qu'il commette des fautes graves, des fautes qui méritent une disgrâce"...et il termine sur ce chapître sa lettre à Molé en disant:

> "Il y a (...) dans le fond de ce coeur une sorte de bonté et de pureté qui ne permettra jamais à ce pauvre garçon, j'en ai bien peur, de connaître et de condamner les sottises qu'il aura faites, parce qu'à la conscience de sa conduite, qui exigerait des réflexions, il opposera toujours machinalement le sentiment de son essence, qui est fort bonne. Ce que je vous dis là n'est peut-être pas exempt de subtilité. Mais la nature elle-même en est remplie..." (39)

Joubert écrit encore à Molé, un an plus tard, parlant de Chateaubriand: (18 novembre 1804)

> "Je serais fort aise que vous le voyiez ici, pour juger de quelle incomparable bonté, de quelle parfaite innocence, de quelle simplicité de vie et de moeurs, et (au milieu de tout cela) de quelle inépuisable gaieté, de quelle paix, de quel bonheur il est capable, quand il n'est soumis qu'aux influences des saisons, et remué que par lui-même. Sa femme et lui

> me paraissent ici dans leur véritable élément et quant à lui, sa vie est pour moi un spectacle, un sujet de contemplation et m'offre vraiment un modèle; et je vous assure qu'il ne s'en doute pas. S'il voulait bien faire, il ne ferait pas si bien."...(40)

En somme, Chateaubriand est vraiment le meilleur fils du monde. Ce sont les autres qui l'entraînent et le dissipent...Joubert a bien mis en pratique sa maxime: "Il faut que le coeur marche avant l'esprit et l'indulgence avant la vérité." (41)

Cependant, les critiques laissent volontiers entendre que la liaison entre Chateaubriand et Mme de Beaumont fit naître la jalousie dans le coeur de Joubert. Ainsi, André Beaunier écrit:

> "Joubert, qu'éprouva-t-il au juste lorsque entra dans la vie de Mme de Beaumont cet enchanteur et ce conquérant moins discret, Chateaubriand? De tels sentiments et de telles souffrances que le plein jour offenserait, un Joubert ne dit rien. Comment épiloguait-il avec lui-même? On ne le sait, ni comment il installa dans sa pensée les souvenirs, la mélancolie, ce qu'on n'ose point nommer la jalousie, mais une tristesse de ce genre". (42)

Ce disant, André Beaunier intitule son chapître "le Rival", au risque de laisser au lecteur distrait une impression fâcheuse: pour Joubert, Chateaubriand est: "le Rival"...

Nul doute que Joubert ait connu en la circonstance mélancolie, tristesse, souffrance même. Sans être négligé, il voyait tout de même son amie éloignée de lui, et plus encore de la sagesse qu'il avait pu se flatter de lui avoir communiquée: "Je me félicite de vous avoir établi le juge de mes sentiments" lui écrivait-elle en 1798, décidée à fuir le "tourbillon" d'Ormesson pour retrouver le calme de Theil. (43) Après la rencontre de Chateaubriand, il n'était plus question de suivre les conseils de Joubert.

Toutefois, une telle souffrance n'entraîne sans doute pas plus nécessairement la jalousie que la peur la lâcheté ou l'argent l'avarice. Or, comme le dit André Beaunier, il n'y a aucune marque tangible, aucun indice de jalousie de la part de Joubert. Au contraire, ses écrits et son attitude reflètent un attachement constant et très vif pour Chateaubriand. Envers l'écrivain, on va le voir, Joubert se montre un guide littéraire avisé et empressé. Pour l'ami, il a toujours des attentions délicates. Un seul témoignage extérieur sur son attitude à cette époque, c'est celui de Molé qui écrit:

> "Joubert s'était établi le gardien du bonheur de ses deux amis. Il fallait le voir, courant de l'un à l'autre pour prévenir une scène, dissiper un soupçon, perdant haleine

> à suivre ces âmes ardentes dans leurs caprices, et finir par se mettre l'esprit à la torture pour excuser en lui-même tout ce qui se passait sous ses yeux." (44)

Molé avait-il le regard moins perçant s'agissant de Joubert? Le portrait qu'il en a fait par ailleurs - et qu'on lira plus loin - ne paraît pas manquer d'objectivité.

A côté de ce témoignage, nous avons la correspondance. La passion de Mme de Beaumont pour Chateaubriand commença vers le mois d'avril 1801 et ils vécurent ensemble à Savigny de mai à décembre de la même année. Le ler août 1801, Joubert écrit à Mme de Beaumont:

> "J'envoie à M. de Chateaubriand la traduction italienne d'Atala. Je vous prie de la lire; c'est un mot à mot qui vous fera le plus grand plaisir". (45)

Il savait bien quelle serait la satisfaction de Chateaubriand. S'il en était besoin, une lettre de Mme de Chateaubriand nous renseignerait à cet égard. Parlant de son mari, elle écrivait à Joubert, de Venise, en 1806:

"Il est tout glorieux aujourd'hui parce qu'il a trouvé une nouvelle traduction de son ouvrage qui s'imprime et qui paraît ici en ce moment". (46)

Le ler septembre 1801, Joubert termine sa lettre

à Mme de Beaumont en disant:

> "Je souhaite à Savigny et à tout ce qui l'habite toutes les faveurs du Ciel et de la terre". (47)

Le 27 octobre, il écrit encore à Mme de Beaumont:

> "Il y a, dans le Journal des Débats, que vous ne lisez pas, un article(...) où certainement votre compagnon de solitude est intéressé. Voici le passage. Il est imprimé en alinéa:
>
> "Grâces soient rendues à ces hommes forts qui reparaissent aujourd'hui avec une vigueur nouvelle, pour attaquer toutes les erreurs, et rétablir toutes les vérités dans leurs droits! La philosophie, qui défend encore les derniers restes de son empire, trouve en eux de terribles adversaires. Mûris à l'école du malheur, les uns, avec une imagination ardente et vive, nous ramènent aux vrais principes par le charme des peintures les plus brillantes; les autres (...)"
>
> Vous sentez que ce que j'ai souligné ne doit et ne peut s'entendre que de l'ami de notre cochon (Chateaubriand). Offrez à son esprit, à son talent et à son âme ce peu de justice qu'on lui a rendue en passant, et qui ne peut lui faire que du bien. Dans l'état d'abattement où le réduisent par-ci par-là les moindres rudesses de la critique, il faut de pareils bonbons à cet enfant". (48)

Les Joubert attendaient pour tuer le cochon la visite à Villeneuve des amis de Savigny. Ceux-ci ayant demandé un délai, Joubert poursuit:

> "Vous nous demandez trois semaines; prenez un mois, prenez en deux et même trois si vous voulez. Nous voulons non seulement que vous veniez, mais que vous veniez à votre heure et à votre loisir. Je désirerais fort en mon particulier que votre travailleur ne partît qu'après avoir donné à son entreprise le dernier coup de maillet, afin que, respirant ici le premier air de liberté dont il eût été rafraîchi depuis longtemps, il se plût dans notre taudis et demeurât disposé à s'en ressouvenir avec plaisir, attribuant au lieu un mérite qui viendrait de lui-même et du moment. Nous avons besoin d'art pour plaire et qu'on choisisse bien son temps". (48)

Chateaubriand n'avait donc pas perdu sa place dans le coeur de son ami. Quand Mme de Beaumont est au Mont-Dore, Joubert la presse, le 26 juillet 1803, de donner des nouvelles, en prenant soin de préciser: "toutes les fois que vous le pourrez sans vous fatiguer". Cependant il ajoute:

> "Vous me ferez grand plaisir de me citer quelques mots de chacune des lettres que vous recevrez de Rome. Je suis assuré que vous les choisirez toujours si bien que, sans vous fatiguer, ils pourront suffire à me donner une idée du reste. Il faudra qu'un de ces jours j'écrive à notre pauvre ami. Je partage son deuil, et j'ai comme lui le coeur navré de cette Rome"...(49)

On a vu la réaction de Molé aux déboires de Chateaubriand à Rome...

Apprenant que Mme de Beaumont s'y trouve à son

tour, Joubert se montre plus amer (12 octobre 1803):

> "Si je ne vous ai pas écrit, c'est de chagrin.
>
> Votre départ, dans les fatigues dont vous sortiez, et votre immense éloignement m'ont accablé. (...)
>
> Je n'ai jamais entendu dire que l'air de Rome fût bon à rien. Vous me ferez haïr et détester ce lieu, dont je rêvais avec tant de délices, par la seule raison que vous y êtes allée, ce me semble, mal à propos. Si je me trompe, je l'aimerai plus que jamais..." (50)

Craintes pour la santé de Pauline ou jalousie? Joseph Legras suggère la seconde explication en rapprochant ce passage du bruit qui circulait à Paris de projets de divorce de Chateaubriand. (51) Joubert pouvait en effet avoir eu vent de cette rumeur qui allait atteindre jusqu'à Chateaubriand lui-même: "Les infâmes! écrit celui-ci à Chênedollé le 20 décembre 1803, n'ont-ils pas mêlé une femme adorable (...) à leurs propos? L'auteur du Génie du Christianisme ne devait-il pas demander le divorce?" (52)

Mais pour les intimes qui connaissaient l'état de santé de Mme de Beaumont, un tel divorce n'était guère pensable et on imagine mal que Joubert ait pu être troublé par ces commérages, si ce n'est par souci de la réputation de Chateaubriand.

D'ailleurs la lettre de Joubert ne trahit pas

du tout la jalousie. On lit un peu plus loin:

> "Je vais écrire un mot à notre pauvre ami. Je lui dois depuis longtemps une réponse dont je ne puis que le payer bien mal, avec un coeur serré. Il a des peines, je le sais; au nom de toutes choses, adoucissez-les par votre présence, mais n'allez pas les partager; vous ne feriez que les doubler et rendre ses chagrins irrémédiables par le mal que vous vous feriez." (50)

Aucune trace d'humeur à l'égard de Chateaubriand, et Joubert s'est exécuté pour la réponse dont il parle puisqu'il dit à Molé dans sa lettre du 21 octobre: "J'ai écrit hier à ce pauvre garçon (...). Je le soutiens, je tâche même de l'égayer"...(53) Si Joubert est mécontent, c'est bien contre Mme de Beaumont: il tient à elle et il sait que ce voyage et le séjour à Rome pourraient bien lui être fatals. C'est ce qu'il explique lui-même:

> "Vous aviez besoin de repos, et vous allez chercher une activité qui vous épuisera. Il me semblait qu'à chaque pas que vous faisiez et à chaque regard que vous jetiez à droite et à gauche, pendant une si longue route, vous dispersiez par les chemins quelqu'une de vos forces.
>
> Vous êtes arrivée en ce moment; mais êtes-vous tranquille, êtes-vous en repos, êtes-vous réparée? C'est ce qu'il me sera impossible de croire pendant longtemps. Votre centre est un tourbillon. Quand vous n'y seriez tenue en haleine ou en action que par l'inévitable curiosité qui va vous agiter,

> elle suffirait pour vous nuire. Mon Dieu!. Mon Dieu!...Hâtez-vous, si vous voulez que je m'apaise, que je vous pardonne, que je retrouve un peu de paix, hâtez-vous de m'apprendre que vous vous portez mieux, ou je mourrai de rage mue. (...)
>
> Votre lettre datée de "Milan, ler octobre", est arrivée ici le 8. La date qui la terminait portait dans ses caractères une telle empreinte d'accablement et de fatigue que les larmes m'en sont venues aux yeux(...)." (54)

Le ton de cette lettre est l'inquiétude, ou plutôt l'angoisse. D'ailleurs elle s'inscrit bien ainsi dans la suite des lettres de Joubert:

Le 26 juillet 1803: "Vous voilà enfin en Auvergne! Le Ciel en soit loué! C'est ici le premier soin important et sérieux que vous ayez pris de votre santé. Ou brouillons-nous, ou donnez-lui désormais l'attention qu'elle mérite." (55)

Le 14 septembre: "Je n'ose pas m'opposer au midi. Il s'agit de tousser moins, et cela est sacré. Néanmoins je crois quelquefois que le vent du désert et le froid de l'isolement vous sont plus funestes que les autres. J'attends votre dernière décision avec impatience et inquiétude, comme on attend les nouvelles d'un grand procès où il s'agit de la fortune. Si le nord l'emportait, il faudrait passer tout votre hiver ici. Vous auriez une chambre au midi, Madame Saint-Germain à côté de vous, un climat pire peut-être que celui de Paris, mais un repos que vous ne trouverez nulle part ailleurs, et qui est, à mon gré, le remède dont vous avez le plus besoin." (56)

En fait, ce n'est ni le midi ni le nord, mais Rome, avec son climat réputé insalubre, la fatigue des

visites, l'excitation de retrouver l'Enchanteur!. C'est le contraire du repos et la réaction de Joubert n'a rien d'étonnant.

Quelques semaines plus tard, le 2 janvier 1804, parlant de la relation des derniers moments de Mme de Beaumont rédigée par Chateaubriand, Joubert écrit à Chênedollé:

> "Rien au monde n'est plus propre à faire couler les larmes que ce récit; cependant il est consolant. On adore ce bon garçon en le lisant"...

Et plus loin:

> "La position de notre ami m'a causé aussi bien des peines pendant longtemps. Calomnié de toutes parts, il a eu un temps de disgrâce presque effrayant; mais il n'en a rien su que tard, et il ignore même en ce moment ce mal passé. Vous avez su qu'il est resté presque en faveur, puisqu'on en fait un "presque ambassadeur". (...)
>
> Je suis obligé d'effacer les détails de sa position qui viennent au bout de ma plume, mais qui seraient infinis et presque inutiles, puisqu'il vous les dira bientôt. Je me bornerai à vous apprendre qu'un voyageur est venu me donner avant-hier de ses nouvelles, et que par la tournure des esprits et des événements, son amitié pour Madame de Beaumont a été aussi honorable à l'un qu'à l'autre. Il quittera Rome ami du cardinal et estimé de tout le monde. C'est un bien bon temps pour partir." (57)

Cette lettre, elle aussi, s'accorde par le ton

avec toute la correspondance connue de Joubert quand il parle de Chateaubriand. C'est le ton de l'affection et jamais celui de la jalousie ou de l'impatience.

Joubert a probablement influencé Chateaubriand et son oeuvre. Il avait au moins une certaine communauté d'idées avec l'auteur du Génie du Christianisme et des Martyrs, comme le montrent ces pensées, parmi d'autres:

> "Orgueil de l'esprit et orgueil du coeur. Le coeur haut et l'esprit modeste. C'est le caractère des bons siècles". (58)
>
> "On raisonne aussi bien (je veux dire aussi raisonnablement) avec des sentiments qu'avec des idées, si ces sentiments sont bons, louables, naturels". (59)
>
> "Cherchons nos lumières dans nos sentiments. Il y a là une chaleur qui contient beaucoup de clartés". (60)
>
> "La raison. L'imagination est sa dame d'atours". (61)
>
> "La religion est la poésie du coeur". (62)
>
> "La Bible est aux religions ce que l'Iliade est à la poésie". (63)
>
> "Eclaicir une vérité, la rendre plus intelligible, la montrer sous un jour plus beau et qui attire l'attention, lui donner enfin un lustre nouveau, c'est là répandre la lumière". (64)
>
> "On rend presque démontré ce qu'on parvient à rendre sensible, et presque sensible ce que l'on rend imaginable. C'est donc un grand service à rendre aux vérités que de les rendre imaginables". (64)

C'est pourquoi Joubert a noté en lisant le Génie: "Ses images sont des raisons". (65) Il dit encore:

> "Otez le beau, vous ôtez la moitié de la morale; la moitié de ses règles. On n'a plus qu'un critérium; avec le beau, on en a deux: le bien et lui." (61)
>
> "La dévotion embellit l'âme". (66)
>
> "Aucune doctrine ne fut jamais aussi bien proportionnée que la doctrine chrétienne à tous les besoins naturels du coeur et de l'esprit humain. La pompe et le faste qu'on reproche à l'Eglise ont été l'effet et sont la preuve de son incomparable excellence.(...) Ravis de sa beauté, des millions d'hommes la comblèrent, de siècle en siècle, de dons, de legs, de cessions. Elle eut le don desse faire aimer et celui de faire des heureux. C'est ce qui fit tant de prodiges; c'est de là que lui vint son pouvoir." (67)

Les Carnets contiennent aussi des appréciations sur Chateaubriand. Des éloges:

> "l'orgue de Chateaubriand". (68)
>
> "Presque partout, le mot de l'âme, de l'âme émue et attendrie". (69)
>
> "Tout passe par notre cerveau. Mais en lui tout sort de son coeur tout droit". (70)
>
> "il n'y a de beau que ce qui sort de l'âme ou des entrailles.(...) Chateaubriand: beaucoup d'âme et beaucoup d'entrailles". (71)

Chateaubriand est souvent cité avec un commentaire flatteur.

Mais on rencontre aussi des réserves:

"Chateaubriand. C'est le style du soliloque. Et on serait tenté de dire: Voilà son tic qui le reprend. (...) Il y a du téton dans ce cerveau." (69)

"Tout cela donne plus de plaisir que de bonheur." (70)

"Plein de ces beautés molles qui énervent les arts. Je disais bien qu'il y avait du téton."(70)

"Il y a là du génie et du cerveau brûlé." (70)

"Les séductions du style (par le pathétique comme dans M. de Chateaubriand). La magie du style est autre chose; elle provient d'un heureux arrangement des mots et des pensées." (72)

"Une élégance simple, une facilité soignée, une sagesse sobre, une modération vraie, rien de cherché: voilà ce qui est rare aujourd'hui, ou plutôt ce qu'on ne voit plus.

Fontanes a une prose trop élégante et Chateaubriand une prose trop pathétique...Mais comment le leur dire?" (73)

On ne sait pas dans quelle mesure Joubert s'est risqué à "le dire" malgré ses scrupules. Ses lettres à Chateaubriand sont perdues. On a pourtant quelques exemples de ses avis dans celles qu'il adressait à Mme de Beaumont qui a été son intermédiaire pendant la rédaction du Génie à Savigny. Il lui disait, le 1er septembre 1801:

"Recommandez à l'auteur d'être plus original que jamais et de se montrer constamment ce que Dieu l'a fait (...). L'accent personnel

plaît toujours. Il n'y a que l'accent d'imitation qui déplaise"...(74)

Et, le 12 octobre:

"Dites-lui, au surplus, qu'il en fait trop, que le public se souciera fort peu de ses citations mais beaucoup de ses pensées; que c'est plus de son génie que de son savoir qu'on est curieux; que c'est de la beauté et non pas de la vérité qu'on cherchera dans son ouvrage; que son esprit seul, et non pas sa doctrine, en pourra faire la fortune; qu'enfin il compte sur Chateaubriand pour faire aimer le christianisme, et non pas sur le christianisme pour faire aimer Chateaubriand.(...) Qu'il ait pour seul but, dans son livre, de montrer la beauté de Dieu (dans le christianisme), et qu'il se prescrive une règle imposée à tout écrivain par la nécessité de plaire et d'être lu facilement, et encore plus imposée à celui-ci par la nature même de son esprit, qui est un esprit à part et qui a le don de transporter les autres hors et loin de tout ce qui est connu.

Cette règle trop négligée, et que tous les savants, même en titre, d'office devraient observer jusqu'à un certain point, est celle-ci: Cache ton savoir. Je ne veux pas qu'on soit un charlatan et qu'on use en rien d'artifice; mais je veux qu'on observe l'art. L'art est de cacher l'art. Notre ami n'est point un tuyau, comme tant d'autres: c'est une source, et je veux que tout paraisse jaillir de lui.(...)

Bossuet citait, mais il citait en chaire, en mitre et en croix pectorale; il citait aux persuadés. Ces temps-ci ne sont pas les mêmes. Que notre ami nous raccoutume à regarder avec quelque faveur le christianisme, à respirer l'encens qu'il offre au Ciel avec quelques plaisir, à entendre ses cantiques avec quelque approbation; il aura fait ce qu'on peut faire de meilleur et sa tâche sera remplie. Le reste sera l'oeuvre de la religion"...(75)

Joubert fournit conseils, livres, renseignements. Mais plus important encore, probablement, est son appui moral. L'idée peut faire sourire: voilà une espèce d'aide qui ne donne pas trop de mal. C'est peut-être néanmoins celle qui manquait le plus à Chateaubriand. Sans parler des critiques, ses amis n'étaient pas trop encourageants. Molé écrit:

> "Quelques épreuves du premier volume (du Génie) me tombèrent entre les mains. Je crus l'auteur fou...et Fontanes aussi. Jamais je n'avais trouvé réunis autant de talent, de mauvais goût et d'extravagance.
>
> Je m'en ouvris à Fontanes, qui me dit qu'il s'était jeté aux genoux de Chateaubriand pour qu'il brûlât son livre et se mît à le récrire, mais que le besoin d'argent l'obligeait à hâter cette malheureuse publication". (76)

Mme de Beaumont elle-même partage ces alarmes: "j'ose à peine n'avouer à moi-même toute ma crainte" écrit-elle à ce sujet à Joubert. (77)

Lui, au contraire, croyait assez au génie de Chateaubriand pour l'exhorter à ne pas se laisser arrêter dans son élan. Dans son Histoire du Préromantisme français, André Monglond oppose à l'influence paralysante de Fontanes l'action stimulante de Joubert. (78) Celui-ci disait à Mme de Beaumont dans sa lettre du 12 octobre 1801:

> "Cet écrivain en prose ne ressemble point

> aux autres prosateurs: par la puissance de sa pensée et de ses mots, sa prose est de la musique et des vers. Qu'il fasse son métier: qu'il nous enchante. Son talent est d'être enchanteur, son métier est d'être sorcier. (...)
>
> "Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde", a dit ce siècle. Cet original-ci a été créé et mis au jour tout exprès pour les circonstances. Dites-lui de remplir son sort et d'agir selon son instinct."...(75)

Un critique (Villeterque) ayant attaqué, dans le Journal de Paris, un passage du Génie publié dans le Mercure, Joubert poursuit:

> "Je ne vous ai pas parlé parce que j'espérais que vous auriez l'avisement de supprimer la feuille et de la dérober aux regards de Chateaubriand. Si vous la lui avez laissé lire, comme je m'en doute aujourd'hui, j'en suis fâché. Cela n'est bon qu'à le ralentir et le dévoyer de la droite route. Interdisez-lui les journaux et qu'il n'entende que lui-même. (...) Vous devriez ne lire aucun journal tant que vous serez en travail. Pour Dieu, fermez à tous ces vents folliculaires les fenêtres de votre tête, ou ils souffleront votre chandelle. Elle se rallumera d'elle-même avec le temps, cela est vrai, mais ce sera du temps perdu et du bon ouvrage de moins.
>
> Portez-vous bien et achevez. Vous corrigerez à la fin." (75)

Joubert écrit encore à Mme de Beaumont, le 6 mars 1802:

"Je ne partage point vos craintes, car ce qui est beau ne peut manquer de plaire; et il y a dans cet ouvrage une Vénus, céleste pour les uns, terrestre pour les autres, mais se faisant sentir à tous.

Ce livre-ci n'est point un livre comme un autre. Son prix ne dépend point de sa matière, qui sera cependant regardée par les uns comme son mérite et par les autres comme son défaut. Il ne dépend pas même de sa forme, objet plus important, et où les bons juges trouveront peut-être à reprendre mais ne trouveront rien à désirer. Pourquoi? Parce que, pour être content, le goût n'a pas besoin de trouver la perfection. Il y a un charme, un talisman qui tient aux doigts de l'ouvrier. Il l'aura mis partout, parce qu'il a tout manié, et partout où sera ce charme, cette empreinte, ce caractère, là sera aussi un plaisir dont l'esprit sera satisfait. Je voudrais avoir le temps de vous expliquer tout cela, et de vous faire sentir, pour chasser vos poltronneries; mais je n'ai qu'un moment à vous donner aujourd'hui et je ne veux pas différer de vous dire combien vous êtes peu raisonnable dans vos défiances. Le livre est fait, et, par conséquent, le moment critique est passé. Il réussira parce qu'il est de l'enchanteur"...(79)

Joubert avait à coeur le bonheur et la bonne fortune de Chateaubriand. Il se réjouit de ses succès. Il s'inquiète aussi dès qu'une ombre s'annonce. On en a encore un exemple dans cette lettre de 1806 où Joubert donnait à Mme de Vintimille des nouvelles de Chateaubriand à Venise:

"Tous les biens sont mêlés de maux, et,

> pour tempérer, par une légère amertume, la joie extrême que pourrait nous causer le bon état où se trouve la conscience du voyageur, on a imprimé ce matin dans le Mercure un bout de lettre qu'il a adressée à Bertin, et dans laquelle il parle assez mal de Venise et de ses gondoles noires. Jusque- là, on n'a rien à dire. Mais il ajoute: "qu'il a pris une de ces gondoles pour un mort qu'on portait en terre". Je meurs moi-même, je meurs de peur que le Publiciste ne s'empare de cette phrase, et que l'étoile du pauvre Chateaubriand ne soit battue dans cette petite occasion." (80)

Certaines études sur les Mémoires d'Outre Tombe auraient, à n'en pas douter, bien chagriné Joubert. En revanche il aurait certainement été lui-même un lecteur plein de compréhension. Sa bienveillance pour l'auteur le garantit, mais aussi il a écrit dans les Carnets:

> "L'homme se peint lui-même dans ses ouvrages et ne parvient à les trouver beaux qu'en leur donnant ses propres proportions ou des proportions correspondant aux siennes, non toujours à celles qu'il voit en lui-même, mais à celles qui y sont cachées et qu'il ne se rend visibles que dans ces imitations qu'il en fait à son propre insu." (81)

CHAPITRE VII

MOLE

Après Chateaubriand et Fontanes, la troisième place parmi les amis de Joubert semble revenir à Molé dont on a lu si souvent le témoignage.

Descendant de la célèbre famille de magistrats, Mathieu Molé connut d'abord une enfance bouleversée par la Révolution, qui lui enleva son père, puis une jeunesse studieuse qui déboucha sur la publication, en 1805, d'Essais de morale et de politique. Remarqué par Napoléon, cet ouvrage décida de la carrière particulièrement brillante de son auteur: auditeur au conseil d'Etat, préfet, puis conseiller d'état, Molé était fait ministre de sa Majesté l'Empereur à trente-deux ans.

Nul ne prévoyait une telle carrière quand Joubert et Molé firent connaissance, en 1801, à l'occasion d'un dîner offert par Chateaubriand pour le lancement d'Atala. Joubert avait quarante sept ans et Molé vingt. Celui-ci rapporte ainsi la rencontre:

> "Vers la fin du repas, la porte s'ouvrit, et je vis se glisser dans la salle un homme dont la physionomie me frappa. Il s'assit dans un coin sans proférer une parole.

> Un observateur muet inquiète ordinairement. Le silence de celui-ci n'avait rien qui alarmât. Au milieu du vacarme général et des éclats bruyants d'une gaieté à laquelle je prenais peu de part, j'eus le temps de le considérer à mon aise. Son front noble et serein, son air doux et méditatif, son sourire plein d'indulgence et de finesse, enfin son air maladif et délicat contrastaient d'une manière piquante avec tout ce qui l'entourait. On eût cru voir Platon tombé du ciel au milieu des noces de Gamache...
>
> On se leva de table, et Chateaubriand courut embrasser mon homme qui se mit à causer avec deux des convives les plus calmes après-moi. Je m'approchai. On parlait de Montesquieu. Un des interlocuteurs s'avisa de le comparer à Pascal. Je pris la parole, et gagnant de la confiance à mesure que je m'échauffais, je commençai une analyse du style de Pascal comparé à celui de Montesquieu, qui parut plaire à mes auditeurs.
>
> Le mystérieux personnage s'éloigne pour demander mon nom, je demande le sien. On lui dit que je m'appelle Molé, j'apprends qu'il se nomme Joubert. Nous nous retournons l'un vers l'autre et nous commençons une amitié qui, j'espère, ne finira qu'avec nous." (1)

De son côté, rappelant la mort de sa mère et de Mme de Beaumont, Joubert écrivait à Molé, le 30 mars 1804:

> "Je suis trop avancé dans la vie, trop mûri par la maladie, pour pouvoir espérer, prétendre ni désirer aucun dédommagement; mais je dois vous dire que, sans de tels empêchements, la Providence, en vous plaçant pour ainsi dire devant mes pas quand j'éprouvais de telles pertes, m'aurait paru vouloir les adoucir et m'en consoler, autant que cela se pouvait. Je lui rends grâce"... (2)

On comprend l'attirance mutuelle de Molé et de Joubert si l'on se représente le jeune Molé de cette époque. D'après ce que dit Joubert, Molé lui apparut tel qu'il se présente à nous dans ses Souvenirs. Comme Pauline de Beaumont, il avait déjà pour Joubert le charme que confère un destin tragique. La Révolution l'avait marqué(3):

> "Jeunesse...Enfance...Je n'ai connu ni votre imprévoyance, ni vos illusions, ni vos plaisirs! Quand j'entends les autres hommes vanter leurs belles années, je suis toujours tenté de leur demander leur histoire". (4)

Le mariage ajouta encore à ce désenchantement. Mme Molé maria son fils à Mlle de la Briche alors que les jeunes gens n'avaient l'un et l'autre que dix-sept ans et les dissensions ne tardèrent pas à apparaître entre le mari d'une part, sa femme et sa belle-mère de l'autre. Molé explique avec amertume que leur légèreté, leur soif de mondanités, s'opposaient à son besoin de recueillement.(5)

L'échec de la vie conjugale ne fit que renforcer Molé dans sa volonté de se consacrer à l'étude. En 1797, Mme Molé avait présenté son fils chez Mme de la Briche:

> "Ignorant comme je l'étais et n'ayant jamais vu le monde, je me trouvais tout d'un coup jeté dans le cercle de la société la plus polie et où régnait - peut-être avec excès - le goût de l'instruction et de l'esprit.(...)

> Le goût de l'instruction m'était donné par tout ce que j'entendais. Mon penchant naturel pour les lettres prenait tous les jours une nouvelle force. Je souffrais cruellement de mon ignorance et de l'infériorité où elle me plaçait. Mon parti fut bientôt pris. J'étais trop fier pour confier ma situation à personne. Je résolus d'entreprendre moi-même mon éducation." (6)

Quand Molé connut Joubert, quatre ans plus tard:

> "J'avais réparé le tort de mon éducation, mais il me restait un tel goût pour la méditation et la retraite que mes jours, et une partie de mes nuits, se passaient au travail. (...)
>
> L'étude était ma principale ressource. Je lisais, j'écrivais, je faisais de longues promenades solitaires ou j'allais chercher de bonnes conversations avec quelques-uns des hommes que j'ai déjà nommés". (7)

C'est à dire, notamment, Joubert, Chateaubriand et Fontanes. Dans cet esprit, Molé refusa même, dit-il, un poste d'auditeur au Conseil d'état qu'on lui offrait en 1803:

> "Il me restait d'ailleurs des malheurs de ma tendre première jeunesse une appréhension du commerce des hommes, un penchant pour la retraite et la méditation solitaire qui me faisait préférer de beaucoup l'immortalité de Pascal à celle de mes aieux. Je me résolus donc à porter au troisième consul mon refus en le lui expliquant de mon mieux, et je résolus d'abandonner mon âme aux pures et hautes rêveries". (8)

Ces rêveries devaient intéresser Joubert.

Molé dit par exemple:

"Depuis que j'avais lu les écrits des philosophes du XVIIIe siècle, j'étais revenu aux pratiques de ma religion. Une étude sérieuse de cette dernière m'avait donné non pas une foi vive, mais une croyance raisonnée; il me semblait qu'il y avait à parier pour la vérité des dogmes double contre simple, et alors quelle folie que de ne pas se conduire comme s'il y avait évidence!... Le raisonnement des chances de Pascal m'a toujours paru sans réplique". (9)

Ou encore:

"Je dévorai dans mon automne et je commentai les oeuvres principales de Condillac, Locke, Leibnitz et Bacon. Mais ce qui me transporta d'admiration et de plaisir, ce furent les livres de Port-Royal. Là seulement, je trouvai pour ainsi dire à leur place la métaphysique, la morale, le raisonnement et le style. Car la métaphysique non appliquée, considérée isolément, me paraîssait une science frivole, la morale séparée de la métaphysique sans force et sans appui, le raisonnement pris abstraitement une vaine escrime, et le style en lui-même rien qu'une parure, et souvent la prostitution des plus heureux dons.

Les écrivains de Port-Royal l'avaient senti, et je trouvais en eux cette probité parfaite qui fait arriver à la gloire en suivant la route du simple bon sens". (10)

Molé dut apprécier Joubert pour les mêmes raisons.

A propos de probité, il écrit encore:

"J'apportai en naissant un amour passionné

> de la vérité et de la justice. Je ne vois pas blesser l'une ou l'autre sans être tenté d'appeler au secours, comme un homme qui verrait des voleurs dépouiller un passant."(11)

Et, parlant du portrait qu'il donne de lui-même:

> "C'est une chose singulière que d'avoir entrepris ce portrait. Si l'on m'en blâme, c'est qu'on ne me connaît pas. Une impartialité si naturelle qu'elle ne me coûte jamais me rend l'homme du monde qui me connaît le mieux. Il ne me restait d'autre mérite possible que celui de tout dire et je jure sur mon honneur que je crois avoir tout dit". (12)

En dépit de ce dernier article, on peut suspecter l'objectivité de cette image - d'ailleurs incomplète ici - que Molé donne de lui-même vers 1800, l'image d'un jeune homme précocement mûri, studieux, réfléchi, religieux... Mais Joubert le vit ainsi, ce qui ne fut peut-être pas son moindre titre à l'affection de Molé. Joubert l'appelle "son Caton de vingt ans". (13) Il écrit à Mme de La Briche: (10 octobre 1805)

> "Il est pour moi un beau spectacle, (...), et je dirais un beau modèle, si j'étais sûr de n'en être pas entendu. Son caractère réunit en lui deux saisons: on aperçoit dans tout son être l'homme fait et l'adolescent. On sent, dans tous ses sentiments comme dans toutes ses idées, la solidité et le feu. Enfin, très distingué de tous les autres, son mérite offre à ses amis ce qu'il y a de plus satisfaisant et de plus séduisant au monde, une grande espérance et de grandes réalités". (14)

A propos des Essais de morale et de politique, Joubert remarque:

> "Il eût suffi cependant de considérer la nature, nous dirons même l'ordre des pensées pour y reconnaître une âme souffrante, pure, élevée et qui avait puisé toutes ses inspirations dans le spectacle des événements et le souvenir des malheurs qui avaient entouré sa première jeunesse". (15)

Toutefois, un trait gênait Joubert dans la personnalité de Molé. Même avec ses amis, celui-ci maintenait toujours en éveil, plutôt même en alerte, un esprit critique pénétrant, ce qui faisait dire de lui à Chênedollé: "Il ne cause plus, il n'a que des jugements". (16) Ainsi Joubert reprochait à Molé de faire passer l'esprit avant le coeur, la vérité avant l'indulgence. Le 5 août 1806, il fait cette remarque dans son carnet:

> " "Des motifs de commerce" est doux (voyez Fénelon, Sermon pour le jour des rois). "Des motifs de cupidité" serait dur. "Cela serait plus vrai" (dirait Molé). Non; mais ici la vérité est dite avec plus de bonté: il y a plus de largeur dans l'expression, sans y avoir moins de justesse. La vérité prend le caractère des âmes où elle entre: rigoureuse et rude dans les âmes arides, tempérée, adoucie et comme polie dans les âmes qui sont aimantes". (17)

On saisit ici, en quelque sorte sur le vif, le secret du charme de Joubert. Pour lui, "l'impartialité

naît d'une disposition à juger favorablement des hommes et des choses", (18) et ainsi: "Le sens froid est un grand ennemi du bien" (19). Pour Molé, au contraire, l'impartialité vient d'une froide et rigoureuse lucidité. Joubert ne pensait sans doute pas spécialement à Molé en parlant des "âmes arides". Cependant, quelques jugements des Carnets rejoignent cette idée, ou du moins vont dans ce sens. Le 6 janvier 1812:

> "Les entrailles! Après l'âme, c'est ce qu'il y a en nous de plus intérieur, de plus intime. Donc: il n'y a de beau que ce qui sort de l'âme ou des entrailles.
>
> Jean-Jacques Rousseau: beaucoup d'entrailles et peu d'âme. Ch(ateaubriand): beaucoup d'âme et beaucoup d'entrailles. F(ontanes): beaucoup d'âme, beaucoup d'entrailles, point de moelle épinière. (M(oi) beaucoup d'âme)...M(olé): moelle épinière tout entier, le reste est modique." (20)

Le 17 mars 1807:

> "Molé. Il lit, il voit ou il entend, et aussitôt il se fabrique un jugement si bien construit qu'il se le rend indestructible à lui-même. Tellement que, lorsqu'il se trompe, il se met hors d'état d'être détrompé." (21)

Et le 23 mars:

> "Mme de Ch. disait très bien de M.é: "plus capable de faire le bien que de le croire" ." (22)

Ces réflexions ont leur écho dans la correspondance.

Le 2 juillet 1804, Joubert donnait à Molé ces conseils, si caractéristiques de leur auteur:

> "1° Il faut donner au mal et aux méchants le moins d'empire qu'il est possible sur ses contentements.
>
> 2° Il est peu juste de punir ceux qui ne ressemblent pas exactement au portrait que nous nous en étions fait, à moins qu'ils n'aient pris un masque, dans le dessein bien prémédité de nous tromper.
>
> 3° La vie est un ouvrage à faire où il faut le moins qu'on peut raturer les affections tendres.
>
> 4° Il faut mettre, dans ses actions et ses jugements, beaucoup de force et de droiture, et, dans ses sentiments, beaucoup d'indulgence et de bonté, pour que l'ouvrage de la vie soit beau.
>
> 5° Tâchons de donner au bien les plus beaux noms, et au mal les noms les plus doux, toutes les fois que nous voulons apprécier les traitements que nous ont faits les hommes, car on s'apaise ainsi soi-même. Souvenons-nous de Fénelon, lorsqu'il dit, en parlant des bâtards de Lacédémone: "Nés de femmes qui avaient oublié leurs maris absents pendant la guerre de Troie". (23)

Molé se présente, dans sa jeunesse, comme quelqu'un qui "vivait beaucoup avec lui-même", aurait dit Joubert, mais aussi comme un personnage réservé et même secret: "J'ai passé, écrit-il, mes plus belles années seul au milieu du monde, retiré dans mon propre coeur"...(14)

"Je trouve des délices inexprimables à livrer

> mon âme sans en rien réserver.(...) Dans ma première jeunesse, je croyais tous les coeurs faits comme le mien. Je m'aperçus que je passerais bientôt pour un fou si je ne changeais de language. Alors je renfermai au-dedans de moi mon secret. De là vient la curiosité que plusieurs individus - et surtout les femmes - ont eue de le connaître. Mais il ne m'échappe que quand je suis heureux de le découvrir". (25)

Molé se confia volontiers à Joubert, qui du reste l'y encourageait: "J'aime beaucoup qu'on me parle de soi, ou qu'on me parle de moi, soit pour la santé, soit pour toute autre chose, quand on m'en parle du coeur", lui écrit Joubert en 1804 (26), et, la même année:

> "J'ai brûlé votre confidence, comme vous l'avez exigé. Il me semble que vous voulez même que je l'oublie. Je ne vous en parlerai donc pas, à moins que vous ne m'en parliez. (...)
>
> Je cherche à vous consoler, comme vous pouvez l'être, avec un caractère tel que le vôtre, en vous élevant à votre hauteur naturelle; cela soulage. Tout le reste met l'âme dans une fausse position qui la tourmente.
>
> Il y a cependant ici une vérité de fait à reconnaître: c'est que l'humeur exhalée purge les passions.
>
> Vous voulez tout concentrer et ne pas vous plaindre; vous avez tort. Ce rôle, qui paraît plus beau, est beaucoup moins sage. La plainte est un soulagement naturel, dont il ne faut faire le sacrifice qu'à la grandeur d'âme proprement dite, et à la prudence véritable.

> Il n'y a point de cas où l'on ne puisse et où l'on ne doive parler, lorsqu'on a à sa portée, dans le monde, des oreilles discrètes et un silence intelligent. Il faut alors jeter son feu, comme la surabondance d'un élément qui a besoin d'être évacué. On est tout étonné, après cela, de la plénitude de raison ou de santé morale qu'on sent renaître en soi"...(27

Joubert a été aussi le confident et le conseiller de Molé auteur. En juin 1803, celui-ci lui écrit:

> "Il faut maintenant que vous me permettiez de vous envoyer ce dont je vous ai parlé. Je suis décidé à vaincre cette réserve excessive, provenant peut-être d'un amour-propre trop grand, qui m'a fait travailler jusqu'à vingt-deux ans sans faire une confidence et sans prendre un conseil. D'ailleurs, j'ai besoin de me former une idée sur la nature de mon travail et le succès de mes efforts. Personne ne peut mieux me donner cette idée-là que vous, et je ne rencontrerai jamais personne de qui j'attende plus de franchise et à qui je trouve plus doux de me confier. Promettez-moi, je vous en prie, un secret absolu et une franchise sans bornes; j'ose exiger l'un et me croire digne de l'autre(...).
>
> Adieu, Monsieur, ne m'oubliez point et croyez que le témoignage de confiance que je vous donne est aussi unique dans ma vie que le sentiment qui me le dicte est particulier".(28)

La réponse de Joubert est encourageante: (10 juillet 1803)

> "Envoyez-moi, je vous en supplie, vos manuscrits à Villeneuve.(...) Vous serez content

de l'excès de mes sévérités et je m'éléverai autant qu'il me sera possible jusqu'aux tons d'un hypercritique.

N'exigez pas, cependant, que, pour vous plaire, je me montre pire que ne l'exigera la vérité. Une censure injuste peut faire plus de mal qu'une louange déplacée; car il importe peut-être encore plus de ne pas éviter le bien que d'éviter le mal.(...)

Vous n'avez pas encore usé peut-être (et même cela est probable) de toutes les ressources qui sont en vous; vous en avez peut-être même usé trop peu habilement. Je m'y attends et, s'il le faut, à pis encore. Mais, quand cela serait, je n'en croirai pas moins que l'instrument dont vous n'aurez pas admirablement joué est admirable en soi et que le Ciel vous a donné une tête qui est de l'or et de ce qu'il y a de plus précieux dans ses fabriques éternelles. J'en suis sûr et je pense même que vous pourriez le croire sans cesser pour cela d'être modeste." (29)

Joubert ne s'en tint pas à de bonnes paroles. En septembre, il confie à Mme de Beaumont:

"Quant à la fatigue d'écrire, vous voyez ce long papier-ci: imaginez que, pendant vingt-cinq ou vingt-six jours, j'ai constamment, trois fois par semaine, envoyé à M. Molé des lettres d'une taille un peu plus longue, écrites de ce caractère menu et contenant trois feuillets au lieu de deux qu'a celle-ci, page, revers, coins et côtés remplis(30). Je vous dirai peut-être quelque jour à quel propos cette correspondance qui n'en est encore qu'à la moitié et pendant laquelle je l'ai déjà rendu complètement heureux deux ou trois fois et fait enrager deux ou trois autres. Vous parlez de remords. C'est ceci qui m'en a donné, car mon assiduité à cette occupation fut cause que je ne

vous écrivis pas d'abord à votre Mont-Dore." (31)

Les lettres de Molé le montrent, dans l'ensemble, content de son guide:

"Profitez, je vous en conjure, de tous vos moments de santé pour m'écrire; il n'existe que vous au monde à qui je parle de mon travail et des choses qui font le sujet de toutes mes réflexions". (4juin 1804) (32)

"Je me suis mis à faire des notes(...). Elles contiennent sur l'amour du plaisir, au chapitre de l'Amour de soi, des idées qui sont pour moi toutes nouvelles et que je vous dois entièrement" (18 juin 1804). (33)

"Je ne serai content que quand nous serons demeurés d'accord sur tous les points. Il n'y a que vous qui puissiez me faire faire un tel souhait. C'est que j'ai cru m'apercevoir qu'à nous deux nous trouvions toujours la vérité" (29 avril 1805). (34)

Cependant, Joubert se fait quelquefois prier pour écrire. Dans une lettre du 18 février 1804, il explique les "inexactitudes" que Molé lui a reprochées. (35) Celui-ci lui écrit en 1805:

"Je suis passé hier soir deux fois chez vous; mais vous étiez chez Chateaubriand; il sera bien difficile que je vous attrappe dans mes passages. Pour Dieu! Ne m'abandonnez pas, je ne puis me passer de vos conseils, et je ne me juge qu'en vous jugeant! Je pense toujours à ces bonnes lettres de l'été dernier, et je voudrais bien que vous puissiez m'en écrire de semblables. Je dis que vous puissiez,

> car je ne doute pas plus de votre bonne volonté que de votre amitié.(...) Adieu, après tout, je suis fâché de ne vous avoir pas trouvé, car j'aime singulièrement à vous voir. Je voulais aussi vous rappeler nos Dialogues, Chénier, Flins, etc...Je vous le répète, cela vous convient, et il est convenable aux gens tels que vous d'écrire." (36)

Molé poussait donc Joubert à écrire. Un exemple nous montre que, le cas échéant, celui-ci aurait à son tour tenu compte du jugement de Molé. Joubert lui avait communiqué un texte de sa composition sur la fin de Mme de Beaumont et Molé lui écrit, le 10 juillet 1804:

> "J'ai lu avec la plus grande attention votre relation; je l'aime mieux que celle de Chateaubriand; mais je ne pense pas que le style dont elle est écrite fût précisément celui qui lui convient. Il imite la simplicité; et il est plein de parure. Il me semble même si orné que je ne le trouve pas naturel. Je crois que les regrets demandent beaucoup de sérieux dans la manière dont on les exprime et qu'on ne doit parler de la mort et des derniers devoirs que d'une manière grave. Or, un soin exagéré, une certaine recherche dans le style ont je ne sais quoi de frivole et qui ressemble à l'amour de la parure. Je vous ai dit que vous cherchiez trop, en écrivant, à vous donner du plaisir, des sensations agréables; je le pense toujours. Examinez si vous ne feriez pas bien de choisir, pour les traiter, les sujets les plus sévères. Ils auraient l'avantage de donner carrière à l'activité et à l'étendue de votre esprit, et de ne rien offrir à vos penchants. (...) Craignez le plaisir que vous vous donnez en écrivant, et ce que vous écrivez sera admirable. Je suis convaincu que c'est là votre secret.

> car je ne doute pas plus de votre bonne volonté que de votre amitié.(...) Adieu, après tout, je suis fâché de ne vous avoir pas trouvé, car j'aime singulièrement à vous voir. Je voulais aussi vous rappeler nos Dialogues, Chénier, Flins, etc...Je vous le répète, cela vous convient, et il est convenable aux gens tels que vous d'écrire." (36)

Molé poussait donc Joubert à écrire. Un exemple nous montre que, le cas échéant, celui-ci aurait à son tour tenu compte du jugement de Molé. Joubert lui avait communiqué un texte de sa composition sur la fin de Mme de Beaumont et Molé lui écrit, le 10 juillet 1804:

> "J'ai lu avec la plus grande attention votre relation; je l'aime mieux que celle de Chateaubriand; mais je ne pense pas que le style dont elle est écrite fût précisément celui qui lui convient. Il imite la simplicité; et il est plein de parure. Il me semble même si orné que je ne le trouve pas naturel. Je crois que les regrets demandent beaucoup de sérieux dans la manière dont on les exprime et qu'on ne doit parler de la mort et des derniers devoirs que d'une manière grave. Or, un soin exagéré, une certaine recherche dans le style ont je ne sais quoi de frivole et qui ressemble à l'amour de la parure. Je vous ai dit que vous cherchiez trop, en écrivant, à vous donner du plaisir, des sensations agréables; je le pense toujours. Examinez si vous ne feriez pas bien de choisir, pour les traiter, les sujets les plus sévères. Ils auraient l'avantage de donner carrière à l'activité et à l'étendue de votre esprit, et de ne rien offrir à vos penchants. (...) Craignez le plaisir que vous vous donnez en écrivant, et ce que vous écrivez sera admirable. Je suis convaincu que c'est là votre secret.

> Je dois cependant vous dire que la manière dont votre relation est écrite m'a singulièrement étonné. Je ne vous aurais pas cru aussi curieux, aussi amoureux de style; et j'avais remarqué par exemple que les morceaux écrits avec le plus de soin dans mon manuscrit étaient ceux sur lesquels vous vous étiez le moins arrêté.
>
> Il y a, dans votre tête et peut-être dans vos papiers, un volume, composé d'un bout à l'autre des pensées les plus rares, des vues les plus ingénieuses et les plus étendues, exprimées dans les tons les plus heureux. J'ai juré de l'en faire sortir. Ce sera le meilleur de tous mes ouvrages, et il aura pour moi le mérite de satisfaire à la fois mon coeur et mon esprit. C'est dans le sens le plus littéral que je dis que je répondrais de faire sortir, des papiers de la malle, le plus excellent et le plus goûté des volumes.
>
> Mon tendre attachement pour vous, la reconnaissance que vous m'avez inspirée me donnent un vrai besoin de vous être utile; et, malgré mon extrême jeunesse, je ne désespère pas de vous le devenir. Ne formez pas votre opinion de mon jugement sur le peu de mérite de mes ouvrages. Je juge beaucoup moins mal que je n'exécute; et, si quelque chose mérite en moi qu'on le distingue, peut-être est-ce le jugement.
>
> Adieu, aimez-moi comme je vous aime, c'est tout ce que je demande; et remerciez-moi de mon emportement et de ma brutalité". (37)

La référence de Molé à certains silences de Joubert qui l'ont blessé fait tout de suite douter de son objectivité. Je crois pourtant qu'il y a là plus de sincérité et de franchise que de fiel. Les exemples

cités à l'appui des critiques, dans la lettre complète, sont de nature à nous en convaincre. Le goût de Molé n'était pas celui d'un abbé Pailhès, et il le dit. Une telle liberté dans la critique indique plus d'estime pour le caractère de Joubert que d'orgueil. C'est d'ailleurs ainsi que Joubert le comprit: il agréa les critiques de Molé et brûla sa relation. Une lettre à son censeur quelque temps après, le 18 novembre, prouve qu'il le fit sans rancune:

> "Venez aussitôt que vous le pourrez, et soyez sûr que votre présence sera pour moi un plaisir utile et qui est vivement souhaité. (...) Préparez-moi tous vos conseils; je les écouterai avec attention, je les suivrai tant que je pourrai, et je vous fournirai volontiers l'occasion de vous éclairer vous-même par mes expériences. Vous savez qu'en toute occasion je désirerais beaucoup servir de quelque chose au bon usage que vous faites de votre esprit. (...)
>
> Adieu. Je vous embrasse, je vous attends, je vous désire. C'est beaucoup dans l'apathie où je suis noyé malgré moi". (38)

Joubert acceptait si bien les avis de Molé qu'on en trouve la trace dans les Carnets:

> "31 juillet (1803). M. Molé avait raison lorsqu'il me disait: vous vous affectionnez trop à ce que vous faites (le mardi 12 juillet à Paris)". (39)

Rien d'étonnant à cela, il est vrai, étant donné

l'estime pour Molé exprimée dans les mêmes Carnets le 26 février 1809:

> "Sur la première partie du livre de Molé. Il y a là de la vérité pure et bien montrée; une intelligence éclairée, ce qui vaut mieux que du talent". (40)

A l'annonce de la prochaine publication des Essais, Joubert écrit à Molé (26 février 1805): "Je ne m'occupe point de vos succès mais beaucoup de votre mérite" et il met en garde son ami contre les dangers qui menacent son talent:

> "Je crains que, l'ayant une fois montré sous une face déterminée, vous ne vous en teniez là, non seulement dans vos opérations, mais dans vos goûts; que vous n'enchaîniez en vous cet attrait pour la variété et même cette inconstance naturelle à l'esprit qui, le portant longtemps à différents plaisirs, à différentes formes, et même à des jugements opposés, l'enrichissent en le promenant et le dressent à ne plus se tromper par ses erreurs elles-mêmes. Croyez que si le Ciel a donné des ailes à l'attention, ce n'est pas pour rien. Hors le devoir et les vérités éternelles, il faudrait peut-être pendant longtemps ne se contraindre pour rien; et l'inconstance dont je parle pourrait fort bien être, en littérature, ce que la mobilité d'humeur, dans les enfants, et leur curiosité légère sont à la vie: un moyen d'apprendre à se fixer dans ce qui nous convient le mieux (...) mes défauts ne vous feraient peut-être pas de mal à vous." (41)

Ainsi Joubert craignait que Molé ne se fixe trop vite tandis que l'autre lui reprochait son dilettantisme.

Joubert s'employa plusieurs fois à raccommoder Chateaubriand et Molé. Ils s'estimaient l'un l'autre, mais leur amitié rencontra bien des obstacles. Molé appréciait le talent de Chateaubriand - non sans réserves il est vrai - et certains aspects de sa personalité. Il explique par exemple que Chateaubriand lui parlait

> "avec une liberté, une franchise qui me feront toujours dire de Chateaubriand qu'il est le seul auteur de profession dans lequel j'ai retrouvé l'homme, le naturel humain dans sa grâce, l'homme bien né, l'homme comme il faut, préservé de l'homme de lettres". (42)

Il n'en fut pas toujours ainsi. Parlant de l'année 1805, Molé écrira:

> "Il y avait longtemps que j'avais perdu sur Chateaubriand toutes mes illusions, que j'avais entrevu l'homme tel qu'il s'est révélé dans ses Mémoires". (43)

Molé supportait mal la vanité et l'arrivisme vulgaires qu'il voyait en Chateaubriand. En outre, celui-ci avait quelque peu malmené son amour-propre d'auteur.

Quand il eut connaissance des Essais de morale

et de politique, ses appréciations ne furent pas du tout du goût de Molé qui s'en plaint amèrement dans une lettre à Joubert (29 avril 1805):

> "Je veux vous écrire de ma retraite; j'ai du temps à moi et je pense sans cesse à vous. Je crois bien que je pense à vous, j'ai cent mille raisons pour le faire. D'abord je vous aime, et je vous regrette dès que je ne vous vois pas, secondement, nos dernières conversations me roulent dans la tête; enfin, j'ai avec moi mon ouvrage et les remarques et les commentaires de notre ami; or vous vous imaginez bien comment toutes ces choses-là me ramènent à vous. Je veux vous faire juge entre ces remarques et moi. Vous me direz si je les juge avec partialité ou justice.
>
> En vérité, il me semble que leur auteur n'a pas lu l'ouvrage. Rien de ce qui en fait le fond ne paraît avoir été jusqu'à lui. Ses regards n'ont été frappés que de ce qui y fait feu pour ainsi dire. Je vous jure que j'en ai l'esprit troublé. Si cet écrit n'est remarquable que par ce qu'il a aimé, c'est à dire par des tours heureux, quelques expressions frappantes, je n'y veux plus penser. Je méprise ce genre de mérite, lorsqu'il est isolé; il me ferait autant de peine d'être seulement cité comme artiste ou pour quelques saillies qu'il me ferait plaisir d'être mis au rang des esprits d'une certaine force et d'un jugement sain"... (44)

Lorsque le livre de Molé parut, en décembre 1805, Chateaubriand le présenta dans le Mercure. Les Essais, écrivait-il, se recommandaient par de belles qualités, en particulier par "des vues fines et quelquefois profondes"...(45)

Etant donné la lettre qu'on vient de lire, on

imagine que ce "quelquefois" n'est pas passé inaperçu de Molé! Dans son article, Chateaubriand faisait aussi des remarques très désagréables sur le style, signalant "quelque amphibologie dans l'emploi des pronoms et quelque obscurité dans la construction des phrases"...

Réciproquement, Chateaubriand était trop sensible et trop susceptible pour ne pas ressentir vivement les réticences de Molé à son égard. La tâche de Joubert était donc difficile. On l'a vu déjà expliquer et défendre Chateaubriand et faire son éloge auprès de Molé. Ses efforts n'ont pas toujours été vains. En 1806 par exemple, il réussit à rapprocher ses deux amis et l'annonce avec joie à Mme de Vintimille:

> "J'avais invité à dîner, pour mardi, M. de Chateaubriand et M. Molé. Ils sont venus, l'un à cinq heures et demie, l'autre à six.
>
> Il y avait peu de monde, et on a donné une minute aux révérences. Après les révérences, ils se sont vus; en se voyant, ils se sont pris la main d'un air charmé, et se sont secoué le bras d'une manière très sensible.
>
> On a servi. Ils ont été voisins et n'ont cessé pendant tout le repas de jaser très gaiement, et de manger comme des ogres.
>
> J'ai remarqué qu'ils demandaient toujours du même plat, et qu'ils soutenaient toujours le même avis contre tous les convives. Je ne me souviens pas d'avoir observé, en ma vie, une plus parfaite uniformité de coeur, d'esprits et d'appétits.

> Après dîner, je leur ai proposé d'aller se jucher en tête à tête dans la bibliothèque, où ils se sont ébattus pendant deux grosses heures, et d'où il m'a fallu les arracher, à la nuit noire.
>
> Le lendemain, mercredi, ils ont couru les champs ensemble, depuis trois heures jusqu'à cinq, et se sont réunis encore, à sept, chez Chateaubriand, où j'ai laissé M. Molé, à dix heures et demie. Je ne sais pas s'il y a couché.
>
> Il y était attablé le lendemain jeudi. Ceci est sûr, car j'y ai dîné avec lui.
>
> Ce jour-là, ils se sont encore promenés seuls pendant toute la soirée, car ils n'étaient pas rentrés à dix heures. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait hier.
>
> Voilà le bulletin exact de tout ce que j'ai vu. Quant à ce que j'ai entendu, je puis vous assurer qu'ils rient aux grands éclats, comme des fous, et qu'ils ne parlent pas trop comme des sages. C'est qu'apparemment ils extravaguent de joie.
>
> Si, pour compléter la narration, il faut mêler mes conjectures à mes récits, je vous dirai confidemment que je crains un peu que ce rapprochement ne se soit fait aux dépens du genre humain, car ils ne cessent de se moquer du monde entier, même de moi!
>
> Aussi leur ai-je dit de ne pas revenir; je les ai appelés serpents réchauffés dans mon sein. Mais ils plaisantent de tout cela"... (46)

Le bonheur de Joubert avait la fraîcheur de l'enfance, mais aussi sa naiveté. L'éclatante - l'insolente - réussite de Molé n'allait pas arranger les choses entre lui

et Chateaubriand. Plus tard, les réticences sont devenues, sur le plan politique, une opposition ouverte et orageuse. Chateaubriand y fait allusion dans le chapitre des Mémoires consacré à Mme de Beaumont et sa société:

> "Je ne parle maintenant que de mes amis littéraires; quant à mes amis politiques, je ne sais si je vous en entretiendrai: des principes et des discours ont creusé entre nous des abîmes!" (47)

Parmi ces discours, ceux de Chateaubriand et de Molé dans la discussion de la loi sur les cris séditieux à la chambre des Pairs en 1815. Molé constate à ce propos dans ses Mémoires:

> "Ici finit sans chance de retour cette amitié de quatorze années, ou plutôt cette liaison semée de vicissitudes et si souvent rompue et renouée." (48)

Le bilan est médiocre, mais Joubert a contribué, dans la mesure de ses moyens, à ce qu'il ne fût pas plus mauvais. Il y eut tout de même encore une réconciliation entre Chateaubriand et Molé, en 1820. Mme de Chateaubriand s'empresse de l'annoncer à Joubert:

> "Je vous dirai, pour nouvelle de haute politique, qu'après une trève de huit jours, la

> paix a été signée hier, 2 février, dans ma chambre, à quatre heures précises de l'après-midi, entre les deux grandes puissances Mathieu Molé et François-Auguste de Chateaubriand"... (49)

On ignore ce que furent les rapports entre Joubert lui-même et Molé après 1805. Il n'y eut pas de rupture entre eux: la manière dont Molé parle de Joubert dans ses Mémoires suffit à le montrer. Molé a écrit aussi à Arnaud Joubert en 1838:

> "Je crois être un des hommes qui a le plus aimé et apprécié Monsieur votre frère. Il avait aussi de l'amitié pour moi et je possède encore un grand nombre de ses lettres qui donneraient à elles seules l'idée de tout ce qu'il était de rare, de tout ce qu'il avait d'attachant". (50)

Quant à Joubert, il écrivait à Mme de Guitaut en novembre 1807:

> "Les journaux (...) annonçaient que M. Molé était définitivement nommé préfet de votre Côte-d'Or, ce qui m'a fait un grand plaisir.
>
> M. Molé est un jeune Français d'une probité patricienne, d'une gravité consulaire et d'une figure romaine. Il a l'air froid, mais son esprit est très ardent, et il a le coeur excellent. Je le connais beaucoup (...) Ainsi, Madame, vous serez bien recommandée et même vous l'êtes déjà.
>
> J'ai écrit avant-hier à ce nouveau duc de Bourgogne pour lui offrir ma protection dans

> les lieux où il va régner et pour lui demander la sienne pour Epoisses et pour Bourbilly". (51)

Cependant, il est certain que les liens qui unissaient si intimement les deux amis avant 1805 se sont beaucoup relâchés ensuite. Joubert se trouva accaparé par ses fonctions universitaires (1809 - 1815) puis cloîtré de plus en plus dans son intérieur par sa mauvaise santé tandis que Molé était de plus en plus lancé dans les affaires et dans le monde. C'est ce qui ressort de deux allusions à Molé, en 1819, dans les lettres de Joubert à Mme de Vintimille. Le 2 janvier, il lui dit, à propos de son désir d'aller lui rendre visite:

> "M. Molé vous aura fait part de mes bonnes intentions, et vous n'aurez pas été trop étonnée de n'entendre pas parler de moi hier. Je le rencontrai au coin de la rue de la Paix, il y a six jours. Il m'apprit qu'il était hors de ministère. Je voulus lui en donner un, et je le fis mon chancelier auprès de vous. Je ne sais si le brouhaha de ses fonctions passées lui aura laissé la liberté de s'acquitter de celles que je lui confiai, et qu'il voulut bien accepter; en tout cas j'en appellerai à sa responsabilité". (52)

Et le 21 juillet:

> "Je ne vous dis rien pour M. Molé; je veux me brouiller avec tous les hommes, excepté avec deux ou trois. La politique a ôté aux

> autres la moitié de leur esprit, la moitié
> de leur droit sens, les trois quarts et demi
> de leur bonté, et certainement leur repos
> et leur bonheur tout entiers. Je les attends
> à l'autre monde; c'est là seulement que je
> renouerai mes amitiés". (53)

Molé est devenu lui aussi, dans son genre, un tourbillon, mais le ton indique clairement que si Joubert le voit moins, il lui a conservé son amitié.

CONCLUSION

Les chapîtres qui précèdent permettent de se faire une idée des sentiments de Joubert. Molé a exprimé clairement l'idée qu'il en avait quant à lui dans un portrait de Joubert qui mérite d'être rapporté.

> "une distinction pour ainsi dire native, une élévation de manières qui tient de la beauté de son âme, et l'essor de son esprit le feraient remarquer dans le cercle le plus choisi. Son organisation repousse tout ce qui serait trop vif ou trop violent. Il ignore également la haine, l'indignation, les ardents désirs et les amers regrets. Tout ce qui est fort le surmonte, tout ce qui est prononcé le blesse, tout ce qui est attristant l'importune. Il semble qu'il y ait en lui deux âmes, dont l'une veille sur l'autre et préserve celle-ci des impressions et des sentiments qui pourraient la froisser. Comme les défauts et les faiblesses de ses amis l'affligeraient, il se les dissimule aussi longtemps qu'il le peut, et le jour où il est forcé de les reconnaître, il se forge un petit système qui lui épargne à la fois le chagrin du blâme et l'embarras des conseils.
>
> Toutefois, il a besoin de croire qu'il remplit rigoureusement les devoirs de l'amitié. Une sorte d'épicurianisme platonique le rend incapable de tout effort. On dirait qu'il n'a reçu tant de belles qualités que pour ses plaisirs; dès qu'il leur demande autre chose que des jouissances, elles lui échappent. Au moindre effort qu'il fait pour les rendre fécondes, il les perd...
>
> Il a commencé vingt ouvrages sans en achever aucun. Dans la chaleur de la composition, il s'engoue d'une expression qui

> réveille en lui mille impressions diverses. Son imagination s'exalte alors, elle le transporte dans les régions les plus élevées, le plonge dans des rêveries - je dirai même dans une extase - d'où il ne sort que pour s'enfermer dans ses rideaux, boire de la tisane, fermer sa porte, et rester ainsi jusqu'à ce que la solitude et le silence aient renouvelé ses facultés de jouir.
>
> Il en est de même de ses lectures, jamais il n'achève un livre; il ne s'embarrasse ni de l'ouvrage ni de l'auteur; c'est un sujet de rêverie qu'il cherche; lorsqu'il l'a trouvé, le livre est mis de côté, et pendant quinze jours son bonheur recommence...Ne croyez pas cependant que son esprit si inapplicable ne puisse être bon à rien. Meilleur encore à consulter qu'à croire, personne ne sentira mieux les beautés de votre ouvrage. Il en fera même éclore auxquelles vous ne songiez pas... seulement il sera moins frappé des fautes de goût que de votre insuffisance, et il vous pardonnera bien plutôt d'être sorti des bornes de votre sujet que de ne les avoir pas atteintes.
>
> Son amitié est douce et commode, sa conversation aussi inépuisable que facile, son instruction aussi étendue que son esprit est divers et flexible; son éloquence est agréable, élégante et pure, son front toujours serein, son humeur toujours égale. Lorsqu'il se passionne, c'est à dire lorsqu'il s'élève, sa voix et son visage s'animent. On croit voir et entendre Platon faisant les délices de l'Académie". (1)

Il semble bien que Molé nous donne une vue juste du personnage, signalant en particulier les mérites et les faiblesses de ses affections. Son por-

trait s'accorde d'ailleurs assez bien avec les propres jugements de Joubert sur lui-même, excepté peut-être sur un point. Selon Molé, Joubert préférait ignorer les défauts ou les torts de ses amis: "il se forge un petit système qui lui épargne à la fois le chagrin du blâme et l'embarras des conseils". Il y a là du vrai: l'indulgence était une qualité chère à Joubert. Lui-même constate que "La franchise se perd par le silence, par les ménagements, par la discrétion dont les amis usent entre eux". (2) Tout de même, il écrivait à sa future femme en 1792:

> "il y a longtemps que je me suis donné pour principe de n'avoir aucun égard aux défauts de ceux que j'aime le plus, lorsqu'il s'agit de faire, en contrariant ces défauts, une chose bonne, louable et légitime. Et je me suis aperçu qu'à la longue ils se trouvaient mieux d'avoir été contrariés, que la raison venait enfin et qu'ils m'en aimaient davantage. Le seul amour de la justice m'eut suffi, au surplus, pour m'imposer invariablement cette règle, que j'ai pratiquée avec fruit et que je m'impose plus que jamais dans tout ce qui n'est pas indifférent: contentons toutes les belles qualités de nos amis et allons leur même au devant, mais ne contentons pas leurs défauts, sitôt que nous pouvons mieux faire". (3)

Et de fait, même s'il lui en coûtait, Joubert prenait au besoin le risque de contrarier. On lit par exemple dans sa lettre à Molé du 21 octobre 1803:

> "J'ai écrit hier à ce pauvre garçon (Chateaubriand) par une voie indirecte: je l'encourage, je le soutiens, je tâche même de l'égayer, etc. Deux de mes lettres avaient précédé votre nouvelle; je grondais fort". (4)

Joubert vient d'apprendre le prochain rappel de Chateaubriand et il le console affectueusement. Mais précédemment, il avait eu vent de ses incartades à Rome et il lui avait fait des reproches: "je grondais fort"... Ainsi Chateaubriand a pu songer en particulier à Molé, mais aussi à Joubert, en écrivant à Guéneau de Mussy deux mois plus tard (20 décembre 1803):

> "Je vous avoue que ce n'est pas une de mes moindres peines de penser que les personnes qui doivent le mieux me connaître ont cru qu'il y avait peut-être quelque "imprudence", quelque "fausse démarche" de ma part, tandis que j'étais exposé aux infâmes calomnies, que j'avais le poignard italien (dirigé par la philosophie française) suspendu sur le coeur"... (5)

Indulgente, l'amitié de Joubert n'était pas de la trempe de celle d'un Chênedollé, du moins telle que nous la présente Molé qui écrit:

> Chateaubriand arriva "avec un de ses complaisants nommé Chênedollé; ce dernier, poète normand, honnête homme, mais aussi ennuyeux que ses vers, ne parlait, ne riait que quand Chateaubriand lui en donnait

> le signal. Nul n'a aimé les comparses, les parasites, ne s'est complu parmi les subalternes, n'a su s'entourer de flatteurs comme Chateaubriand". (6)

Joubert n'était ni comparse ni flatteur. Il reste, cependant, qu'il rechignait à prêcher et qu'il ne jugeait ni ne blâmait volontiers ses amis. On comprend sans peine que cet aspect de sa personnalité ait frappé Molé.

Chateaubriand a défini Joubert: "Un égoiste qui ne s'occupait que des autres". Molé laisse deviner l'égoiste, mais M. Raymond Dumay le met au pilori. En regard de l'image d'Epinal traditionnelle de Joubert, il dresse ce réquisitoire désabusé:

> "Les quelques mots qui émergent au-dessus d'une mer trop calme sont là pour indiquer la profondeur de l'abîme dans lequel il a précipité sans hésitation ni remords (je ne dis pas: sans regrets) tout ce qui risquait de le gêner dans sa navigation. Amant, il constate: "La haine entre les sexes ne s'éteint guère", marié, et depuis quelques mois, il ose parler ainsi de sa femme à Mme de Fontanes: "Je lui connus du mérite et des agréments. Elle a perdu ses agréments; mais elle a gardé ses mérites", à propos de son enfant, dont il salue pourtant la naissance avec joie, il ne fait qu'une seule allusion: "Mon fils et ses froides haines", à moins que ce ne soit lui qu'il ait enterré vivant sous cette pierre: "Rien ne corrige un esprit mal fait. Vérité que l'on apprend trop tard et après bien des erreurs". Il passe pour avoir

> consacré sa vie à l'amitié. Remarquons cependant que parmi tant de relations il n'aima toute sa vie que deux hommes: Fontanes et Chateaubriand. "Feu Chênedollé", dira-t-il d'un autre qui avait pourtant quelques raisons de se croire inscrit dans son coeur. Les borgnes, il prétendait les regarder de profil, mais il avait vu d'abord l'oeil crevé, et il était fort exigeant sur la qualité du profil.
>
> Mais dans cette pensée tout entière tournée vers l'amour, il me semble qu'un silence retentit avec plus de force que les autres. Joubert a traversé de bout en bout la période la plus douloureuse de notre histoire. Pendant près de trente ans la face de son pays a ruisselé de sang et, lui, détournant les yeux, cherchait des sources au fond des bois. Tandis que brûlaient Moscou et les chaumières de l'Ile-de-France, il regardait dans un ciel bleu se former d'impalpables nuages. Au cours des six dernières années de l'Empire, il visitait les collèges pleins de frais visages, d'intelligences ardentes, de jeunes corps "pleins de suc" que la conscription transformait en cadavres. Contre cette mécanique impitoyable (pourtant, anéantissant l'ouvrage qu'il accomplissait avec tant de conscience), l'Inspecteur général n'a pas un moment de révolte. Et les yeux clos de ces Marie-Louise qu'il avait interrogés sur Horace et Molière ne se sont pas rouverts dans ses songes. Les familiers de Joubert l'ont remarqué: dans toute son oeuvre, on ne trouve pas un éclat d'égoisme, j'ajoute: ni un cri de pitié". (7)

Ce tableau de Joubert retiré dans sa tour d'ivoire ne manque pas de vérité, encore que trop sommaire pour que l'on puisse l'accepter sans réserves.

Ainsi, on a vu que, sans être précisément le mari dont rêvent communément les jeunes-filles, Joubert semble avoir été bon époux à sa manière, c'est à dire à la manière qui convenait à Mlle Moreau qui, elle, était plutôt une vieille fille et dont la conception de l'amour ne devait guère différer de celle de Joubert. Qui pourrait affirmer qu'un amour-passion comporte moins d'égoisme que la tendre sollicitude de Joubert pour Victoire Moreau? On a vu aussi qu'il avait, sinon de bonnes raisons, du moins quelques excuses de manquer d'enthousiasme pour son fils. (Qui d'ailleurs, parmi les familiers de Joubert, a remarqué ce fils autrement que comme un jeune enfant? Personne.)

Quant au nombre des amitiés de Joubert, était-il vraiment si restreint? Outre les noms dont on a parlé, d'autres sont demeurés chers à Joubert: Frisell, Julien, Clausel de Coussergues, Mme de Guitaut, Mme de Pastoret... D'ailleurs peut-on avoir un grand nombre d'amis intimes? Joubert ne le croyait pas puisqu'il écrit dans son carnet en 1815:

> "Fénelon avait plus d'amis et, pour ainsi parler, plus d'adorateurs, précisément parce qu'il avait plus d'artifice. Il n'y a point d'ensorcellement sans art et

> sans habileté. Une femme qui a un amant peut n'être qu'aimable; si elle en a mille, elle a du manège". (8)

Pour l'amitié comme pour l'amour, il faut être deux. On se souvient que, selon Molé: "le goût que l'on a pour Joubert s'explique de lui-même, parce qu'il est impossible de le connaître sans l'aimer". (9) D'autres ne partageaient pas cet avis. On a parlé de Guéneau de Mussy. On peut citer encore Mme de Duras qui écrivait à Chateaubriand en 1822:

> "Je ne sais si je vous ai dit que j'avais vu M. Joubert; il voulait me recommander un jeune homme auquel il s'intéresse. C'est certainement le plus grand effort qu'il ait fait de sa vie. Il m'a écrit et m'a avoué qu'il avait recopié trois fois le brouillon; à l'un, il avait oublié un mot; à l'autre une virgule. Quel original! Enfin la lettre est venue tout entortillée. Je vous l'envoie par curiosité. Il arrive suant sang et eau. Il avait oublié son mouchoir! Enfin, il s'explique; nous faisons une reconnaissance: il y avait sept ans que je ne l'avais vu. Nous nous sommes donné rendez-vous dans sept ans; je ne sais s'il les emploiera à servir Léa, mais il n'aura pas Rachel. Vous savez que c'est un goût que je vous ai toujours disputé que M. Joubert. Il m'est quelque chose parce qu'il est votre ami, mais il est trop affecté pour moi". (10)

Comme tout le monde, Joubert n'était pas le seul responsable du nombre de ses amitiés. Du reste il n'a jamais prétendu que l'on puisse les multiplier à

volonté. Il a parlé seulement de les conserver et de créer en soi autant que possible des conditions favorables à l'amitié.

A ce propos, il ne me paraît pas équitable de suspecter la fidélité de Joubert à ses amis, même s'il s'est montré un correspondant négligent. On comprend d'ailleurs sa répugnance à écrire si l'on se représente la longueur de ses lettres - interminables - et le mal qu'elles lui donnaient. Joubert l'explique dans une lettre à Molé de 1804:

> "A propos des inexactitudes dont vous avez quelques raisons de vous plaindre, il faut que je vous dise une chose qui peut vous aider à me connaître, et réduire, en beaucoup de points, ce que j'appelle mes défauts à de pures nécessités, inhérentes, par la nature et la délicatesse de mon pauvre tempérament, aux bonnes qualités mêmes de mon esprit. (...)
>
> Ce qui sert à la pensée abonde en moi, mais ce qui sert à la vie est en petite quantité. Vous me disiez, au beau milieu du Palais-Royal, la dernière fois que nous nous sommes vus, que je m'affectionnais trop à tout ce que je faisais; oui, et trop à tout ce qui m'occupe. De là naissent je ne sais quelles déperditions, qui ne peuvent être réparées que par la cessation subite de l'opération qui m'a lassé; de là, comme vous le sentez, une grande irrégularité et des discontinuités fréquentes dans mes communications intellectuelles. Que si je veux forcer ma nature, je produis des apparences sans réalité; j'écris ou je parle sans rien dire; ma

> plume et ma langue se remuent, mais ma pensée et mon sentiment ne s'expriment pas; je ne fais que de vains efforts, beaucoup plus propres à mécontenter ceux qui me lisent ou m'écoutent que ne le serait mon inaction ou mon silence.
>
> Voilà, depuis que je suis né, la cause et la seule origine des inégalités que j'ai toujours eues dans mes relations. On me croit paresseux; je vous jure en toute vérité que je ne le suis point. Je ne suis pas changeant non plus; je suis, au contraire, immuable; mais mon sang et ma chair sont œpricieux au lieu de moi." (11)

C'est ainsi que, de son propre aveu, Joubert est resté "un an entier" sans écrire à Mme de Beaumont, en 1795. (12) Quant à Chênedollé, cantonné dans sa Normandie, il écrivait à Chateaubriand dès 1803:

> "Fontanes et Joubert ont aussi cessé de m'écrire; ainsi, tout ce que j'aimais semble s'être réuni pour m'oublier à la fois." (13)

Joubert ne l'avait pourtant pas oublié puisqu'il lui écrira en 1812:

> "Mais quand serez-vous donc rapproché de nous? C'est là ce que nous désirons et ce que vous devez désirer, puisque vous nous aimez. Fournissez-nous quelque occasion de vous servir.
>
> Je ne doute, en aucune manière, du plaisir

> que vous auriez eu à nous voir quand vous êtes venu; mais je vous reprocherai toujours de ne pas avoir eu l'esprit de revenir et de me trouver, moi qui vous attendais avec impatience et à tous les battants ouverts.
>
> Adieu, mon pauvre chêne. Je ne sors pas, je suis toujours gisant et languissant, et je fais un effort pour vous tranquilliser et vous rassurer de ma main." (14)

Le contexte de l'expression "feu Chênedollé" indique clairement que Joubert ne faisait pas allusion à une amitié éteinte. Il écrivait à Mme de Vintimille le 22 juillet 1823:

> "J'ai vu ces jours-ci "feu" Chênedollé, qui ne s'est informé que de vous, qui ne m'a parlé que de notre ancien bon temps, qui ne s'occupe comme moi que de ce qu'il a connu d'aimable, et de ce qu'on peut lire de bon. Ce que c'est que de survenir à propos! Je l'ai trouvé un homme incomparable.
>
> Si vous avez autour de vous M. Julien, dites-lui que je ne l'ai pas oublié. Celui-là aussi est fidèle à nos souvenirs. Adieu, adieu." (15)

Dans la même lettre, Joubert rappelle à son amie que, vingt ans plus tôt, il se trouvait avec elle "parcourant certaine allée que je vois presque de mon lit, et où, à mon très grand regret, je ne puis pas aller célébrer cet anniversaire"...Voilà, en fait, le pourquoi du

"feu Chênedollé" : Joubert est condamné à une vie recluse qui le coupe de ses amis, non sans qu'il en souffre. Il écrivait à la même correspondante, en 1822:

> "Je voulais aller vous voir, commencer par vous les deux ou trois visites dont j'avais le projet, quand elles me seraient permises par le retour d'un peu de force; vous offrir enfin les prémices d'une convalescence que l'on me faisait espérer. Cet espoir n'a été qu'un rêve. Mes essais de mouvement n'ont abouti qu'à quelques promenades qui m'ont nui. Il a fallu reprendre le repos et la réclusion et attendre de meilleurs temps. (...)
>
> Adieu donc, et conservez-moi, je vous en conjure, un peu de cette amitié dont l'idée et les témoignages me sont si précieux, et que si peu de gens conservent pour ceux qui leur deviennent inutiles, et qui ne peuvent plus les aimer que de loin et dans le silence". (16)

L'isolement de Joubert a même un accent poignant dans une autre lettre à Mme de Vintimille, du 20 décembre 1820. Lors de sa dernière visite à son amie, Joubert, trop faible, avait plus écouté que parlé et elle avait pris son silence pour de la froideur. Il lui exprime sa peine:

> "Vous avez pris ma confiance et mon abandon pour de la langueur de sentiment, et mon re-

> cueillement pour un nuage. J'arrivais souffrant (car toutes mes faiblesses sont devenues douloureuses); je m'assis, je me calmai, je vous fis parler, je vous écoutai. Je sortis presque restauré, et je me dis, au fond de ma voiture, en arrivant sur le boulevard: S'il m'était possible de quitter, tous les jours, mon lit à pareille heure, de courir par un pareil temps, et de trouver au milieu de ma course un tel plaisir, assurément je vivrais mieux et plus longtemps.
>
> Maintenant, soyez franc, ouvert, transparent, et montrez-vous tel que vous êtes, pour avoir "l'air gêné, embarrassé, mal à l'aise" aux yeux de ceux qui peuvent le mieux vous connaître et qui savent le mieux juger! Je vois avec douleur qu'il vient un temps où l'on ne ressemble plus à ce qu'on est, et où, pour être apprécié, il vaut mieux employer la mémoire de nos amis que notre présence. Souvenez-vous donc de ce que j'ai été pour vous, et croyez que je serai toujours le même, en dépit de mes dehors.
>
> J'entends plus difficilement ce qu'on dit, je dis moins volontiers ce que je pense, parce que le parler m'ennuie quand je suis de sang-froid, et me fatigue quand on m'échauffe." (17)

Le silence de Joubert sur les drames de son temps appelle aussi quelques précisions. Né en 1754, Joubert, on s'en souvient, a partagé les préoccupations communes du siècle des lumières. Pendant sa période philosophique, il a même professé les idées les plus

avancées. Mais la violence et la démagogie révolutionnaires ont vite eu raison de ses ardeurs politiques et sociales: "Dans tous ces temps de trouble, on fait et on souffre de grands maux" remarquait-il en 1791 (18), avant de constater en 1802: "La révolution a chassé mon esprit du monde réel en me le rendant trop horrible". (19) Joubert a néanmoins rempli avec zèle son rôle universitaire, soucieux de la valeur de l'enseignement mais attentif aussi aux difficultés matérielles des professeurs: déplacements, salaires etc. Mais pour le reste, il s'est en effet désintéressé du monde réel. Il se méfiait même de la philanthropie: se souvenant peut-être de Diderot, il écrit:

> "Lorsqu'on accoutume son coeur à aimer
> les espèces qui n'existent que pour l'esprit,
> on n'a plus d'attache qu'aux abstractions,
> et on leur sacrifie aisément les réalités.
> Quand on aime tant les hommes en masse, il
> ne reste plus d'affection à leur distribuer
> en détail; on a dépensé toute sa bienveillance
> pour l'universalité: les individus se présentent
> trop tard. Ces affections philosophiques, qu'on
> ne cessent point sans effort, ruinent et dés-
> sèchent notre capacité d'aimer". (20)

Joubert voit deux raisons de négliger les événements extérieurs. D'abord l'incompétence:

"Il faut nous en tenir à un grand sens moral et à un grand sens poétique, car nous n'avons pas l'autre, je veux dire le sens civil et politique, celui qui a pour objet les choses de la vie plus que les choses de l'esprit" (février 1804). (21)

Ensuite l'impuissance à changer l'ordre du monde. Il expliquait à Mme de Beaumont en 1797:

"Le monde est livré au hasard. Ceux qui prétendent l'arrêter, en jetant à ses vagues le gravier et le sable fin des petites combinaisons, sont ignorants de toutes choses. Je leur préfère de bien loin celui qui, sans prétention, s'amuse, à ses heures perdues, à faire des ronds dans son puits. Il se croit du moins inutile. Les autres se croient importants, et Dieu sait tout de qu'ils perdent de temps, de raison, de mérite pour le devenir en effet! Je ne vois en eux qu'un besoin de tracas et de mouvement, semblable à celui des enfants, une puérile activité qui les excite à déplacer, nom des chaises, mais des couronnes, et à façonner de leurs mains des débris de sceptres brisés. Ils vantent leur sollicitude, et ils ne sont rien qu'inquiets. L'inquiétude se démène, va, revient, monte et redescend; la sollicitude attentive est aux aguets et se tient coi: voilà ce que nous devons faire". (22)

Joubert en vint même à rejeter cette "sollicitude attentive". Il écrivait en 1817:

"Je me suis longtemps, comme un autre, et aussi

> péniblement, aussi douloureusement, aussi inutilement que qui que ce soit, occupé du monde politique; mais j'ai découvert à la fin que pour conserver un peu de bon sens, un peu de justice habituelle, un peu de bonté d'âme et de droiture de jugement, il fallait en détourner entièrement son attention, et le laisser aller comme il plait à Dieu et à ses lieutenants sur la terre: je ne lis donc plus aucun journal.
>
> J'en suis resté aux marquis du Lauret ou de Mascarille, et, depuis cette promotion, grâce aux trente-trois lieues qui me séparent de Paris, je ne sais et ne veux savoir aucune nouvelle de paix ou de guerre, intestine ou extérieure, entre aucun peuple ou aucun parti." (23)

En somme, à chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Après tout, Joubert avait bien droit à ses opinions, plus répandues du reste à son époque qu'à la nôtre. On ne peut pas lui reprocher en tout cas d'avoir pensé qu'il avait plus de "sens moral" et de "sens poétique" que de sens civil ou politique. On pourrait même ajouter - non pas comme excuse mais comme explication - que, nécessairement, les drames de ce monde n'avaient pas, en définitive, la même portée pour Joubert que pour d'autres. N'a-t-il pas écrit: "Car notre vie est une enfance et notre corps n'est qu'un berceau" ? (24) Ou encore:

> "Et lorsque Platon disait que philosopher c'est apprendre à mourir, ô mon cher ami,

> que voulait-il dire, si ce n'est que philosopher c'est apprendre à être mort. Toutes les vérités que notre esprit peut découvrir sont une préparation à vivre de la vie immortelle des âmes et une anticipation de leur félicité intellectuelle". (25)

Cela dit, la belle sérénité avec laquelle Joubert s'est consacré à anticiper sur la félicité intellectuelle des âmes, justement, a pu donner l'impression de plus d'indifférence que de résignation devant les misères des vivants. Joubert expliquait à Fontanes, en 1794:

> "Je veux, vous dis-je, être parfait. Cela seul me sied et peut me contenter. Je vais donc me faire une sphère un peu céleste et fort paisible, où tout me plaise et me rappelle, et dont la capacité, ainsi que la température, se trouve exactement conforme à l'étendue et à la nature de mon pauvre petit cerveau. Je prétends ne plus rien écrire que dans l'idiome de ce lieu. J'y veux donner à mes pensées plus de pureté que d'éclat, sans pourtant bannir les couleurs, car mon esprit en est ami. Quant à ce qu'on nomme force, vigueur, nerf, énergie, élan, je prétends ne plus m'en servir que pour monter dans mon étoile." (26)

Joubert notait aussi en 1799: "Il faut savoir bravement s'aveugler pour le bonheur de la vie". (27) C'est donc de bonne grâce qu'il se vouait entièrement aux délices de ses réflexions. On reconnaît "l'épicurien platonique", qui ne s'occupait pas seulement des autres...

On a même plus ou moins reproché à Joubert de s'être occupé des autres un peu trop en fonction de cet épicurisme. Ce passage d'une lettre à sa future femme met bien en lumière la façon particulière dont il savait jouir de ses sentiments comme de ses lectures:

> "Je ne prétends être insensible (...) à aucun des accidents de la vie, et je serais même bien fâché de l'être. Mais, dans la multitude infinie de manières dont nous pouvons être affectés, il n'est pas un de ces événements, heureux ou tristes, qui ne soit capable de produire en nous un sentiment sublime et beau. C'est ce sentiment que je cherche. Je passe rapidement par tous les autres, pour ne m'arrêter qu'à lui. Lorsque mon âme a pu y parvenir, elle s'y tient, et pour toujours. Mes douleurs ainsi que mes joies sont éternelles. J'en éprouve chaque jour qui durent depuis mon berceau. Mais ces douleurs pures valent de la joie, et je sais, par mon propre exemple, que l'affliction même n'est pas ennemie du bonheur, c'est à dire de l'état où l'âme goûte en soi une constante satisfaction. Il importe peu qu'elle soit contente des événements, pourvu que sa manière de les sentir la rende contente d'elle-même. Elle l'est par la perfection de cette sensibilité qui, bien apprise et bien menée, sait extraire du miel de tout. Il y en a jusque dans les peines." (28)

Voici le commentaire de Charles Du Bos sur ce texte:

> "Peut-être le point de vulnérabilité de Joubert serait-il que, spirituel s'il en

> fut, il n'est pas exempt d'une forme dernière de confort spirituel - la plus sublimée qui soit - et toute la question de sa vie sentimentale en relève - et qui consiste dans un harmonieux arrangement de ses sentiments eux-mêmes." (29)

De fait, Joubert cultive soigneusement ses amis qui forment autour de lui une sorte de milieu protégé:

> "En effet, dit-il, je ressemble en beaucoup de choses au papillon. Comme lui j'aime la lumière, comme lui j'y brûle ma vie, comme lui j'ai besoin pour déployer mes ailes que dans la société il fasse beau autour de moi et que mon esprit s'y sente environné et comme pénétré d'une douce température, celle de l'indulgence. J'ai besoin que les regards de la faveur luisent sur moi." (30)

De là sa plainte à la mort de Mme de Beaumont: "Vous étiez pour moi le public". (31) En 1807, il écrivait à Mme de Guitaut:

> "J'ai fait (...) autrefois une observation importante et je veux vous la dédier: La voici:
>
> On s'épargnerait bien des peines, si l'on entrait dans la vie, déterminés à garder à tout prix les opinions qui nous rendent plus sages, et tous les sentiments qui, en nous rendant contents des autres, nous

rendent plus contents de nous." (32)

Et à Mme de Vintimille en 1817:

"J'examine peu si l'on m'aime plus ou moins; c'est pour moi un assez grand bienfait qu'on se fasse beaucoup aimer". (33)

D'où l'utilité de regarder ses amis de profil quand ils sont borgnes, la réciprocité n'étant qu'une félicité supplémentaire. Joubert ne dit pas, comme aurait fait La Fontaine: sois aimable avec les autres si tu veux que les autres le soient avec toi, mais il met volontiers l'accent sur la satisfaction personnelle que lui apporte l'amitié.

Nous avons encore une belle illustration de son raffinement - qui ne va pas sans préciosité - dans une lettre de 1799 à Mme de Beaumont à propos du décès de Mme de Pange. Quelques mois auparavant une brouille était survenue entre les deux cousines et les rapports entre Mme de Pange et Joubert s'en étaient trouvés refroidis. Celui-ci écrit:

"Nous parlerons à notre aise de celle qui n'est plus, et dont personne dans le monde, pas même vous, ne pourra regretter la perte autant qu'elle l'eût mérité, si sa destinée eût permis à ceux qui l'aimaient de ne s'occuper que de ses qualités. Il est im-

> possible de se désoler autant qu'on le voudrait, et j'avoue que cette réflexion me désespère. Le coeur et la mémoire, le jugement et le sentiment se heurtent l'un contre l'autre, dans ce premier moment. Le temps épurera les souvenirs, et je suis persuadé que, dans dix ans, l'idée de cette pauvre "Grande" sera plus doucement et plus intimement présente à la pensée de ses amis qu'elle ne peut l'être aujourd'hui. Il est des douleurs que les âmes délicates doivent ajourner, passez-moi ce mot trop moderne, pour les éprouver plus entières, plus parfaites, plus absolues." (34)

Mme de Beaumont ne peut pas éprouver (savourer?) une douleur parfaite parce qu'elle n'a pas gardé intacte son affection pour sa cousine. Joubert, lui, est mieux organisé. Il ajoute:

> "Pour moi, j'ai trouvé une manière de penser à elle, qui n'est point à votre usage, et qui me permet de me livrer, sans mélange et sans contrariété, à tous les sentiments que j'avais pour elle. Grâce à mon secret, je n'ai pas, comme vous et le reste du monde, besoin du temps, besoin d'attendre; je lui paye dès à présent, et lui payerai toute ma vie les tributs d'estime et d'affection qui lui sont dus." (34)

Quel était le secret de Joubert? Sans doute le principe exprimé plus tard à Mme de Guitaut. Dans son for intérieur, Joubert avait dû, délibérément, "ne s'occuper que des qualités" de Mme de Pange, quelle que

soit "sa destinée", mais il en fait un secret par délicatesse pour Mme de Beaumont. Joubert apprêtait et dégustait ses amitiés en gourmet.

Au contraire, aucune passion véritable dans sa vie: elles sont ennemies du bonheur. C'est ce qui fait dire à Charles Du Bos:

> "D'autres (...) ont certes une ligne de conduite, non vis à vis des sentiments eux-mêmes, mais vis à vis de l'attitude à observer à leur égard, de la mesure dans laquelle il convient d'en tenir et de n'en pas tenir compte. Il semble que Joubert aille à cet égard plus loin, mais que par ce plus loin même il soit périlleusement proche de l'artifice; il semble qu'il ne reconnaisse pas au sentiment lui-même le droit d'exister au delà du degré où il l'approuve - et bien entendu il est comme tout le monde et sa tentative est vouée à l'échec: mais cet échec même, (...) il ne veut pas le reconnaître". (35)

Pour un peu, on en arriverait à l'image d'un Joubert calculateur égoiste, habile ordonnateur de ses plaisirs, de ceux qu'il a choisis: le négatif de l'image d'Epinal en somme. Cependant, Charles Du Bos pourrait bien battre Joubert lui-même pour la subtilité quand il distingue entre une ligne de conduite "vis à vis des sentiments eux-mêmes" et une ligne de conduite "vis à vis de l'attitude à observer à leur égard, de la mesure dans

laquelle il convient d'en tenir et de n'en pas tenir compte". Au fond, pour lui, on ne peut agir sur ses sentiments mais seulement, en quelque sorte, sur l'usage que l'on en fait: on peut éventuellement faire taire sa jalousie, pour demeurer juste ou aimable avec quelqu'un, mais il serait illusoire de s'attaquer à la jalousie elle-même. Joubert croyait, au contraire, à la possibilité d'un certain contrôle des sentiments eux-mêmes. Avait-il tort s'il pensait qu'il est plus facile, et moins illusoire, d'écarter un sentiment que de n'en pas tenir compte? En tout cas Joubert lui-même, l'homme de l'ordre, du devoir moral, n'a jamais dû songer qu'il y ait artifice à contrôler son affectivité, faiblesse à ne pas accepter toutes les tendances telles qu'elles se présentent, quitte à n'en pas tenir compte.

Reste à savoir dans quel but cette intervention de la volonté. Il faut essayer d'analyser l' "épicurianisme" de Joubert, cette "forme dernière de confort spirituel", selon Charles Du Bos. Celui-ci écrit encore:

> "le problème du bonheur est un problème joubertien au premier chef; or, est-il bien vrai que pour un saint véritable le bonheur soit autre chose qu'un surplus qui couronne? Peut-on dire que pour un saint le bonheur soit jamais l'incitation première? (...) Je serais prêt à créer en faveur de Joubert une catégorie nou-

> velle, mais que je baptiserais alors du nom de sainteté profane. (Et peut-être la perfection se pourrait-elle appeler une sainteté profane)". (36)

Joubert n'aurait assurément pas aimé cette façon de distinguer entre perfection religieuse et perfection profane. De fait, sa religion est non pas facile, mais souriante. Il n'imagine pas la béatitude éternelle à la mesure du renoncement terrestre. Il dit au contraire:

> "Il me semble que dans cet avenir lointain d'une autre vie, ceux-là seront les plus heureux qui n'auront pas eu dans leur durée un seul moment qu'ils ne puissent se rappeler avec plaisir. Là-haut, comme ici-bas, nos souvenirs seront une part importante de nos biens et de nos maux." (37)

Il écrit aussi:

> "Jansénistes. Semblent aimer Dieu sans amour et seulement par raison, par devoir, par justice. Les Jésuitistes au contraire semblent l'aimer par inclination, par reconnaissance, par tendresse, enfin par plaisir"..."Il y a de la joie dans les livres de piété des jésuites, parce que la nature et la religion y sont d'accord." (38)

Et Joubert affirme sa préférence pour la position des "Jésuitistes". Mais cela ne veut pas dire qu'il fasse du bonheur "l'incitation première"

de nos actes:

> "Sa vertu propre et le bonheur d'autrui, voilà la double fin de l'homme sur la terre. Son bonheur, en effet, est sa destination suprême; mais ce n'est pas ce qu'il doit chercher; c'est seulement ce qu'il peut attendre et obtenir, s'il en est digne." (39)

Pour Joubert, nos actes ne peuvent être motivés que par le devoir: "Les devoirs. Voilà les vérités qu'il nous importe de connaître" (40) et : "Sans le devoir et son idée, point de solidité dans la vertu". (41)

Seulement, d'une part le devoir lui-même peut devenir agréable. Joubert remarque:

> "Il faut exercer la vertu, même quand on ne l'a pas, c'est à dire l'exercice par sa volonté et contre son inclination. L'habitude fait qu'à la fin elle n'est plus sacrifice; elle devient goût, instinct, moeurs". (42)

Il écrit aussi à Chênedollé (11avril 1812):

> "Mme de Pastoret dit que "le bonheur consiste à avoir des devoirs chers". Cela est vrai, et on éprouve, quand (on) en est bien persuadé, que tout ce qui nous devient devoir nous devient cher". (43)

D'autre part, il se trouve que la loi morale

révélée est la règle d'or du bonheur humain, présent comme futur. Cette conviction domine les Pensées:

> "Il y a un suprême plaisir, non à bien faire, mais à faire aussi bien qu'on peut". (44)
>
> "La vertu est la santé de l'âme. Elle fait trouver de la saveur aux moindres feuilles de la vie". (45)
>
> "Les vertus rendent constamment heureux ceux qui les ont". (45)
>
> "Il est impossible de chanter et de danser juste sans plaisir, tant l'observation de toute mesure vraie est naturellement agréable. L'ordre moral est également mesure et harmonie. Il est impossible aussi de vivre bien sans un secret et très grand plaisir". (46)
>
> "Il n'y a d'heureux que les bons, les sages et les saints; mais les saints le sont plus que tous les autres, tant la nature humaine est faite pour la sainteté". (47)

Dans ces conditions, le bonheur terrestre devient lui-même, logiquement, un devoir. Joubert revient souvent sur cette idée. On lit dans les Carnets: "La vie est un devoir dont il faut tâcher de se faire un plaisir comme de tous nos autres devoirs", (48) et dans une lettre de Joubert à sa future femme (21 novembre 1792):

> "Pour moi, (...) je remplis de mon mieux, dans toutes les circonstances, l'obligation d'être heureux. Je le suis toujours autant que je le puis, et quand je le suis

> peu, je dis à Dieu: "Vous le voyez, Seigneur, je ne puis faire davantage! Pardonnez à mon infirmité et au cours des événements". (49)

Joubert écrivait encore à Mme de Vintimille (28 Janvier 1815):

> "On serait ridicule d'être un heureux imaginaire, mais j'ai toujours pensé que c'est être coupable que de ne pas se croire aussi peu malheureux qu'on le peut". (50)

C'est pourquoi Joubert vante "les sentiments qui, en nous rendant contents des autres, nous rendent plus contents de nous". Il n'empêche qu'avant d'être une source d'agrément, aimer est un devoir:

> "Aimer Dieu et se faire aimer de lui, aimer nos semblables et nous faire aimer d'eux: voilà la morale de la religion; dans l'une et dans l'autre, l'amour est tout: fin, principe et moyen." (51)

Mais l'amour de "nos semblables" est une chose; l'amour d'un homme et d'une femme en est une autre. Joubert partage la suspicion traditionnelle à l'égard de l'amour physique, corrupteur de l'amour spirituel. Les Carnets sont éloquents sur ce point:

> "Le devoir! à l'égard de nous-mêmes, c'est l'indépendance des sens". (52)

"L'amour des corps sépare les âmes de Dieu, car Dieu n'a point l'amour des corps". (53)

"Cet amour vient des sens sans doute, mais il s'en est séparé. Ou plutôt il entre par les yeux et y demeure comme un charme. Il descend dans le coeur, mais s'y arrête et ne va pas plus loin. La partie inférieure de nous-même lui est opposé et ennemie". (54)

"L'amour et le plaisir. L'amour (comme l'a dit très bien Leibnitz) est une joie de la perfection de ce qu'on aime et de la contemplation qu'on en fait: le plaisir n'est qu'une joie du sexe ou d'existence; l'amour est une joie d'essence". (55)

"On a dit que la chasteté était la mère des vertus. Elle enchaîne, en effet, la plus chère et la plus impérieuse de nos passions. L'âme qu'elle habite acquiert, par elle, une énergie qui lui fait surmonter facilement les obstacles qu'elle rencontre dans la route du devoir. Quand la chasteté est perdue, l'âme est molle et lâche: elle n'a plus que les vertus qui ne lui coûtent rien". (56)

D'où la grande importance donnée par Joubert à la pudeur:

"Elle ne laisse éclore en nous que de louables sentiments (...). C'est un mentor qui suit notre âme et règle jusqu'à nos pensées. C'est un maître qui nous instruit sans voix, sans leçons, sans paroles (...) qui nous dirige à notre insu et nous mène insensiblement à la

> vertu par l'innocence et au bonheur par la vertu"...(57)

C'est donc d'abord par devoir que Joubert évite les passions. Marié depuis cinq ans, il constate: "Il suffit de la raison pour être modéré, mais la sainteté seule peut rendre chaste". (58) Seulement, pour lui, cette ascèse est imposée à l'homme pour son bonheur. On rencontre dans les Carnets ce commentaire de lecture:

> "Amour. Il semble toujours parler (...) non de l'amour qui fait qu'on aime, mais de l'amour qui fait qu'on est amoureux (...). Non seulement il veut des hommes très aimants, mais des hommes très amoureux, et il semble ne regarder comme aimants que ceux qui sont amoureux. Cette doctrine est peu d'accord avec l'austérité des docteurs catholiques et même avec la saine physiologie de l'homme moral, car l'expérience nous apprend que ce sont les amours réprimées qui rendent l'âme très tendre". (59)

Ainsi l'amour-passion est contraire à une perfection délicieuse des sentiments. En outre, les passions étant vivacité, tension, excitation, elles s'opposent au repos. Or: "la sagesse est le repos dans la lumière" (60) et Joubert explique dans une lettre à Molé de 1804 que le bien n'est pas le plaisir de l'âme: "il en est le repos". (61)

Sans présenter les mêmes difficultés que l'amour, l'amitié à néanmoins ses exigences. "Il faut non seulement cultiver ses amis, mais cultiver en soi ses amitiés, les conserver avec soin, les soigner, les arroser, pour ainsi dire". (62)

Cultiver ses amis, c'est d'abord se plier à la politesse. Selon Joubert: "la politesse est à la bonté ce que les paroles sont à la pensée". (63) Il dit aussi:

> "La politesse est une sorte d'émoussoir qui enveloppe les aspérités de notre caractère, et empêche que les autres n'en soient blessés. Il n'est jamais permis de s'en dépouiller, même pour lutter contre les gens grossiers". (64)

Pas d'amitié non plus sans générosité:

> "Le seul moyen d'avoir des amis, c'est de tout jeter par les fenêtres, de n'enfermer rien et de ne jamais savoir où l'on couchera le soir" (1783). (65)
>
> "Il faut faire du bien, lorsqu'on le peut, et faire plaisir à toute heure, car à toute heure on le peut". (66)

Il faut aussi, et peut-être surtout, savoir recevoir:

> "Vouloir se passer de tous les hommes et n'être l'obligé de personne est le signe

> certain d'une âme dépourvue de sensibilité". (67)
>
> "Recevoir les bienfaits de quelqu'un est une manière plus sûre de se l'attacher que de l'obliger lui-même. Souvent la vue d'un bienfaiteur importune; celle d'un homme à qui l'on fait du bien est toujours agréable: on aime en lui son ouvrage". (67)

Cultiver ses amis demande encore de se donner la peine de plaire, ce qui entraîne parfois des sacrifices. Cependant, assez souvent, l'amour-propre, ici, vient en aide à l'altruisme. Peu importe:

> "La vanité qui consiste dans le désir de plaire ou de se rendre agréable aux autres est une demi-vertu; car c'est évidemment une demi-humilité, une demi-charité". (68)

Cultiver en soi ses amitiés est plus difficile: il ne s'agit plus de se montrer agréable aux autres, mais de les trouver agréables, de reconnaître leur bon côté et d'oublier le mauvais. C'est le rôle de la bonhomie. Joubert écrivait à Fontanes en 1790:

> "Je veux élever un hôtel à la bonhomie.
>
> C'est elle qui, prenant tout en bonne part, ne permet pas que l'on s'irrite et se chagrine sans nécessité les uns les autres, pendant la route de la vie. C'est elle qui fait que l'on aime les gens

même qui ne sont pas du tout aimables. On doit l'appeler par excellence la bonne déesse". (69)

Et, dans son carnet, en 1798:

"La bonhomie est une perfection. Elle consiste à ne refuser son intérêt à rien de ce qui occupe l'attention, et son attention à rien de ce qui est innocent. C'est une enfance agrandie, conservée, affermie et développée". (70)

Cette bonhomie se trouve précisée, et comme détaillée, par les maximes des Carnets.

"Il faut tâcher autant qu'on peut de ne mépriser personne". (71)

"Aimer assez les hommes pour être ambitieux d'en être aimé". (72)

"Nous perdons toujours l'amitié de ceux qui perdent notre estime". (73)

D'où la nécessité de l'indulgence:

"Qui ne voit pas en beau est mauvais peintre, mauvais ami, mauvais amant; il ne peut élever son esprit et son coeur jusqu'à la bonté". (72)

"Ceux qui épient d'un oeil malin les défauts de leurs amis les découvrent avec joie. Qui n'est jamais dupe n'est pas ami". (73)

"Qui n'a pas les faiblesses de l'amitié n'en a pas les forces". (73)

"Quand on aime, c'est le coeur qui juge". (74)

La bonhomie veut aussi que l'on soit ouvert aux idées d'autrui:

"Il faut porter en soi cette indulgence et cette attention qui font fleurir les pensées d'autrui". (75)

"Conservons un peu d'ignorance, pour conserver un peu de modestie et de déférence à autrui: sans ignorance point d'amabilité". (76)

"Que peut-on faire entrer dans un esprit qui est plein, et plein de lui-même?" (77)

"Il faut toujours avoir dans la tête un coin ouvert et libre, pour y donner une place aux opinions de ses amis, et les y loger en passant. Il devient réellement insupportable de converser avec des hommes qui n'ont, dans le cerveau, que des cases où tout est pris, et où rien d'extérieur ne peut entrer. Ayons le coeur et l'esprit hospitaliers". (77)

Encore cette hospitalité ne doit-elle pas être une aumône: "Certaines gens, quand ils entrent dans vos idées, semblent entrer dans une hutte"...(78)

Tout cela ne va pas sans efforts, mais apporte aussi des satisfactions, comme tout ce qui est conforme à l'ordre, tout ce qui tend vers la perfection. On a vu que Joubert savait apprécier ces satisfactions. On en trouve confirmation dans les Carnets:

"Ceux qui aiment toujours n'ont pas le loisir de se plaindre et de se trouver malheureux". (79)

"Tout ce qui multiplie les noeuds qui attachent l'homme à l'homme le rend meilleur et plus heureux". (80)

"La bienveillance associe à nos facultés et à nos jouissances les jouissances et les facultés de tous les êtres qu'elle embrasse. L'homme est un être immense en quelque sorte, qui peut exister partiellement, mais dont l'existence est d'autant plus délicieuse qu'elle est plus entière et plus pleine". (80)

Pour autant qu'on en puisse juger, tant pour l'amour que pour l'amitié, Joubert a su mettre sa vie en harmonie avec ses maximes, qui d'ailleurs participent elles-mêmes de son expérience. Ses attachements n'étaient ni exaltés ni passionnés, mais chaleureux et constants: "J'ai la tête fort aimante et le coeur têtu", (81) dit Joubert. Cette manière d'être avait certainement ses mérites. Une question vient toutefois à l'esprit: quelle était l'authenticité de sentiments soumis systématiquement au contrôle de la volonté? Sur ce point, une réflexion de Joubert laisse un peu perplexe:

"Une partie de la bonté consiste peut-être à estimer et à aimer les gens plus qu'ils ne le méritent; mais alors une

> partie de la prudence est de croire que les gens ne valent pas toujours ce qu'on les prise". (82)

En fait l'essentiel est que Joubert se soit plus occupé de bonté que de prudence. D'autre part ce qu'il dit de la vertu en général s'applique à la bonté: "L'habitude fait qu'à la fin elle n'est plus sacrifice; elle devient goût, instinct, moeurs". (42) En ce sens, Joubert est convaincu de notre perfectibilité:

> "Nous avons beau faire, nous n'aurons jamais en propre que la pénétration dont le ciel nous a doués. (...) Mais par le coeur et par les actions, nous pouvons devenir tous les jours meilleurs". (83)

Enfin, il reste à savoir quelle a été la part de la volonté dans ses sentiments. En ce qui concerne l'amour, quels efforts Joubert dut-il faire, éventuellement, pour en rester sur le plan de l'amitié avec Mme de Beaumont ou avec Mme de Vintimille? Rien ne nous éclaire là-dessus que ce qu'il nous en dit lui-même. Or il soutient (à Mme de Vintimille, 21 juillet 1817) que ses sentiments sont "conformes à sa nature primitive et invariable". (84) Il explique aussi à Molé (18 février 1804):

> "Il me semble certain (...) que j'ai naturellement l'âme et la fibre aussi haut montées que l'harmonie humaine le permet, et que, dès qu'elles

> éprouvent quelque irritation, je sors du diapason. Tout ce qui porte à mon cerveau plus d'esprits qu'il n'y en a d'ordinaire le trouble et met obstacle à ses fonctions; tout ce qui porte dans mon coeur plus de feu y produit le même embarras. (...)
>
> Le plaisir intellectuel qui m'est si nécessaire pour opérer, ce que je me reproche comme une espèce de vice spirituel, est peut-être cependant pour moi une ressource indispensable et que la Providence elle-même me prescrit. Albus color disgregat visum, disait l'école; voilà le cas où je me trouve. Ce qui me le démontre, c'est que les idées graves me viennent en abondance quand je me joue, et s'arrêtent dès qu'elles m'ont beaucoup tendu. C'est ce qui fait aussi que mes bienveillances ont la tendresse et les feux des passions, et que toutes mes passions se sont promptement taries, en ne laissant rien d'elle-mêmes, quand tous mes sentiments laissaient en moi quelque racine indestructible. En tout il me faut quelque jeu. Si Dieu le veut, il n'y a rien à se reprocher; or, en m'examinant à fond, jusque dans mon innocence première, car il est aussi important de ne pas se condamner que de s'absoudre mal à propos, j'ai trouvé que véritablement cette disposition ne venait pas en moi d'habitude. Voilà ma confession (...)". (85)

Evidemment, on n'est pas obligé de se laisser convaincre par Joubert. Pourtant, il a probablement raison quand il analyse son impuissance fondamentale à vivre une passion véritable, comme à avoir une activité normale. Molé le croyait pour sa part puisqu'il a repris l'idée dans son portrait de Joubert. Ce dernier constate encore

dans son carnet: "On a besoin, pour vivre, de peu de vie. Il en faut beaucoup pour aimer". (86) Dans son refus de l'amour-passion, Joubert n'aurait donc fait, du moins dans l'ensemble, que suivre sa nature, plus portée à la sérénité et à la douceur qu'aux sentiments violents.

Quant à l'amitié, elle a pu lui demander bien des sacrifices mais il avait assurément d'excellentes prédispositions. Ignorant l'ambition - excepté sur le plan spirituel: "la paix de l'âme, dit-il, vaut mieux que la curiosité et que toutes les autres ambitions"(87) - il n'a guère connu, semble-t-il, la jalousie ou l'envie. C'est pourquoi il a pu rester constamment l'ami de Chateaubriand et de Molé alors que ceux-ci étaient séparés par les frictions de leurs vanités. Joubert constate: "l'orgueil est ennemi de la bonté" (88), et aussi:"l'ambition est impitoyable; tout mérite qui ne la sert pas est méprisable à ses yeux". (88)

La bonté devait être assez naturelle au coeur de Joubert. Il a écrit: "C'est un bonheur, une grande fortune d'être né bon". (89) Selon Mme de Chastenay: "Essentiellement bon, original sans s'en douter parce qu'il vivait étranger au monde et confiné dans le soin de la plus frêle santé, sa femme l'aimait trop pour qu'il

fût égoiste; il ne l'était pas..." (90) On juge toujours les autres d'après soi, dit-on. En appliquant ce principe on donnerait plus cher du coeur de Joubert que de celui d'un La Rochefoucauld. En 1804, Joubert écrivait à Molé:

> "L'amour de soi exprime une "préférence de soi aux autres" qui ne se trouve point du tout dans tout ce que nous faisons; car nous préférons, et même assez souvent, les autres à nous. Le "Bien-être" porte avec soi un esprit "de calcul et de réflexion" avec lequel nous agissons très rarement". (91)

Et on lit dans les Carnets:

> "Les jansénistes ont trop d'horreur de la nature, qui est cependant l'oeuvre de Dieu. Dieu avait mis en elle plus d'incorruptibilité qu'ils ne supposent..." (92)
>
> "Il y a dans la plupart des sentiments honnêtes, quelque chose de meilleur et de plus puissant que le calcul et la raison: l'instinct et la nécessité". (93)
>
> "On peut à force de confiance mettre quelqu'un dans l'impossibilité de nous tromper". (94)
>
> "Dieu n'a pas seulement mis dans l'homme l'amour de soi, mais aussi l'amour des autres. Le pourquoi de la plupart de nos qualités, c'est qu'on est bon, c'est qu'on est homme, c'est qu'on est l'ouvrage de Dieu". (95)

Ces pensées expliquent que la bonhomie de Joubert n'ait pas agacé ses amis. Elle révèlent une confiance en l'homme et un fond de bonté qui ont donné le ton à la vie affective de Joubert comme à ses Pensées.

BIBLIOGRAPHIE

Joubert, Joseph. Pensées, précédées de sa correspondance, d'une notice sur sa vie, son caractère et ses travaux par M. Paul de Raynal. 7e éd. 2 vol. Paris, Didier, 1880.

- Pensées, Reproduction de l'édition originale avec la notice historique du frère de Joubert. 2 vol. éd. Victor Giraud, Paris, Bloud, 1909.

- Lettres à Madame de Vintimille. éd. André Beaunier, Paris, Devambez, 1926.

- Correspondance de J. Joubert, précédée d'une notice sur sa vie, son caractère et ses travaux par M. Paul de Raynal. 12e éd. Paris, Perrin, 1924.

- Les Carnets de Joseph Joubert, Textes recueillis sur les manuscrits autographes par André Beaunier. éd. Mme André Beaunier et André Bellessort, 2 vol. Paris, Gallimard, 1938.

- Correspondance de Fontanes et de Joubert. éd. Rémy Tessonneau, Paris, Plon, 1943.

- Pensées et lettres. éd. Raymond Dumay, Paris, Grasset, 1954.

- Pensées. Ed. Georges Poulet, Bibliothèque 10-18, No. 308-309, Paris, Union Générale d'Editions, 1966.

Andlau, Comtesse d'. "Trois lettres inédites de Chateaubriand à Joubert, à son retour d'Orient". Bulletin de la Société Chateaubriand, No. 7. 1963, pp. 53-57

Beaunier, André. Trois amies de Chateaubriand. Paris, Fasquelle, 1910.

- Figures d'Autrefois. Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1917.

- La Jeunesse de Joseph Joubert. Paris, Perrin, 1918.

- Joseph Joubert et la Révolution. Paris, Perrin, 1918.

- Le Roman d'une Amitié, Joseph Joubert et Pauline de Beaumont. Paris, Perrin, 1924.

Bonnefous, André. "Les Résidences parisiennes de Chateaubriand". Bulletin de la Société Chateaubriand, No. 7, 1963, pp. 39-40.

Chateaubriand, Madame de. Mémoires et Lettres de Madame de Chateaubriand. éd. Joseph Legras, Paris, 1929.

Chateaubriand, Vicomte de. Correspondance générale. éd. Louis Thomas, 5 vol, Paris, Champion, 1912-14.

- Mémoires d'Outre-Tombe. éd. Livre de Poche, 3 vol, Paris, Gallimard, 1951.

Chalvet, M. "Une lettre inédite de Chateaubriand à Joubert à propos de Madame de Beaumont (28 mars 1801)". Bulletin de la Société Chateaubriand. No. 1, 1957, pp. 28-30.

Du Bos, Charles. Journal. 9 vol, Paris, Corréa, 1946.

Funck-Brentano, Frantz. Rétif de la Bretonne. Portraits et documents inédits. Paris, Albin Michel, 1928.

Guillemin, Henri. L'Homme des Mémoires d'Outre-Tombe. Paris, Gallimard, 1964.

Giraud, Victor. Joubert. Paris, Plon, 1914.

- "Joubert inconnu". Revue des Deux Mondes, CIXe année, 8e période, Tome 50, 1939, pp. 417-433.

Halda, Bernard. Joseph Joubert ou de la Perfection. Paris, Vieux Colombier, 1954.

Henriot, Emile. "Les Carnets de Joseph Joubert" dans Courrier Littéraire, XIXe siècle, 2 vol. éd. La Renaissance du Livre, Paris, Marcel Daubin, 1948, vol. I, pp. 265-283.

Marcellus, Comte de. Chateaubriand et son temps. Paris, Michel Lévy frères, 1859.

Merlet, Gustave. Portraits d'Hier et d'Aujourd'hui, Attiques et Humoristes. Paris, Didier, 1863, pp. 63-106.

Molé, Mathieu. Souvenirs d'un Témoin de la Révolution et de l'Empire (1791-1803). Genève, Editions du Milieu du Monde, 1943.

Monglond, André. Le Préromantisme français. 2 vol, Grenoble, Arthaud, 1939, Vol. II, pp. 455-489.

Noailles, Marquis de. Le Comte Molé 1781-1855, sa vie, ses Mémoires. 3e éd, 6 vol, Paris, Champion, 1922-23.

Pailhès, G. Du Nouveau sur Joubert. Paris, Garnier frères, 1900.

Perche, Louis. Joubert parmi nous. Limoges, Rougerie, 1954.

Raynal, Paul de. Les Correspondants de Joubert, 1785-1822. Paris, Didier Perrin, 1895. (Lettres inédites de M. de Fontanes, Mme de Beaumont, M. et Mme de Chateaubriand, M. Molé, Mme de Guitaut, M. Frisell, Mme de Chastenay).
(Paul de Raynal qui a publié cet ouvrage est le neveu de Paul de Raynal qui publia les "Pensées".)

Sainte-Beuve, C.A. Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire. 2 vol, Paris, Calmann Lévy, 1878.

- Causeries du Lundi. 16 vol, Paris, Garnier, 1926.

Samie, Mme Paul de. "Un ami de Chateaubriand: Philibert Gueneau de Mussy", Revue d'Histoire littéraire de la France. 40e année, No. 3, juillet-septembre 1933, pp. 384-412.

- "Chateaubriand et la comtesse de Beaumont", R.H.L.F. 46e année, No. 1, janvier-juin 1939, pp. 84-110.

- "Joubert, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy d'après des lettres inédites", R.H.L.F. 42e année, No. 4, octobre-décembre 1935, pp. 481-509.

Tessonneau, Rémy. Correspondance de Fontanes et de Joubert. Paris, Plon, 1943.

- Joseph Joubert Educateur. Paris, Plon, 1944.

NOTES

On trouvera les abréviations suivantes pour les oeuvres de Joubert:

Carnets pour: Les Carnets de Joseph Joubert, Textes recueillis sur les manuscrits autographes par André Beaunier. éd. Mme André Beaunier et André Bellessort, 2 vol, Paris, Gallimard, 1938.

Correspondance pour: Correspondance de J. Joubert, précédée d'une notice sur sa vie, son caractère et ses travaux par M. Paul de Raynal. 12e éd, Paris, Perrin, 1924.

INTRODUCTION

1. Correspondance, p. LXX.
2. Victor Giraud, Joubert, Paris, Plon, 1914, p. 9.
3. Emile Henriot, "Les Carnets de Joseph Joubert" dans le Courrier littéraire, XIXe siècle, 2 vol, éd. La Renaissance du Livre, Paris, Marcel Daubin, 1948, I, p. 270.
4. Joseph Joubert, Pensées, Reproduction de l'édition originale avec la notice historique du frère de Joubert, 2 vol, éd. Victor Giraud, Paris, Bloud, 1909, p. 9.
5. Ibid., pp. 21-22.
6. Ibid., p. 25.
7. Ibid., p. 6.
8. Voir p. 28.
9. Voir. p. 124 et ss.
10. Pailhès, Du nouveau sur Joubert, Paris, Garnier, 1900, p. 324.

11. Victor Giraud, "Joubert inconnu", Revue des Deux Mondes, CIXe année, 8e période, Tome 50, 1939, p. 418.

12. Bernard Halda, Joseph Joubert ou de la Perfection, Paris, Vieux Colombier, 1954, p. 23.

13. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Raymond Dumay, Paris, Grasset, 1954, pp. 28-29.

CHAPITRE I. PRESENTATION DE JOUBERT

1. Correspondance, p. 195.

2. Carnets, I, p. 49.

3. Ibid., p. 32.

4. André Beaunier, La Jeunesse de Joseph Joubert, Paris, Perrin, 1918, pp. 42-43.

5. Correspondance, p. 197.

6. Beaunier, La Jeunesse de Joseph Joubert, p. 81.

7. Carnets, I, p. 471.

8. Ibid., II, p. 706.

9. Ibid., p. 760.

10. Ibid., p. 906.

11. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 119.

12. Carnets, I, p. 57.

13. Ibid., II, p. 615.

14. Correspondance, p. XXVIII.

15. Louis Perche, Joubert parmi nous, Limoges, Rougerie, 1954, p. 46.

16. Correspondance, p. XXXII.

17. Ibid., p. XCIX

18. Ibid., p. XLII

19. Mathieu Molé, Souvenirs d'un Témoin de la Révolution et de l'Empire, (1791-1803), Genève, Editions du Milieu du Monde, 1943, pp. 128 et 364.

20. Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, éd. Livre de Poche, 3 vol, Paris, Gallimard, 1951, I, p. 470.

21. Correspondance, p. 210

22. Carnets, II, p. 821.

23. Correspondance, p. 160.

24. Ibid., p. 96.

25. Carnets, II, p. 716.

CHAPITRE II. JOUBERT ET L'AMOUR

1. Rémy Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, Paris, Plon, 1944, p. 5.

2. Correspondance, pp. 50-51.

3. Carnets, I, p. 292.

4. Correspondance, p. 58.

5. Ibid., p. 128

6. Carnets, I, p. 61.

7. Ibid., I, p. 347.

8. Ibid., I, p. 389.

9. Ibid., II, p. 806.

10. André Beaunier, Le Roman d'une Amitié, Joseph Joubert et Pauline de Beaumont, Paris, Perrin, 1924, p. 132.

11. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 94.

12. Joubert, Pensées, éd. Giraud, pp. 13-14.

13. Correspondance, pp. LXXIV-LXXV.

14. Carnets, I, p. 42.

15. Ibid., I, p. 38.

16. Ibid., I, p. 56.

17. Ibid., I, p. 57.

18. Ibid., I, p. 60.

19. Ibid., I, p. 61.

20. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 205.

21. Beaunier, La Jeunesse de Joseph Joubert, pp. 228-280.

22. Ibid., p. 267.

23. Carnets, I, p. 58.

24. Ibid., I, pp. 433-434.

25. Beaunier, La Jeunesse de Joseph Joubert, p. 258.

26. Frantz Funck-Brentano, Retif de la Bretonne, Portraits et documents inédits, Paris, Albin Michel, 1928, pp. 130-140.

27. Ibid., p. 134.

28. André Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, Paris, Perrin, 1918, p. 178.

29. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 66.

30. Sur le mariage de Joubert, voir Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, pp. 230-281.

31. Correspondance, p. 4.

32. Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, p. 238.

33. Ibid., p. 244.

34. Halda, Joseph Joubert ou de la Perfection, p. 23.

35. Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, p. 270 et ss.

36. Correspondance, p. 11.

37. Ibid., p. 15.

38. Joubert, Pensées, éd. Giraud, p. 11.

39. Correspondance, pp. 104-105.

40. Ibid., pp. LXXI-LXXII.

41. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 140.

42. Voir p. 96.

43. Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, p. 172.

44. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 22.

45. Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, p. 188.

46. Pailhès, Du nouveau sur Joubert, p. 35.

47. Correspondance, p. 31.

48. Paul de Raynal, Les Correspondants de Joubert, 1785-1822, Paris, Didier Perrin, 1895, (Lettres inédites de M. de Fontanes, Mme de Beaumont, M. et Mme de Chateaubriand, M. Molé, Mme de Guitaut, M. Frisell, Mme de Chastenay), p. 66.

49. Madame de Chateaubriand, Mémoires et Lettres de., éd. Joseph Legras, Paris, 1929, p. 268.

50. Mme Paul de Samie, "Chateaubriand et la Comtesse de Beaumont", Revue d'Histoire Littéraire de la France, 46e année, No. 1, janvier-juin 1939, p. 108.

51. Rémy Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, Paris, Plon, 1943, p. 162.

52. Carnets, I, p. 104.

53. Ibid., II, p. 835.

54. Correspondance, p. LXXVI.

55. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 420, note 4.

CHAPITRE III. MME DE BEAUMONT

1. Molé, op. cit., p. 126.

2. Correspondance, p. XXXVI.

3. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 89.

4. Ibid., p. 141.

5. Ibid., p. 12.

6. Correspondance, p. 121.

7. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, pp. 501-502.

8. Ibid., p. 216.

9. Molé, op. cit., p.127.

10. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 273.

11. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 213.

12. Ibid., p. 209.

13. Ibid., p. 215.

14. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 170.

15. Molé, op. cit., p. 127.

16. M. Chalvet, "Une lettre inédite de Chateaubriand à Joubert à propos de Mme de Beaumont (28 mars 1801", Bulletin de la Société Chateaubriand, No. 1, 1957, p. 29.

17. Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, I, p. 471.

18. Voir Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 100.

19. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 129.

20. Molé, op. cit., p. 127.

21. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 207.

22. Correspondance, p. 81.

23. Ibid., p. 89.

24. Ibid., p. 25.

25. Ibid., p. 114.

26. Ibid., p. 106.

27. André Beaunier, Trois Amies de Chateaubriand, Paris, Fasquelle, 1910, p. 59.

28. Charles Du Bos, Journal, 9 vol, Paris, Corréa, 1946, II, p. 161.

29. C.A. Sainte-Beuve, Causeries du Lundi, 16 vol, Paris, Garnier, 1926, I, pp. 163-164.

30. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 211.

31. Du Bos, Journal, III, p. 298.

32. Du Bos, Extraits d'un Journal, cité par Halda, Joseph Joubert ou de la Perfection, p. 30.

33. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 86, et Correspondance, pp. 21-22.

34. Voir Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 87 et ss.

35. Ibid., p. 116.

36. Voir p. 172.

37. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 137.

38. Ibid., p. 164.

39. Ibid., p. 92.

40. Correspondance, p. 24.

41. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 125.

42. Correspondance, p. 20.

43. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 490.

44. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 103.

45. Raynal, Les Correspondants de Joubert, pp. 112-114.

46. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 105.

47. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 164.

48. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 176.

49. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 100.

50. Correspondance, p. 24.

51. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 210.

52. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 126.

53. Samie, "Chateaubriand et la Comtesse de Beaumont", Revue d'Histoire littéraire de la France, 46e année, No. 1, janvier-juin 1939, pp 108-109.

54. Correspondance, p. 38.

55. Carnets, I, pp. 296-290-291.

56. Correspondance, p. 119.

57. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 501.

58. Carnets, I, p. 348.

59. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 11.

60. Correspondance, pp. 114-115.

CHAPITRE IV. MME DE VINTIMILLE

1. Voir Joubert, Lettres à Madame de Vintimille, éd. André Beaunier, Paris, Devambez, 1926. et Samie, "Joubert, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy d'après des lettres inédites", Revue d'Histoire Littéraire de la France, 42e année, No. 4, octobre-décembre 1935, pp. 481-509.
2. Molé, op. cit., pp. 98 et 238.
3. Samie, loc. cit., p. 490.
4. Ibid., p. 481.
5. Ibid., p. 482.
6. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. XXI.
7. Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, I, p. 469.
8. Correspondance, p. 160.
9. Ibid., p. 275.
10. Ibid., p. 233.
11. Voir p. 67.
12. Carnets, I, pp. 342, 343, 344, 347, 350, 376.
13. Correspondance, p. 244.
14. Ibid., p. 235.
15. Carnets, I, p. 347.
16. Correspondance, pp. 247-248.
17. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. 68.
18. Correspondance, p. 238.
19. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. 30.

20. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 502.
21. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. XXI.
22. Correspondance, p. 275.
23. Carnets, I, p. 388.
24. Correspondance, p. 80.
25. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, pp. 238 et 241.
26. Correspondance, p. 200.
27. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 239.
28. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. XLIV.
29. Correspondance, p. 137.
30. Ibid., p. 176.
31. Carnets, II, p. 455.
32. Samie, loc. cit., p. 486.
33. Correspondance, p. 244.

CHAPITRE V. FONTANES

1. Correspondance, p. 202.
2. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 38.
3. Gustave Merlet, Portraits d'Hier et d'Aujourd'hui, Atiques et Humoristes, Paris, Didier, 1863, p. 64.
4. Molé, op. cit., pp. 121-122-123.
5. Carnets, II, p. 906.

6. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 4.

7. Ibid., p. 36.

8. Ibid., p. 24.

9. Ibid., p. 40.

10. Ibid., p. 46.

11. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 55.

12. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 215.

13. Carnets, II, p. 732.

14. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 67.

15. Ibid., p. 19.

16. Ibid., p. 35.

17. Ibid., p. 37.

18. Ibid., pp. 43-44.

19. Voir André Beaunier, Figures d'Autrefois, Paris, Fasquelle, 1910, p. 113 et ss,
- Joseph Joubert et la Révolution, pp. 121-175.
- Le Roman d'une Amitié, p. 30 et ss.

20. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, pp. 126-127-128, et Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, pp. 192-193-194.

21. Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, p. 192.

22. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, pp. 131-132.

23. Ibid., pp. 133-134.

24. Molé, op. cit., p. 122.

25. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 8.

26. Ibid., p. 128.

27. Correspondance, pp. 14-15.

28. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 55.

29. Ibid., pp. 137-138.

30. Ibid., p. 129.

31. Ibid., p. 132.

32. Ibid., p. 136.

33. Ibid., pp. 138-139.

34. Ibid., p. 135.

35. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 76.

36. Beaunier, Joseph Joubert et la Révolution, p. 224, et Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, pp. 139-140.

37. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, pp. 139-140.

38. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 138.

39. Ibid., p. 105.

40. Molé, op. cit., p. 122.

41. Beaunier, Figures d'Autrefois, p. 118.

42. Molé, op. cit., p. 313.

43. Correspondance, pp. 12-15.

44. Beaunier, Figures d'Autrefois, pp. 113 et 116.

45. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 57.

46. Ibid., pp. 152-153.

47. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 129.

48. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, pp. 49-50.

49. Ibid., p. 58.

50. Ibid., p. 66.

51. Ibid., p. 56.

52. Ibid., p. 60.

53. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 262.

54. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 83.

55. Ibid., p. 103.

56. Ibid., p. 113.

57. Correspondance, pp. 217-218.

58. Ibid., pp. 220-221.

59. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, pp. 56-57.

60. Ibid., p. 70.

61. Correspondance, p. 17.

62. Ibid., p. 60.

63. C.A. Sainte-Beuve, Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire, 2 vol, Paris, Calmann Lévy, 1878, p. 119.

64. Correspondance, pp. 138-139.

65. Carnets, I, p. 262 et II, pp. 727 et 804.

66. Molé, op. cit., pp. 122 et 124.

67. Carnets, II, p. 914.

68. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 77.

69. Carnets, I, p. 435.
Pour la lettre de Fontanes, voir Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 39.

70. Carnets, I, p. 339.

71. Pailhès, Du Nouveau sur Joubert, p. 310.

72. Ibid., p. 326.

73. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 122.

74. Pailhès, op. cit., p. 313.

75. Carnets, II, p. 902.

76. Ibid., I, p. 57.

CHAPITRE VI. CHATEAUBRIAND

1. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 95.

2. Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, I, pp. 466-467.

3. Comte de Marcellus, Chateaubriand et son temps, Paris, Michel Lévy frères, 1859, p. 129.

4. Chateaubriand, Correspondance Générale, éd. Louis Thomas, 5 vol, Paris, Champion, 1912-14, p. 230.

5. Ibid., I, p. 90.

6. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. 10.

7. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 244.

8. Ibid., pp. 242-243.

9. Henri Guillemin, L'Homme des Mémoires d'Outre-Tombe, Paris, Gallimard, 1964, p. 95.

10. Ibid., p. 98.

11. Correspondance, p. 165.

12. Guillemin, op. cit., p. 262.

13. Correspondance, p. 168.

14. Guillemin, op. cit., p. 261.

15. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 414.

16. Comtesse d'Andlau, "Trois lettres inédites de Chateaubriand à Joubert, à son retour d'Orient". Bulletin de la Société Chateaubriand, No. 7, 1963, pp. 54.

17. Sur les finances de Chateaubriand, voir Guillemin, op. cit., p. 255 et ss.

18. Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, III, p. 400.

19. Correspondance, p. 121.

20. André Bonnefous, "Les résidences parisiennes de Chateaubriand". Bulletin de la Société Chateaubriand, No. 7, 1963, pp. 39-40.

21. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, pp. 122-123-124.

22. Correspondance, p. 106.

23. Voir p. 70.

24. Carnets, I, p. 393.

25. Molé, op. cit., p. 315.

26. Ibid., p. 166.

27. Ibid., pp. 125-126.

28. Ibid., pp. 124-125.

29. Ibid., p. 124.

30. Ibid., p. 399.

31. Correspondance, p. 114.

32. Samie, "Chateaubriand et la Comtesse de Beaumont", Revue d'Histoire Littéraire de la France, 46e année, No. 1, janvier-juin 1939, pp. 108-109.

33. Molé, op. cit., p. 230.

34. Ibid., pp. 317-318.

35. Ibid., pp. 230-231.

36. Ibid., p. 125.

37. Ibid., pp. 152, 153.

38. Ibid., p. 124.

39. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 125.

40. Ibid., p. 126.

41. Carnets, I, p. 445.

42. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 222.

43. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 115.

44. Molé, op. cit., p. 127.

45. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 102.

46. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 211.

47. Beaunier, Le Roman d'une Amitié, p. 228.

48. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, pp. 116-117.

49. Correspondance, pp. 80-81.

50. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, pp. 220-221.

51. Madame de Chateaubriand, Mémoires et Lettres de., p. XXII.

52. Chateaubriand, Correspondance Générale, I, p. 150.

53. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 125.

54. Ibid., pp. 221-222.

55. Ibid., p. 218.

56. Correspondance, p. 98.

57. Ibid., pp. 115-116.

58. Carnets, I, p. 367.

59. Ibid., II, p. 804.

60. Cité par Louis Perche, Joubert Parmi Nous, p. 88.

61. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 107.

62. Ibid., p. 309.

63. Ibid., p. 315.

64. Ibid., p. 114.

65. Carnets, II, p. 895.

66. Joubert, Pensées de J. Joubert précédées de sa correspondance, d'une notice sur sa vie, son caractère et ses travaux par M. Paul de Raynal, 7e éd. 2 vol. Paris, Didier, 1880, II, p. 27.

67. Ibid., p. 22

68. Carnets, II, p. 897.

69. Ibid., I, p. 340.

70. Ibid., I, p. 341.

71. Ibid., II, p. 814.

72. Ibid., II, p. 733.

73. Ibid., II, p. 816.

74. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 102.

75. Ibid., pp. 108-112.

76. Molé, op. cit., p. 118.

77. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 136.

78. André Monglond, Le Préromantisme français, 2 vol, Grenoble, Arthaud, 1939, Vol. II, p. 478.

79. Correspondance, pp. 56-57, Pour la date, voir Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 119.

80. Correspondance, p. 162.

81. Carnets, I, p. 305.

CHAPITRE VII. MOLE

1. Molé, op. cit., pp. 119-120.

2. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 502.

3. Molé, op. cit., p. 29.

4. Ibid., pp. 170-171.

5. Ibid., pp. 95 et 97.

6. Ibid., pp. 81 et 85.

7. Ibid., pp. 129 et 171.

8. Ibid., p. 359.

9. Ibid., p. 97.

10. Ibid., p. 117.

11. Ibid., p. 79.

12. Ibid., p. 80.

13. Correspondance, p. LX.

14. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 154.

15. Marquis de Noailles, Le Comte Molé 1781-1855, sa vie, ses Mémoires, 3e éd, 6 vol, Paris, Champion, 1922-23, I, p. 40.

16. Samie, "Un Ami de Chateaubriand: Philibert Gueneau de Mussy", Revue d'Histoire Littéraire de la France, 46e année, No. 3, juillet-septembre 1933, p. 394.

17. Carnets, II, p. 567.

18. Ibid., I, p. 80.

19. Ibid., II, p. 670.

20. Ibid., II, p. 814.

21. Ibid., II, p. 600.

22. Ibid., II, p. 603.

23. Correspondance, p. 132.

24. Molé, op. cit., p. 21.

25. Ibid., p. 79.

26. Correspondance, p. 136.

27. Ibid., pp. 132-133.

28. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 137.

29. Ibid., pp. 137-138.

30. Ces lettres de Joubert à Molé ont été publiées par Tessonneau dans Joseph Joubert Educateur, pp. 460 et ss.

31. Ibid., p. 139.

32. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 305.

33. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 150.

34. Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 322.

35. Correspondance, p. 117.

36. Raynal, Les Correspondants de Joubert, pp. 324-325.

37. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, pp. 143-144.

38. Correspondance, pp. 134 et 136.

39. Carnets, I, p. 389.

40. Ibid., II, p. 670.

41. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, pp. 529,530,531.

42. Molé, op. cit., p. 317.

43. Noailles, Le Comte Molé, I, p. 44.

44. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 152.

45. Noailles, op. cit., I, pp. 37-38, et Raynal, Les Correspondants de Joubert, p. 313.

46. Correspondance, pp. 152-153.

47. Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, I, p. 469.

48. Noailles, op. cit., II, p. 66

49. Mme de Chateaubriand, Mémoires et Lettres de., p. 227.

50. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 157.

51. Ibid., p. 156.

52. Correspondance, p. 246.

53. Ibid., p. 248.

CONCLUSION

1. Molé, op. cit., pp. 120-121.

2. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 77.
3. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 91.
4. Ibid., p. 125.
5. Chateaubriand, Correspondance Générale, I, p.150.
6. Molé, op. cit., p. 399.
7. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, pp. 29-30.
8. Carnets, II, p. 814.
9. Molé, op. cit., p. 124.
10. Pailhès, Du Nouveau sur Joubert, p. 366.
11. Correspondance, pp. 117-118.
12. Voir p.64.
13. Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, Bibliothèque de la Pléiade I, p. 520.
14. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 195.
15. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. 72.
16. Correspondance, pp. 274-275.
17. Ibid., p. 270.
18. Carnets, I, p. 91.
19. Ibid., p. 326.
20. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 78.
21. Carnets, I, p. 435.
22. Correspondance, pp. 37-38.
23. Ibid., p. 239.
24. Carnets, I, p. 362.
25. Ibid., p. 378.

26. Correspondance, p. 21.

27. Carnets, I, p. 209.

28. Correspondance, p. 5.

29. Du Bos, Journal, II, p. 156.

30. Carnets, I, p. 371.

31. Correspondance, p. XLI.

32. Ibid., p. 171.

33. Ibid., p. 236.

34. Ibid., p. 44-45.

35. Du Bos, Journal, II, p. 157.

36. Ibid., II, p. 180.

37. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 306.

38. Carnets, II, p. 814.

39. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 91.

40. Ibid., p. 99.

41. Ibid., p. 103.

42. Ibid., p. 91.

43. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 195.

44. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 90.

45. Ibid., p. 91.

46. Ibid., p. 104.

47. Ibid., p. 308.

48. Ibid., p. 106.

49. Ibid., p. 318.

50. Joubert, Lettres à Mme de Vintimille, p. 33.
51. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 307.
52. Joubert, Pensées, éd. Raynal, II, p. 126.
53. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 351.
54. Carnets, I, p. 321.
55. Ibid., p. 368.
56. Joubert, Pensées, éd. Raynal, II, p. 77.
57. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 412.
58. Carnets, I, p. 174.
59. Ibid., I, p. 329.
60. Ibid., II, p. 905.
61. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 510.
62. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 76.
63. Carnets, I, p. 290.
64. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 148.
65. Carnets, I, p. 41.
66. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 70.
67. Ibid., p. 69.
68. Ibid., p. 70.
69. Tessonneau, Correspondance de Fontanes et de Joubert, p. 47.
70. Carnets, I, p. 182.
71. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 71.
72. Ibid., p. 76.
73. Ibid., p. 77.

74. Ibid., p. 75.

75. Ibid., p. 151.

76. Ibid., p. 155.

77. Ibid., p. 145.

78. Ibid., p. 144.

79. Ibid., p. 75.

80. Ibid., p. 78.

81. Joubert, Pensées, éd. Raynal, II, p. 2.

82. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 109.

83. Ibid., p. 103.

84. Correspondance, p. 238.

85. Ibid., pp. 118-119.

86. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 74.

87. Ibid., p. 85.

88. Ibid., p. 71.

89. Ibid., p. 79.

90. Tessonneau, Joseph Joubert Educateur, p. 344.

91. Ibid., p. 520.

92. Joubert, Pensées, éd. Raynal, II, p. 36.

93. Joubert, Pensées et Lettres, éd. Dumay, p. 79.

94. Ibid., p. 85.

95. Ibid., p. 307.